KEDOUGOU 2011

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kédougou

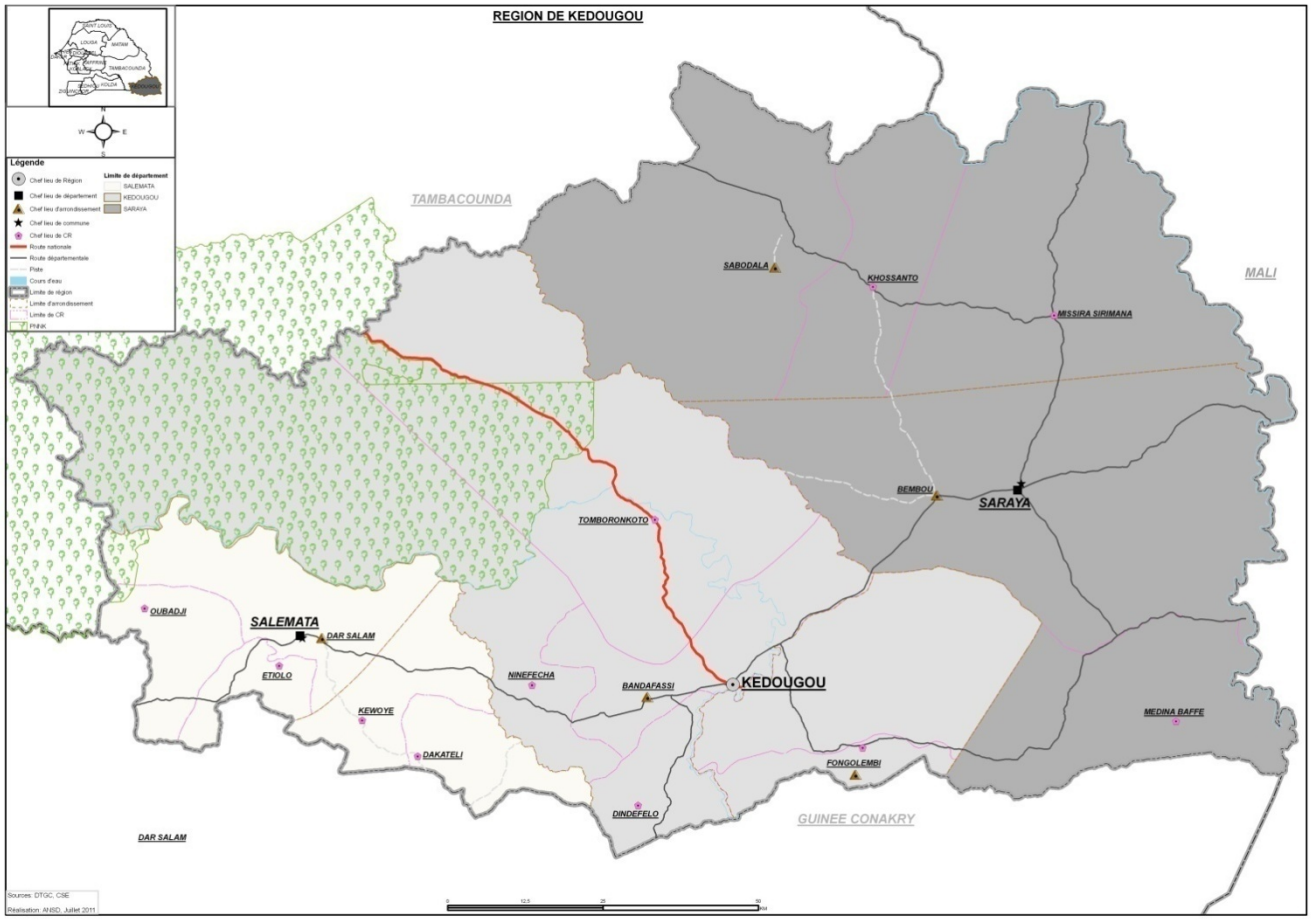

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2011

COMITE DE REDACTION	
Directeur Général	Babakar FALL
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Chef du Service Régional	Assane THIOUNE
Adjoint du Chef du Service Régional	Moussa KEITA
Assistant Administratif	Namory MAGASSOUBA

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la statistique et de la Démographie de KEDOUGOU

Tél : (221) 33 985 19 32 – Email : Kedougou@ansd.sn

TABLE DES MATIERES

iLISTE DES TABLEAUX _____ **vii**

LISTE DES GRAPHIQUES _____ **x**

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES _____ **xi**

AVANT PROPOS _____ **xiii**

PRESENTATION DE LA REGION _____ **14**

(1) Situation géographique _____ 14

(2) Organisation administrative _____ 14

(3) Caractéristiques physiques et potentialités naturelles _____ 14

3.1 PRESENTATION PHYSIQUE _____ **14**

3.1.1 Le relief _____ 14

3.1.2 Le Climat _____ 14

3.1.3 Les types de sols _____ 15

3.1.4 Les eaux de surface et les eaux souterraines _____ 15

3.1.5 Le couvert végétal _____ 16

3.1.6 La faune _____ 16

(4) Aspects économiques et sociaux _____ 17

4.1 LA CROISSANCE ECONOMIQUE _____ **17**

1.1.1 LA PROTECTION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE _____ **17**

1.1.2 LA GOUVERNANCE LOCALE _____ **18**

(5) Sur le plan culturel _____ 19

I I CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE _____ **20**

I.1 Effectifs et accroissement de la population _____ 20

I.2 Structure par âge et par sexe _____ 20

I.3 Répartition spatiale de la population _____ 22

I.4 Nuptialité _____ 22

I.5 TENDANCES DE LA FÉCONDITÉ _____ 25

II CHAPITRE II : URBANISATION, HABITATION ET ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE 27

II.1 Urbanisation _____ 27

II.2 Habitation _____ 29

II.3 accès aux services sociaux de base _____ 29

III CHAPITRE III : EDUCATION _____ **32**

III.1 Enseignement préscolaire _____ 32

Evolution des Effectifs du Préscolaire 32
III.2 Infrastructures du préscolaire 33
III.3 Personnel enseignant dans le préscolaire 33
III.4 - Enseignement élémentaire 34
III.5 Taux brut de scolarisation 34
III.6 Effectifs des élèves dans l'enseignement élémentaire 35
III.7 Infrastructures scolaires dans l'enseignement élémentaire 35
III.8 Personnel enseignant dans l'enseignement élémentaire 36
III.9 Résultats au CFEE 37
III.10 Enseignement moyen GENERAL 37
III.10.1 Effectifs des élèves dans l'enseignement moyen 37
III.10.2 Evolution du personnel enseignant de l'Enseignement Moyen général 38
III.10.3 Résultats du BFEM dans la région par Centre/Jury 38
III.11 Enseignement Secondaire Général 39
III.11.1 Taux Brut de Scolarité 39
III.11.2 Evolution des effectifs du Public et du Privé 40
III.11.3 Evolution du nombre de structures 40
III.11.4 RESULTATS DU BACCALAUREAT TECHNIQUE 2011 41
III.11.5 Résultats du BAC Général en 2011 41
III.12 L'Alphabétisation Fonctionnelle 42
III.13 Indicateurs globaux dans les Daaras 43
IV CHAPITRE IV : SANTE 45
IV.1 Infrastructures 45
IV.2 Personnel de santé 47
IV.3 PLANIFICATION FAMILIALE 47
UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION 48
IV.4 MORTALITÉ DES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS 50
NIVEAUX ET TENDANCES 50
CONCLUSION 52
V CHAPITRE V : HYGIENE 53
V.1 RESSOURCES DE LA BRIGADE 53
V.1.1 Moyens humains 53
V.1.2 Moyens logistiques 53

V.1.3 Moyens matériels d'intervention : 54
V.2 SITUATION HYGIENIQUE 54
V.2.1 Activités réalisées 54
V.2.2 Inspection des établissements recevant du public (ERP) 55
V.2.3 Infractions relevées 56
V.3 Mesures répressives 57
V.4 Suivi des activités des ONG et des Projets 57
V.5 Difficultés rencontrées 57
V.6 Assainissement 58
VI CHAPITRE VI : ASSISTANCE 61
VI.1 Activités de la 63eme Compagnie du GNSP 61
VI.2 Accidents sur la voie publique 62
VI.3 Activités de l'Action SOCIALE 63
VII CHAPITRE VII : AGRICULTURE 65
VII.1 Mise en place des facteurs de production 65
VII.2 Situation pluviométrique 67
VII.3 Programmes spéciaux 68
VII.4 Résultats de la campagne 69
VIII CHAPITRE VIII : ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES 72
VIII.1 Végétation 72
VIII.2 Exploitations forestières 72
VIII.3 Protection des forêts 73
VIII.4 LA Faune 76
VIII.5 Feux de brousse 78
IX CHAPITRE IX : ELEVAGE 80
IX.1 Effectifs du cheptel 80
IX.2 ABATTAGES CONTRÔLES 81
IX.3 Production des cuirs et peaux 82
IX.4 Production de miel 82
IX.5 Sanctions du contrÔle des abattages 83
IX.6 SAISIES PARTIELLES 83
IX.7 Amélioration génétique 83
IX.8 Résultats des opérations d'insémination artificielle 84

IX.9 Santé animale 85
IX.10 Surveillance épidémiologique 85
IX.11 Epidémiologie de la rage 86
IX.12 Mouvement commercial du bétail 86
IX.13 Transhumance 87
X CHAPITRE XI : HYDRAULIQUE URBAINE –HYDRAULIQUE RURALE 89
X.1 HYDRAULIQUE URBAINE 89
X.1.1 Evolution des abonnes à la SDE dans la commune de Kédougou 89
X.1.2 Evolution de la production d'eau par la SDE dans à Kédougou 90
X.1.3 Evolution de la consommation d'eau à Kédougou 90
X.2 HYDRAULIQUE RURALE 92
XI CHAPITRE XII : COMMERCE 93
XI.1 Suivi périodique des prix et stocks. 93
XII CHAPITRE XIII : JEUNESSE ET SPORT 97
XII.1 jeunesse 97
XII.2 activités de jeunesse réalisées à Kédougou en 2011 98
XII.3 V – ANALYSE DES RESULTATS : 101
XII.4 SPORT 101
XII.5 Répartition des licenciés par Département 102
XII.6 Répartition des sportifs selon la discipline et le type de licence 102
XIII CHAPITRE XIV : JUSTICE 104
XIII.1 LA Population carcérale 104
XIII.2 LES CONDAMNEs 105
XIV CHAPITRE XV : MINES, INDUSTRIE ET ARTISANAT 109
XIV.1 MINES 109
XIV.2 Industrie 111
XIV.3 Artisanat 111

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Superficie et densité de population par département en 2011 22

Tableau 2 : Répartition (en %) des femmes et des hommes de 15-49 ans par état matrimonial actuel, selon l'âge, Région Kédougou 2010-11 24

Tableau 3 : Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans, actuellement en union, par nombre de coépouses, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Région Kédougou 2010-11 25

Tableau 4 : évolution de l'indice synthétique de fécondité de la région de Kédougou selon les EDS et EDS-MICS 25

Tableau 5 : Visas des branchements en électricité et en eau de 2010 à 2011 28

Tableau 6 : Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par type de toilettes/latrines, selon le milieu de résidence KEDOUGOU 30

Tableau 7 : Evolution des effectifs du Préscolaire 2009/2010 et 2010/2011 33

Tableau 8 : Infrastructures du préscolaire 33

Tableau 9 : Répartition du personnel selon le statut des écoles 2009/2010 à 2010/2011 34

Tableau 10 : Evolution du TBS de l'élémentaire de 2009/2010 à 2010 à 2011 34

Tableau 11 : Effectif des élèves de l'élémentaire par département 2009/2010 et 2010/2011. 35

Tableau 12 : Evolution de la répartition des établissements scolaires 35

Tableau 13 : Evolution du nombre d'écoles entre 2010 et 2011 36

Tableau 14 : Evolution des effectifs des enseignants de 2009/2010 à 2010/2011 36

Tableau 15 : Etat du recrutement des enseignants dans l'élémentaire 37

Tableau 16 : Indicateurs au CFEE par département en 2011 37

Tableau 17 : Effectifs des élèves dans l'enseignement moyen 38

Tableau 18 : Evolution du personnel enseignant de l'Enseignement Moyen général 38

Tableau 20 : Résultats du BFEM dans la région par Centre/Jury 39

Tableau 19 : Evolution du Taux Brut de Scolarité 39

Tableau 21 : Evolution des effectifs du Public et du Privé 40

Tableau 22 : Evolution du nombre de structures 40

Tableau 23 : Résultats du BAC Technique 2011 41

Tableau 24 : Résultats du BAC Général en 2011 42

Tableau 25 : Effectifs globaux en alphabétisation 42

Tableau 26 : Evolution du nombre de structures 43

Tableau 27:Principaux ratio en infrastructures sanitaires 45

Tableau 28: Répartition des populations en fonction des distances les séparant des structures de santé 46

Tableau 29 : Taux de couverture des infrastructures par rapport à la population en 2011 46

Tableau 30 : Répartition du personnel sanitaire selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011 _____ 47

Tableau 31 : Utilisation actuelle de la contraception par caractéristiques sociodémographiques REGION DE KEDOUGOU _____ 49

*Tableau 32 : Quotients de mortalité néonatale, post-néonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile par période de cinq ans ayant précédé l'enquête, EDS-MICS Kédougou 2010-11*_____ 51

Tableau 33 : indicateurs de performance du secteur de la santé _____ 51

Tableau 34 : Moyens humains du Service Régional de l'Hygiène en 2011 _____ 53

Tableau 35 : Situation des moyens logistiques en 2011 _____ 54

Tableau 36 : Moyens matériels d'intervention _____ 54

Tableau 37 : Répartition des concessions visitées selon l'approvisionnement en eau et le type d'assainissement en 2011 _____ 55

Tableau 38 : Répartition du nombre d'établissement recevant du public selon la nature en 2011 _____ 56

Tableau 39 : Répartition des domiciles visités selon le type d'infraction relevé en 2011 _____ 56

*Tableau 40 : Sortie de secours selon la nature de l'intervention en 2011*_____ 62

*Tableau 41 : Répartition des accidents sur la voie publique en 2011*_____ 62

*Tableau 42 : Récapitulatif des quantités de semences distribuées durant la campagne agricole 2009/2010*__ 66

*Tableau 43 : Récapitulatif des quantités d'intrants distribuées durant la campagne agricole 2009/2010*_____ 67

Tableau 44 : Matériels remis durant l'année 2010/2011 selon le département _____ 67

*Tableau 45 : Résultats après contrôle au champ*_____ 68

Tableau 46 : Estimations visuelles des rendements 2010/2011 _____ 69

*Tableau 47 : Résultats définitifs de la campagne agricole (mil, sorgho, maïs) 2010/2011*_____ 70

*Tableau 48 : Résultats définitifs de la campagne agricole (riz, fonio) 2010/2011*_____ 70

*Tableau 50 : Exécution du quota de bois de service en 2011*_____ 73

*Tableau 51 : recettes tirées sur l'exploitation des produits forestiers non ligneux en 2011*_____ 73

Tableau 52 : répartition du nombre de Km de pare-feu nus réalisé par département en 2011 _____ 74

Tableau 53 : répartition du nombre de Km de pare-feu verts réalisé par département en 2011 _____ 74

*Tableau 54 : Production de plants par type de pépinière et par espèce en 2011*_____ 75

*Tableau 55 : répartition des quotas autorisés par espèce en 2011*_____ 77

Tableau 56 : répartition de pièces abattues par espèce en 2011 _____ 78

Tableau 57 : répartition des superficies brûlées par ha et par département en 2011 _____ 78

*Tableau 58 : Effectifs du cheptel par espèce selon le département en 2011*_____ 80

Tableau 59 : Abattages contrôlés par département en 2011 _____ 82

*Tableau 60 : évolution de quantité des cuirs et peaux de 2010 à 2011*_____ 82

Tableau 61 : Répartition des types d'organe saisis _____ 83

Tableau 62 : Répartition des vaches sélectionnées pour être inséminées par département en 2011 _____ *84*

*Tableau 63 : Résultats des opérations d'insémination artificielle par département*_____ *84*

Tableau 64 : Epidémiologie des différentes affections _____ *85*

Tableau 65 : sorties des mouvements de bétails _____ *87*

Tableau 66 : Transhumance Interne _____ *88*

Tableau 67 : Evolution des abonnés à la SDE à Kédougou de 2002 à 2011 _____ *89*

*Tableau 68 : Evolution de la production d'eau à Kédougou de 2002 à 2011*_____ *90*

Tableau 69 : Evolution de la consommation d'eau à Kédougou de 2002 à 2011 _____ *91*

Tableau 70 : Suivi périodique des prix selon des stocks alimentaires en 2011 _____ *93*

Tableau 71 : Effectif du personnel _____ *97*

*Tableau 72 : Situation des infrastructures de jeunesse par département*_____ *98*

*Tableau 73 : Typologie des différentes formes d'organisations de jeunesse le nombre et la catégorie*_____ *99*

Tableau 74 : Répartition des sportifs selon la discipline et le type de licence _____ *103*

*Tableau 75 : Répartition des condamnés selon la nationalité*_____ *105*

Tableau 76 : répartition des condamnés selon la durée moyenne de peine et type d'infraction _____ *108*

Tableau 77 : Répartition des gisements selon la localisation et la quantité _____ *110*

Tableau 78 : Répartition des artisans à la chambre des métiers selon le type en 2010 _____ *112*

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique:1 évolution de la population de 1988 à 2011 _____ *20*

*Graphique:2 Pyramide des âges de la Région de Kédougou en 2011*_____ *21*

Graphique 3 : répartition de la population de la région de Kédougou par département en 2011 _____ *22*

Graphique 4 : Proportion de femmes et d'hommes célibataires par âge _____ *24*

*Graphique 5 : tendances de la fécondité dans la région de Kédougou*_____ *26*

*Graphique 6 : Effectifs du personnel enseignants dans le préscolaire de 2009/2010 à 2010/2011*_____ *34*

Graphique 8 : résultats du BAC Technique 2011 de Kédougou _____ *41*

Graphique 9 : résultats du BAC général de 2011 _____ *42*

Graphique 10 : Prévalence contraceptive parmi les femmes en union selon la méthode dans la région de Kédougou EDS-MICS 2010-11 _____ *48*

Graphique 11 : Prévalence contraceptives moderne parmi les femmes en union selon le quintile de bien-être et le niveau d'instruction dans la région de Kédougou EDS-MICS 2010-11 _____ *49*

Graphique 12 : évolution des interventions par mois du G. N. des Sapeurs-Pompiers de 2010 à 2011 _____ *61*

*Graphique 13 : répartition en ha des superficies brûlées par les feux précoces et par département en 2011*_____ *75*

Graphique 14 : évolution de la production de plants par type de pépinière de 2010 à 2011 _____ *76*

Graphique 15 : Estimation du cheptel de la région de Kédougou en 2011 _____ *81*

Graphique 16 : Evolution des abonnés à la SDE à Kédougou de 2002 à 2011 _____ *90*

*Graphique 17 : Comparaison entre la production et la consommation d'eau entre 2002 et 2011*_____ *91*

*Graphique 18 : Suivi des prix des stocks en 2011*_____ *94*

Graphique 19 : Répartition des condamnés selon le type d'infraction _____ *106*

Graphique 20 : Répartition des condamnés selon la durée d'emprisonnement _____ *107*

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ADMAS	Agence pour le Développement du Marketing Social
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AME	Accords Multilatéraux sur l'Environnement
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASC	Association Sportive et Culturelle
CCP	Compte Courant Postal
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CDGM	Cellule de Développement Géologique et Minier
CETF	Centre d'Enseignement Technique Féminin
CFEE	Certificat de Fin d'Etude Elémentaire
CGP	Consultation Primaire Globale
CIMEL	Centres d'Impulsion pour la Modernisation de l'Elevage
CMT	Choice money transfer
CNE	Caisse Nationale d'Epargne
CPG	Consultation Primaire Globale
DEFCCS	Direction des Eaux et Forêts, des Chasses et de la Conservation des Sols
DESPS	Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DREEC	Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
DRUH	Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
DSRP II	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTC3	Diphtérie, Tétanos, Coqueluche
EDS/MICS	Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (Multiple Indicateur Cluster Survey)
ERP	Etablissements Recevant du Public
FAR	Population Féminine en Age de Reproduction
FONSTAB	Fonds d'Appui à la Stabulation
FPM	Fermes Privées Modernes
GNSP	Groupement National des Sapeurs-Pompiers
IA	Inspection d'Académie
ICP	Infirmier Chef de Poste
IEC	Information, Education, Communication
INEP	Institut National de l'Education Populaire
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IST	Infections Sexuellement Transmissibles

LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
LTIM	Lycée Technique Industriel et Minier
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
NISDEL	Nouvelle Initiative Sectorielle pour le Développement de l'Elevage
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OIP	Offre Initiale de Pilule
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONCAV	Organisation Nationale de Coordination des Activités de Vacances
PAPIL	Programme d'Appui à la Petite Irrigation Locale
PDEF	Programme Décennal de l'Education et de la Formation
PGIES	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNDE	Plan National de Développement de l'Elevage
POGEBE	Projet Régional de Gestion Durable du Bétail
PS	Poste de Santé
PSJ	Programme Sectoriel Justice
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RPC	Responsable de la Production Cotonnière
RTPC	Relai Technique de la Production Cotonnière
SCOFI	La Scolarisation des Filles
SDDR	Secteur Départemental du Développement Rural
SDE	Sénégalaise Des Eaux
SENELEC	Société Nationale d'Electricité du Sénégal
SODEFITEX	Société de Développement des Fibres Textiles
SR	Service Régional
SRDC	Service Régional du Développement Communautaire
SRJS	Service Régional de la Jeunesse et des Sports
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SRV	Service Régional Vétérinaire
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UASSU	Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires
ZIC	Zone d'intérêt cynégétique

AVANT PROPOS

En conformité avec ses missions, l'ANSD, qui est chargée d'assurer la coordination technique des activités du système statistique national en plus de ses activités de production et de diffusion des données statistiques, réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2010, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2011 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL
Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

PRESENTATION DE LA REGION

(1) Situation géographique

La région de Kédougou est issue du découpage de l'ancienne région de Tambacounda. Elle est créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant la loi 72-02 du 1er Février 1972 portant organisation de l'Administration Territoriale et Locale. Elle couvre une superficie de 16 896 Km2 (9% du territoire national ; elle compte 133 459 habitants en 2011 ; soit une densité de 8 habitants au km2.

Elle est limitée :

- à l'Ouest et au Nord par le département de Tambacounda ;
- à l'Est par la République du Mali ;
- au Sud par la République de Guinée.

(2) Organisation administrative

Sur le plan administratif, elle est composée de :

- 03 Départements (Kédougou, Salémata et Saraya) ;
- 06 Arrondissements (Bandafassi, Fongolimbi, Dakatéli, Dar Salam, Bembou, Sabodala) ;
- 20 Collectivités locales (1 région, 3 communes et 16 Communautés Rurales)
- 317 villages.

(3) Caractéristiques physiques et potentialités naturelles

3.1 Présentation physique

3.1.1 Le relief

Le relief de la région est le plus accidenté du pays avec un point culminant à 581 m à Sambangallou au Sud. La région est bordée à l'ouest par les collines du pays Bassari et le mont Assirik qui domine le Parc National de Niokolo – Koba (PNNK). Ce relief est entrecoupé par des plateaux et des vallées qui constituent les principales zones de culture.

3.1.2 Le Climat

La région a un climat de type soudano-guinéen. On y distingue deux grandes périodes de régime thermique. La période de basses températures, allant de Juillet à Février avec plus de fraîcheur aux mois de Décembre et de Janvier et la période de hautes températures se situant entre Mars et Juin. Les températures sont généralement élevées avec des maxima variant entre 34° et 42° et des minima de 21° à 25°.

Elle est l'une des régions les plus pluvieuses du pays avec au moins 1300 mm/an. La saison des pluies dure environ six (06) mois, de Mai à Octobre, avec une saison sèche de six (06) mois également allant de Novembre à Mai. Elle est soumise à l'harmattan pendant sept (07) mois (Octobre à Avril). Toutefois, cette pluviométrie se caractérise par une grande variabilité spatio-temporelle, les mois d'Août et Septembre étant les plus pluvieux.

L'insolation moyenne annuelle dépasse 3 000 heures, soit environ 8 à 9 heures d'ensoleillement par jour. Le mois d'Août reçoit la durée d'insolation la plus courte. La nébulosité est maximale pendant l'hivernage.

L'humidité relative est très élevée en hivernage. Elle dépasse 97% entre Août et Octobre. De Janvier à Mars, elle baisse pour atteindre une valeur minimale voisine de 10 %. L'évaporation croît du Sud au Nord, à l'inverse du gradient pluviométrique. De Décembre à Mai, elle est supérieure à 200 mm.

Sous l'effet de l'anticyclone des Açores, la région est soumise aux types de vents que sont les alizés continentaux de direction Nord-Est, l'harmattan du secteur Est avec de l'air chaud et sec et la mousson avec de l'air chaud et humide. Entre Avril et Mai, la vitesse des vents observée à Kédougou est supérieure à 2 m/s.

Une telle situation lui confère une biodiversité très importante aussi bien du point de vue faunique que floristique. En effet, on y rencontre quasiment toutes les espèces de la flore guinéenne présente au Sénégal mais aussi une bonne partie de la faune de l'Afrique de l'Ouest dont plusieurs espèces d'antilopes. Cette biodiversité est la résultante en partie de caractéristiques climatiques favorables.

3.1.3 Les types de sols

Les principaux types de sols de la région sont les suivants : les sols minéraux bruts d'érosion (lithosols), les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire, les sols ferrugineux tropicaux (non lessivés, lessivés sans concrétions et lessivés avec concrétions), les vertisols, les sols hydromorphes et halomorphes. Il est à noter que les sols ferrugineux tropicaux et les sols peu évolués d'érosion prédominent dans la région.

3.1.4 Les eaux de surface et les eaux souterraines

Le réseau hydrographique est dense et dépend très fortement de la pluviométrie. La région est arrosée par la Falémé et le fleuve Gambie et ses affluents tels que le Niokolo. La Gambie et la Falémé qui constituent les deux grands fleuves entrent en étiage par

endroits et jouent un rôle important dans le développement local (agriculture, alimentation en eau des hommes et du bétail). La région compte également une multitude de petits cours d'eau, mais intermittents dont le Diougol, le Daléma, le Dialé, le Diaguiri, le Diarra, le Thiokoye, le Sandoundou, etc.

3.1.5 Le couvert végétal

La région renferme d'importantes ressources forestières. La végétation est organisée en savane arborée dense, en forêts denses et claires, en galeries forestières le long des cours d'eau. Ce paysage est coupé par le relief accidenté qui multiplie les habitats écologiques d'où l'importance de la flore qui est la plus riche et la plus variée du Sénégal.

La végétation est similaire à celle de la zone guinéenne ; elle est composée de reliques de forêts sèches sur des plateaux à sols sableux et profonds et de forêts galeries le long des rivières.

Les formations végétales sont caractérisées par des savanes boisées, des forêts claires, des forêts sèches en voie de dégradation, des forêts rupicoles situées le long des cours d'eau comme le fleuve Gambie et la Falémé. La diversité des espèces reste relativement élevée et la protection de ces forêts permet la conservation d'une grande partie des ressources génétiques menacées de disparition au Sénégal.

Les forêts sèches de cette zone sont en train de disparaître à cause des changements climatiques et des pressions exercées par les activités humaines.

Les espèces végétales potentiellement menacées dans cette zone sont entre autres Pterocarpus erinaceus, Cordyla pinnata, Borassus aethiopum….

3.1.6 La faune

La région représente l'un des derniers bastions de la faune du Sénégal. On rencontre au niveau de la ZIC Falémé la grande faune composée de bandes d'antilopes les plus prestigieuses du monde dont l'hippotrague (antilope cheval ou Koba) et l'élan de derby. On y trouve aussi des hippopotames, des buffles, des lions, des panthères, des crocodiles….). La région abrite également une grande partie du PNNK.

Toutefois, la faune est aujourd'hui menacée par le braconnage, l'installation des sociétés minières et par l'orpaillage : d'abord par la destruction de son habitat, ensuite

par les produits chimiques utilisés pour l'extraction de l'or et qui occasionnent la pollution des cours d'eau.

Par ailleurs, aucun dénombrement de cette faune au niveau de la ZIC Falémé n'a été fait à ce jour.

(4) Aspects économiques et sociaux

4.1 La croissance économique

L'économie régionale qui était fortement tributaire de l'agriculture, est aujourd'hui dominée par le secteur informel tel que le commerce qui a pris un grand essor grâce en partie, au développement exponentiel de l'orpaillage. Cette dernière citée a fini de changer la configuration de la région avec l'abandon progressif de l'agriculture, l'occupation anarchique de l'espace et la ruée des populations de la sous-région vers les sites d'exploitation aurifère (par exemple à Sambrambougou, au moins (14) nationalités y ont été recensées).

Cette nouvelle situation renforce la vulnérabilité de la région de Kédougou à l'insécurité alimentaire. En effet, depuis 2007, avec les enquêtes WAM/PAM et celles de l'AGVSAN en 2010, la région est toujours classée dans les zones rouges sur le plan de la sécurité alimentaire.

Compte tenu de tout ce qui précède donc, il urge de relancer et de renforcer les politiques agricoles de l'Etat dans la région et ainsi éviter aux populations des risques de famine. Par ailleurs, d'autres secteurs peuvent aussi être valorisés pour mieux booster la croissance économique. Parmi ces secteurs, les mines semblent occuper une place de choix. Pour ce faire, il est indispensable de promouvoir les PME/PMI qui s'activent directement ou indirectement dans les activités minières, mais aussi organiser et réglementer dans les meilleurs délais le secteur de l'orpaillage.

D'autres secteurs tels que l'élevage, le tourisme, l'artisanat et la culture doivent aussi être valorisés et ainsi contribuer au développement économique de la région.

1.1.1 La protection sociale et environnementale

Le niveau de pauvreté actuelle de la région de Kédougou fait que les couches les plus vulnérables à savoir les personnes âgées, les handicapés, les enfants et les femmes

sont de plus en plus exposées. Parmi celles-ci, les enfants et les femmes sont les plus affectés par cette vulnérabilité surtout au niveau des sites d'orpaillage appelés « Diouras » avec l'utilisation de produits chimiques dangereux comme le mercure et le cyanure, la poussière et les violences causées par les adultes. Ces mêmes produits causent des dégâts énormes sur l'environnement avec notamment la pollution des eaux de surface et souterraines.

Par ailleurs, le statut de zone carrefour de la région, ainsi que les activités lucratives liées à l'orpaillage favorisent l'utilisation à grande échelle des motos et cyclomoteurs avec pour conséquences :

- De nombreux accidents souvent mortels
- Des nuisances de toutes sortes (bruit, poussière, fumée)

Ainsi, la systématisation des études d'impacts environnementales et sociales et un suivi rigoureux des plans de gestion de ces études aideraient à atténuer les éventuels impacts négatifs sur les populations et l'environnement. Les collectivités locales doivent également élaborer des plans de contingence et réaliser des ouvrages d'assainissement dans les grandes agglomérations.

1.1.2 La Gouvernance locale

La jeune région de Kédougou peine encore à trouver des voies et moyens pour prendre son envol. En effet, depuis son érection en région, la plupart des services étatiques sont abrités par des maisons conventionnées. Ceci est aussi valable pour les nouvelles collectivités locales qui sont dépourvues de locaux devant abritant leurs sièges. Pour remédier à cela, une politique hardie de construction de bâtiments administratifs et d'édifices publics devra être rapidement initiée.

Dans le domaine sécuritaire, l'absence de tribunal régional, de commissariat de police, de camp des sapeurs-pompiers et le faible effectif dans les brigades de gendarmerie sont autant de lacunes qui préoccupent sérieusement les populations.

Cette situation est exacerbée par le regain de violence dans les sites d'orpaillage, les multiples braquages, les vols à mains armées, les braconnages à grande échelle et le grand banditisme transfrontalier. Aussi, pour restaurer la sécurité publique dans cette région frontière, il urge de procéder au maillage complet du territoire régional en renforçant les effectifs existants et la mise en place d'un dispositif fixe et opérationnel.

(5) Sur le plan culturel

La région présente un potentiel touristique riche et varié mais son exploitation est très faible.

Les différents types de tourisme pratiqués dans la région sont :

- la chasse sportive pratiquée dans des zones amodiées attribuées aux hôtels et campements ;
- le tourisme de découverte
- le tourisme culturel (les manifestations culturelles en pays Bedik, Iwol, Ethiowar, Dandé et en pays Bassari Ethiolo, Eganga, Koté)

L'offre touristique est essentiellement constituée de campements, d'hôtels et d'auberges.

En plus de ces infrastructures, la région regorge de plusieurs produits culturels, fruits d'une présence ethnique et culturelle très diversifiée mais également d'une créativité artistique assez remarquable. On peut notamment citer : les statuettes Bassari, les vans des Dialonké, les masques, les coiffures, les habillements etc. En plus de ces produits culturels, plusieurs sites touristiques contribuent également à renforcer l'attractivité de la région.

A titre illustratif, on peut citer :

- Une réserve de faune et de flore unique au Sénégal : le Parc National de Niokolo Koba (PNNK) et la ZIC.
- Plusieurs chutes d'eau : les Cascades de Dindéfélo, de Ségou et de Toumania,
- Une diversité ethnique et culturelle : pays Bassari, Malinké, Peul, Dialonké, Bedik, Bambara, Diakhanké ; Tanda
- Erection du Pays Bassari en Patrimoine Mondial de l'UNESCO ;

Toutefois, le management du secteur reste encore faiblement structuré : les acteurs viennent juste de mettre en place un syndicat d'initiative et de tourisme.

I CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE

Les données sur la population de la région de Kédougou pour l'année 2011 sont issues des projections démographiques basées sur le recensement de 2002 (ANSD)

I.1EFFECTIFS ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Avec une population de 133 459 habitants en 2011, la région de Kédougou ne représente que 1% de la population du Sénégal. L'évolution de la population est assez rapide durant les 23 dernières années. Elle est passée de 71125 habitants en 1988 à 133459 soit un taux d'accroissement annuel de 2,7% La région occupe la dernière place du point de vue démographique par rapport aux autres régions du Sénégal.

Graphique:1 évolution de la population de 1988 à 2011

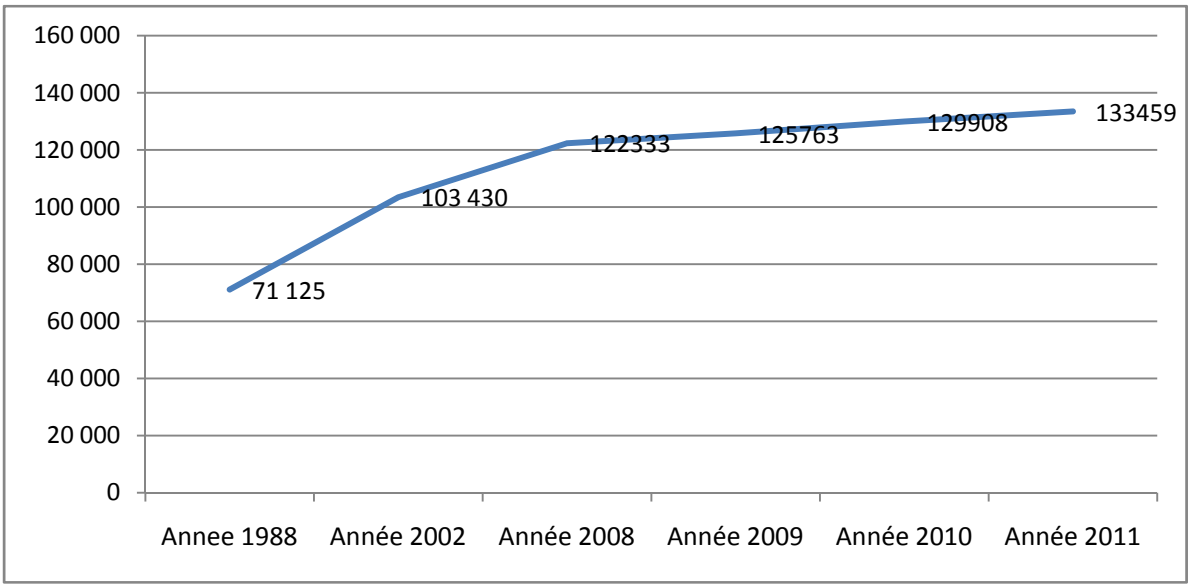

Parmi les causes de l'évolution rapide de la population on peut citer la migration résultante de l'exploitation des mines d'or de Sabadola, mais aussi la présence de plus de 20 sociétés qui s'activent dans l'exploration minière et de façon générale.

Le temps de doublement cette population est de 26 ans. Il est très court et annonce déjà le fardeau que les élus locaux et l'Etat auront pour la gestion de la région dans toutes ses composantes.

I.2 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

On note que 47% des habitants ont moins de 15 ans. La population en âge de travailler c'est-à-dire potentiellement active (15-60 ans) est estimée en 2011 à 65272 personnes soit 49% de la population totale. Parmi ces personnes potentiellement actives, les

femmes en représentent les 53%. Le rapport de dépendance démographique est de 0,96 en 2011. En d'autres termes, cela signifie que 100 personnes actives ont à leur charge 96 personnes. Il y'a une légère amélioration de ce rapport de dépendance comparée à l'année 2010 où il était de 0,95.

La répartition par âge révèle aussi qu'il y'a un déséquilibre entre les sexes. En effet, le rapport global de masculinité est de 94,8. Cela signifie qu'il y'a 95 hommes pour 100 femmes. Cette extrême jeunesse de la population traduit l'énorme effort qu'il faudra consentir dans les secteurs économique et social pour lutter contre la pauvreté et les taux de morbidité trop élevés observés dans la région.

Graphique:2 Pyramide des âges de la Région de Kédougou en 2011

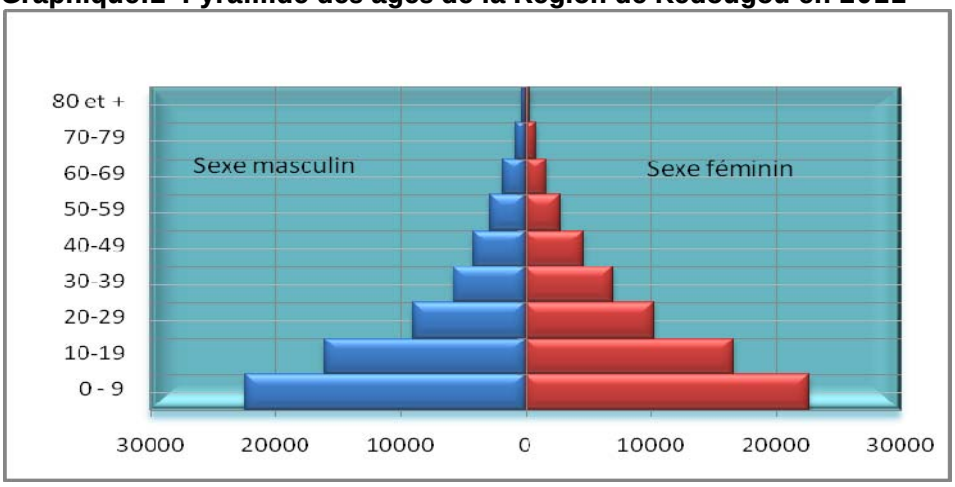

Source : ANSD

I.3 REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

Le département de Kédougou concentre plus de la moitié de la population régionale, soit 55%. Il est suivi du département de Saraya avec 29% et enfin de Salémata avec 16% des effectifs. La densité de population régionale passe de 6 à 8 habitants au Km2 de 2002 à 2011.

La région de Kédougou reste encore une zone rurale en 2011. La répartition de la population selon le milieu révèle que 84% de la population vit en zone rurale. Le taux d'urbanisation de 16% reste très faible comparé au niveau national où il a atteint les 45% en 2011. Il faut constater que 9 personnes sur 10 de la population urbaine vivent dans la Commune de Kédougou.

Tableau 1 : Superficie et densité de population par département en 2011

Nom localité	Population	Superficie en Km^2	Densité au Km^2
Région Kédougou	133459	16896	8
Département Kédougou	73402	6149	12
Département Salémata	21354	1970	11
Département Saraya	38703	8777	4

Source : SRSD Kédougou

Graphique 3 : répartition de la population de la région de Kédougou par département en 2011

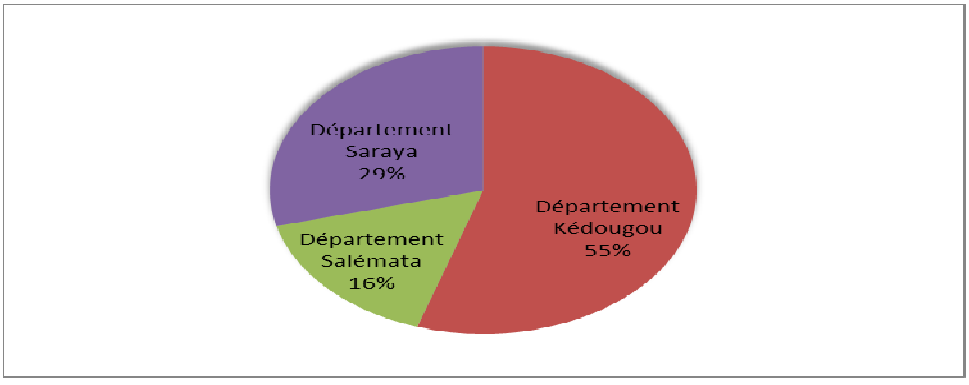

I.4 NUPTIALITE

La nuptialité constitue un déterminant important de la fécondité par son rôle majeur dans l'exposition des femmes aux risques de grossesse.

Le tableau suivant présente la répartition des femmes et des hommes de la région de Kédougou selon leur état matrimonial au moment de l'enquête EDS-MICS. Plus de 8 femmes sur 10 âgées de 15-49 ans (84,3 %) et 6 hommes de 15-59 ans sur 10 (57,1

%) étaient en union au moment de l'enquête. Comparée à la moyenne nationale ou 7 femmes sur 10 de 15-49 ans et 4 hommes sur 10 de 15-59 ans étaient en union, Kédougou se présente comme une région où la nuptialité est très forte.

A Kédougou, l'union se réduit au mariage, 99 % des femmes et 100 % des hommes déclarés en union, étant effectivement mariés. Seulement 0,7 % des femmes vivaient avec un conjoint sans être mariés (union consensuelle). Le célibat concernait 13,2% des femmes et 41,5% des hommes; 1,6% des femmes et 1,4 % des hommes étaient divorcés ou séparés. Environ 1% des femmes étaient veuves.

Le même tableau montre également que les proportions de femmes célibataires diminuent rapidement avec l'âge, passant de 53,2% à 15-19 ans à 9,2% à 20-24 ans et 2,1% à 25-29 ans. A partir de 30 ans le célibat est nul dans la région là où le niveau national atteint les 9%. Inversement, la proportion de femmes mariées augmente avec l'âge. Elle passe de 46,8% à 15-19 ans à 88,4 % à 20-24 ans. A partir de 30-34 ans, 97% des femmes de Kédougou étaient mariées. Comme pour les femmes, le pourcentage d'hommes célibataires diminue rapidement avec l'âge, à l'inverse du pourcentage de mariés. Les hommes se marient plus tard: à 20-24 ans, 87 % sont encore célibataires contre 9 % chez les femmes.

Tableau 2 : Répartition (en %) des femmes et des hommes de 15-49 ans par état matrimonial actuel, selon l'âge, Région Kédougou 2010-11

Groupe d'âges	État matrimonial								
	Célibataire	Marié	Vivant ensemble	Divorcé	Séparé	Veuf	Total	Pourcentage d'enquêtés actuellement en union	Effectif d'enquêtés
FEMME									
Âge									
15-19	53,2	46,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	46,8	24
20-24	9,2	88,4	0,5	1,9	0,0	0,0	100,0	89,0	20
25-29	2,1	94,2	0,0	0,0	1,3	2,4	100,0	94,2	21
30-34	0,0	96,8	1,1	1,5	0,6	0,0	100,0	97,9	16
35-39	0,0	96,4	0,0	2,3	0,0	1,3	100,0	96,4	16
40-44	0,0	98,3	0,0	1,7	0,0	0,0	100,0	98,3	9
45-49	0,0	91,7	0,0	2,1	3,2	3,1	100,0	91,7	8
Ensemble 15-49	13,2	84,1	0,3	1,1	0,5	0,8	100,0	84,3	115
50-59	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0
Ensemble 15-59	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0
									HOMME
Âge									
15-19	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	9
20-24	87,0	13,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	13,0	5
25-29	47,3	52,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	52,7	5
30-34	5,5	88,4	0,0	6,1	0,0	0,0	100,0	88,4	4
35-39	2,0	95,2	0,0	0,0	2,8	0,0	100,0	95,2	5
40-44	0,0	93,5	0,0	6,5	0,0	0,0	100,0	93,5	3
45-49	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	3
Ensemble 15-49	48,4	49,9	0,0	1,2	0,5	0,0	100,0	49,9	34
50-59	6,4	93,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	93,6	7
Ensemble 15-59	41,5	57,1	0,0	1,0	0,4	0,0	100,0	57,1	40

Graphique 4 : Proportion de femmes et d'hommes célibataires par âge

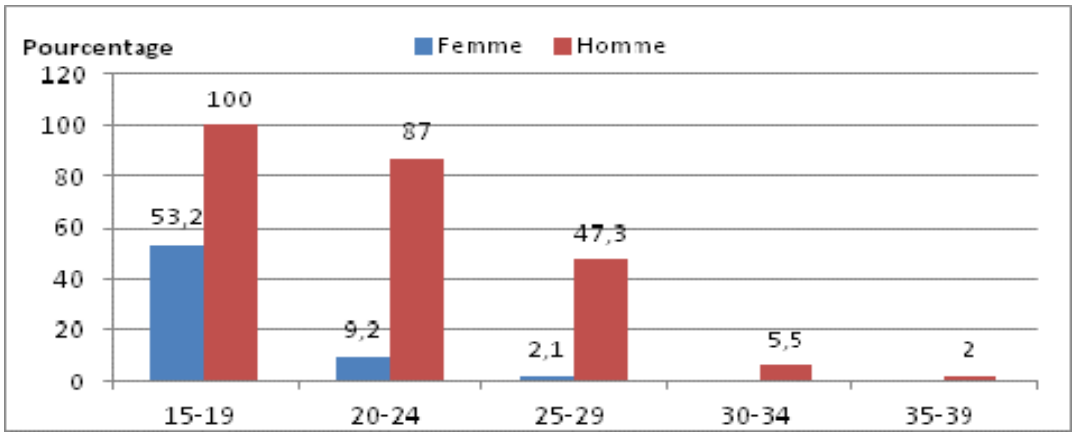

Dans la région de Kédougou, plus une femme est instruite moins elle a de coépouses. En effet, la proportion de femmes en union ayant aucune épouse est de 49% pour celles qui n'ont aucune instruction ; 59% pour celles ayant le niveau élémentaire et 63% pour celles ayant le niveau Moyen/secondaire ou plus. Dans la catégorie des femmes ayant deux épouses ou plus, les proportions sont les suivantes : 13% chez

celles qui n'ont aucune instruction, 4% pour celles qui ont le niveau élémentaire et 2% chez celles qui le niveau moyen/secondaire ou plus.
Enfin, les résultats montrent que la polygamie baisse selon l'indice de bien-être économique du ménage. En effet, elle est de 55% dans le quintile le plus pauvre, 45% dans le second quintile et 42% dans le quintile le plus riche.

Tableau 3 : Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans, actuellement en union, par nombre de coépouses, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Région Kédougou 2010-11

Caractéristique sociodémographique	Nombre de coépouses 0	1	2+	Total	Effectif de femmes
Niveau d'instruction					
Aucun	48,7	38,7	12,6	100,0	71
Primaire	58,7	37,3	4,0	100,0	21
Moyen/secondaire ou plus	63,4	34,8	1,8	100,0	6
Quintiles de bien-être économique					
Le plus pauvre	55,2	36,4	8,5	100,0	61
Second	45,0	34,3	20,8	100,0	19
Moyen	49,2	48,9	1,9	100,0	11
Quatrième	43,7	54,0	2,3	100,0	5
Le plus riche	42,3	31,6	26,0	100,0	2
Total	51,7	38,1	10,1	100,0	97

I.5 TENDANCES DE LA FÉCONDITÉ

Le Sénégal a réalisé cinq Enquêtes Démographiques et de Santé au cours de ces vingt-cinq dernières années dont un des objectifs principaux était l'estimation du niveau de la fécondité. La comparaison des résultats de l'EDS-MICS avec ceux des enquêtes précédentes révèle une tendance régulière à la baisse des niveaux de la fécondité mesurés par l'ISF au niveau de la Région de Kédougou. L'indice synthétique de fécondité est passé de 6,5 enfants par femme en 1986 à 6,4 en 1992 ; 6,23 en 1997 ; 6,2 en 2005 et 6,1 en 2011.

Tableau 4 : évolution de l'indice synthétique de fécondité de la région de Kédougou selon les EDS et EDS-MICS

	EDS 1986	EDS 1992	EDS 1997	EDS 2005	EDS-MICS 2010-11
ISF 15-49 ans	6,5	6,47	6,23	6,2	6,1
Note : L'ISF DE 1986, 1992, et de1997 appartiennent au Nord Est et celle de 2005 à la Région de Tambacounda dont faisait partie la Région de Kédougou					

Graphique 5 : tendances de la fécondité dans la région de Kédougou

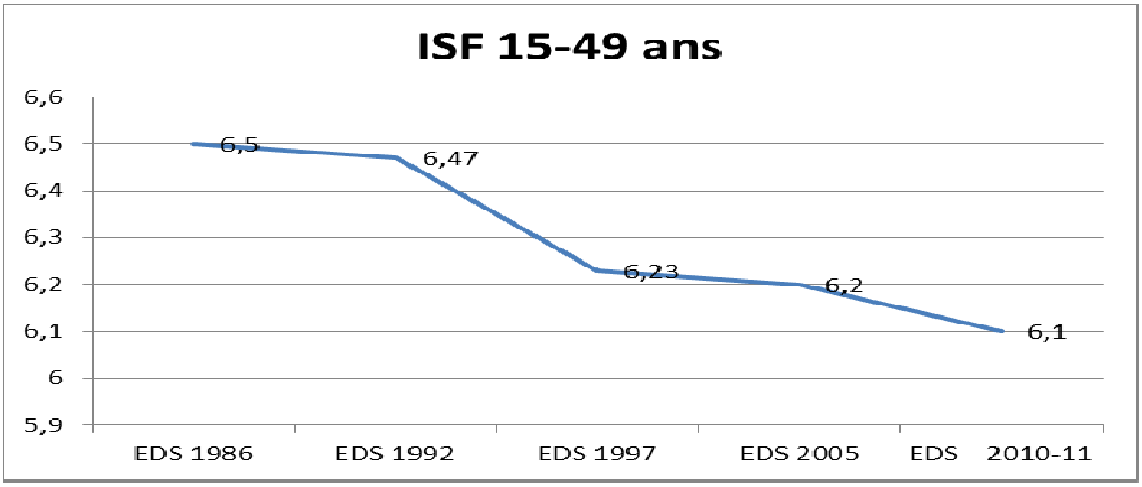

Conclusion

Kédougou est devenue une grande région de migration qui accueille un nombre important de populations venues des autres localités du pays mais aussi de la sous-région ouest africaine. Les facteurs de migration sont d'ordre d'affectation et d'affaires et de recherches d'emplois. Pour ceux qui sont originaires des autres pays ils ne travaillent pratiquement que dans le secteur des mines. L'exploitation minière dans la région constitue un facteur attractif pour les immigrés originaires des pays de la sous-région. C'est ainsi que des Guinéens, Maliens, Burkinabés, Nigérians, Ghanéens etc. constituent l'essentiel de la population étrangère à Kédougou et principalement dans les zones minières.

CHAPITRE II : URBANISATION, HABITATION ET ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

L'urbanisation est un processus de concentration de la population et des activités dans les agglomérations de caractère urbain. L'habitat se définit comme étant l'ensemble des conditions, des faits relatifs à l'habitation, au logement. Il est un mode de peuplement par l'homme des lieux où il vit. La cartographie censitaire de la région donne en zone rurale un habitat dispersé en majorité et des hameaux assez distants de leur village d'appartenance du fait des montagnes ou des zones propices à la culture mais aussi des hameaux considérés comme « Diouras » zones d'orpaillage traditionnel.
Dans ce chapitre, l'analyse s'appuie d'une part sur les données recueillies par le Service régional en charge de l'urbanisme principalement sur les visas de branchement en eau et en électricité dans la commune mais aussi des autorisations de construire délivrées par la même structure et d'autre part sur les données de l'ESPS II.

II.1 URBANISATION

La région de Kédougou compte trois (03) communes que sont Kédougou, Salémata et Saraya. Elle est la région la moins peuplée mais aussi la moins urbanisée du Sénégal avec un taux d'urbanisation de 16% dû essentiellement au caractère encore rural des communes de Salémata et Saraya.

En dépit de quelques contraintes, la région dispose d'énormes potentialités, présageant un avenir prometteur sur le plan urbanisation. Sa position géographique très avantageuse en tant que la zone aurifère du pays, devrait lui conférer un rôle de zone d'échanges internationaux et permettre aux chefs-lieux de département de connaitre un développement urbain et socioéconomique.

Toutefois, à l'exception de Kédougou, les communes de la région ne disposent pas encore de documents de planification urbaine devant contribuer à une gestion rationnelle de l'espace.

Pour le cas spécifique de la commune de Kédougou, sa croissance démographique constatée ces dernières années induit, pour les populations, des besoins réels en termes d'espace pour l'habitat et pour la réalisation d'infrastructures publiques.

La commune de Saraya bénéficiant du corridor de la route Kédougou – Moussala – Bamako souffre moins de son enclavement à cause du trafic routier. Par contre la commune de Salémata reste encore enclavée surtout pendant la période hivernale. Ces

communes offrent plus de caractéristiques rurales qu'urbaines. En effet, durant l'année 2011, le service de l'urbanisme n'a instruit que 08 dossiers alors qu'elles étaient de 10 demandes en 2010.

Bien que la plupart des habitations dispose encore de puits, les visas de branchement en eau ont connu en 2011 une hausse assez significative par rapport à l'année précédente. En 2011, 181 visas de branchement en eau ont été délivrés soit une hausse des visas de branchement de près de 66% par rapport à l'année précédente. La cause de cette expression des besoins est due à la concentration croissante de la population.

Cependant durant la même période les visas de branchement en Electricité ont baissé en 2011. On a enregistré 266 branchements en 2011 contre 315 visas de branchement en Electricité en 2010, soit une baisse de -18% en valeur relative. En effet, depuis la création de la nouvelle région de Kédougou, il y a une installation progressive de services administratifs, de fonctionnaires, de Projets et Programmes d'où la nécessité de satisfaire tous ces usagers en eau et en énergie. Le tableau ci-dessous nous montre l'évolution de la situation des visas de branchement de 2010 à 2011.

Tableau 5 : Visas des branchements en électricité et en eau de 2010 à 2011

Désignation	Visas des branchements		
	2010	**2011**	**% de variation**
Eau	61	181	+66%
Electricité	315	266	-18%
Total	376	447	19%

Source : Division Régionale de l'Urbanisme /Kédougou

On constate que le nombre de visas pour le branchement à l'électricité est nettement supérieur à celui de l'eau. La faible demande de branchement en eau est due au fait que la plupart des habitations disposent encore de puits. A cela, s'ajoute l'arrêt des branchements sociaux depuis 2009. L'utilisation des puits pour l'eau de boisson des ménages constitue un danger en ce sens qu'ils sont souvent près des latrines et des fosses septiques et peuvent par conséquent être pollués. Pour remédier à cette situation, il faudra instituer le système des branchements sociaux en permanence, car celui du système ordinaire est très cher et donc hors de portée des populations.

II.2 HABITATION

La région de Kédougou est fortement déficitaire en bâtiments devant abriter les services administratifs installés, les privés, etc. Les rares bâtiments privés qui existent sont conventionnés par l'Etat.

Par rapport aux caractéristiques des logements des questions ont été posées sur le type de matériau composant le revêtement du sol des pièces à usage d'habitation du logement dans l'EDS-MICS. Dans la région de Kédougou, 31% des ménages ont un logement dont le sol est en ciment, en carreaux ou en vinyle alors que le niveau national est à 64 %. Par ailleurs, 69% des ménages ont le sol revêtu de terre/sable, bouse ou palme/bambou.

II.3 ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Provenance de l'eau de boisson

Selon l'EDS-MICS 2010-2011, les sources auxquelles s'alimentent la plupart des ménages de la région de Kédougou, quel que soit le milieu de résidence, sont une source améliorée (69,8 %). Cela signifie que 7 ménages sur 10 boivent de l'eau d'une source améliorée. Parmi ces sources améliorées, Puits à pompe/forage tient la première place avec 52%, suivi de puits creusés 27%. L'eau de robinet vient en troisième position avec 19%.

La répartition de la population selon la source d'approvisionnement en eau de boisson révèle que 72,1% utilisent une source améliorée.

Par rapport au temps de trajet pour s'approvisionner en eau de boisson, 53,5% des ménages de Kédougou font moins de 30 minutes pour s'approvisionner en eau tandis que le niveau national lui est à 89 %.

Types de toilettes

Avec l'amélioration de l'approvisionnement en eau, l'accès à des installations sanitaires adéquates et la promotion de pratiques hygiéniques constituent des objectifs importants pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les résultats de l'EDS-MICS présentés au tableau ci-dessous montrent que seules 4,3% des ménages dans la région de Kédougou utilisent des toilettes améliorées non partagées là où le niveau national a atteint les 41 %. Par ailleurs, 4,9% des ménages ont accès à des toilettes améliorées partagées comparé au niveau national où près de deux ménages sur dix (19 %) l'utilisent. Il faut noter que 91% des ménages de la région n'ont pas accès à des toilettes améliorées. La situation est aussi alarmant quand on sait que dont 55,3% des ménages de la région ne disposent pas de toilettes.

Tableau 6 : Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par type de toilettes/latrines, selon le milieu de résidence KEDOUGOU

Type de toilettes/latrines	Ménages			Population		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Toilettes améliorées, non partagées						
Chasse d'eau/chasse manuelle reliée à une fosse septique	3,6	0,0	0,8	3,0	0,0	0,7
Fosse d'aisances améliorées auto-aérées	0,9	0,9	0,9	0,6	0,8	0,8
Fosses d'aisances avec dalle	11,0	0,3	2,6	13,8	0,4	3,4
Toilettes partagées[1]						
Chasse d'eau/chasse manuelle reliée à une fosse septique	2,3	0,4	0,8	1,3	0,1	0,3
Fosse d'aisances améliorées auto-aérées	0,0	1,8	1,4	0,0	1,9	1,5
Fosse d'aisances avec dalle	12,7	0,0	2,7	13,8	0,0	3,0
Toilettes non améliorées						
Latrines traditionnelles	55,6	30,1	35,5	56,0	39,8	43,3
Pas de toilettes/nature	13,9	66,4	55,3	11,4	57,1	47,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	18	66	83	142	506	648

[1] Toilettes partagées qui seraient considérées comme "améliorées" si elles n'étaient pas partagées.

Electricité

Selon l'EDS-MICS 2010-2011, seuls 18,9% des ménages de Kédougou disposent de l'électricité. Comparée au niveau national ou 57 % des ménages enquêtés en disposent, le gap à combler reste important pour la région de Kédougou en matière d'électrification. Les résultats mettent en évidence des disparités importantes selon le milieu de résidence. Le milieu rural est nettement plus défavorisé, seulement 5,5 % des ménages en disposent contre 94,5 % en milieu urbain.

Pauvreté

Selon l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal II (ESPS II) de 2010-2011, l'incidence de la pauvreté est de 71,3% dans la région de Kédougou tandis que le niveau national est à hauteur de 46,7%. Cela signifie que sur 10 habitants de Kédougou, les 7 sont pauvres. Kédougou est l'avant dernière région devant Kolda qui est à un niveau d'incidence de pauvreté égale à 76,6%.

Conclusion

Le taux d'urbanisation de la région de 16% reste encore faible. Cependant avec le regain des activités aurifères, l'installation de nouvelles sociétés minières, des services

étatiques, des services financiers, etc., la région risque d'offrir à moyen terme des perspectives démographiques sans précédent. La demande sociale dans la Commune de Kédougou qui devient de plus en plus forte, mérite une attention particulière. La forte demande en électricité dans la Région et plus particulièrement dans la Commune de Kédougou par rapport à l'offre de service risque d'être accentuée. L'accès aux services sociaux de base est encore faible mais pourrait augmenter avec les perspectives économiques prometteuses de la région.

II CHAPITRE III : EDUCATION

L'éducation, un des leviers du développement de nos nations, constitue une priorité de l'Etat dans sa politique de formation du citoyen.

Avec la création d'une Inspection d'Académie et des Inspections de l'Education et de la Formation, ceci a permis un rapprochement des structures de pilotage aux bénéficiaires. Des acquis importants ont été enregistrés dans le système éducatif. La région bien enclavée, avec son relief accidenté, son habitat disséminé ainsi qu'à certaines pesanteurs socioculturelles, a enregistré un TBS qui dépasse les 100% en 2011. Il y' a l'existence d'une promotion de la scolarisation des filles, un élargissement de la carte scolaire, l'augmentation du personnel enseignant en nombre important, une bonne couverture en cantines scolaires, un déroulement de programmes d'alphabétisation, la poursuite des constructions du BCI, du Fast-track et du matching USAID, à la formation «diplômante» des MC, des PC et des vacataires, au renforcement du contrôle et de l'encadrement pédagogique.

III.1 ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PRESCOLAIRE

Une tendance à la hausse est notée pour l'indice de parité G/F qui passe de 0,98% en 2010 à 1.05% en 2011. Ce qui équivaut à une baisse de la proportion des filles par rapport à l'effectif des garçons. La part du privé dans les effectifs d'élèves a régressé passant de 17 élèves à 0 entre 2010 et 2011. Le gel du préscolaire privé découle de la faible demande exprimée dans ce secteur.

De grandes disparités existent entre les départements : l'IDEN de Kédougou à elle seule engrange 78% des structures et 56.15% des effectifs en 2011 par rapport aux autres départements de la région.

Les effectifs ont connu une tendance haussière (passage de 1429 en 2010 à 1754 en 2011).Ce ci trouverait son explication dans l'ouverture de 20 classes préscolaires préparatoires sur l'étendue de la région.

Tableau 7 : Evolution des effectifs du Préscolaire 2009/2010 et 2010/2011

Circonscriptions	Indicateurs en 2009-2010						Indicateurs en 2010-2011					
	Public			Privé			Public			Privé		
	Effectif	% G	% F	Effectif	% G	% F	Effectif	% G	% F	Effectif	% G	% F
IDEN Kédougou	935	48,02	51,98	17	52	48	985	48,62	51,37	0	0	0
IDEN Saraya	359	46,79	53,21	0	0		543	44.01	55.99	0	0	0
IDEN Salémata	135	54	46	0	0		226	59.29	40,71	0	0	0
REGION	**1429**	**49,6**	**50,4**	**17**	**52**	**48**	**1754**	**50,64**	**49,36**	**0**	**0**	**0**

Source : I.A Kédougou

III.2 INFRASTRUCTURES DU PRESCOLAIRE

Même si la tendance est à la hausse dans la création des structures, il faut noter que le rythme de croissance des structures DIPE de la région est très lent (augmentation d'une seule structure de 2010 à 2011). L'augmentation notée au niveau des effectifs est surtout imputable à la création de 20 classes préscolaires préparatoires.

Tableau 8 : Infrastructures du préscolaire

Tableau 1. 1

Circonscriptions	Nombre de structures DIPE en 2009-2010		Nombre de structures DIPE en 2010-2011		
	Public	Privé	Public	classe préparatoire	Privé
IDEN Kédougou	13	1	14	14	0
IDEN Saraya	4	0	4	6	0
IDEN Salémata	2	0	2	2	0
REGION	**19**	**1**	**20**	**22**	**0**

Source : Inspection d'Académie. Kédougou

III.3 PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LE PRESCOLAIRE

L'on constate une légère hausse du personnel entre 2009/2010 et 2010/2011, souvent notée au niveau des VC et des MC. Une stratégie est appliquée par la mise en place de volontaires communautaires recrutés d'abord par les communautés avant d'être envoyés en formation dans les EFI.

Tableau 9 : Répartition du personnel selon le statut des écoles 2009/2010 à 2010/2011

Circonscriptions	Nombre d'enseignants en 2009-2010								Nombre d'enseignants en 2010-2011							
	Public							Privé	Public							Privé
	EP	VE	VC	MC	IA	I	T		EP	VE	VC	MC	IA	I	T	
IDEN Kédougou	1	8	11	6	5	1	32	2	1	8	15	12	5	0	41	0
IDEN Saraya		2	2	5	0	1	10		0	0	1	7	0	1	9	0
IDEN Salémata	2	0	4	0	0	0	6		2	0	4	0	0	0	6	0
REGION	**3**	**10**	**17**	**11**	**5**	**2**	**48**	**2**	**3**	**8**	**20**	**19**	**5**	**1**	**56**	**0**

Source : Inspection d'Académie. Kédougou

Graphique 6 : Effectifs du personnel enseignants dans le préscolaire de 2009/2010 à 2010/2011

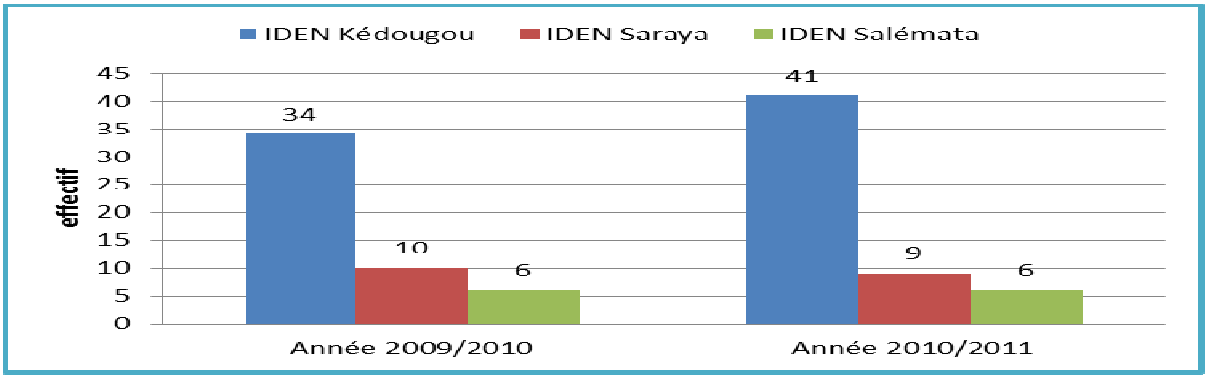

III.4 - ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

III.5 TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Le TBS de l'élémentaire au niveau régional est passé de 103,8 en 2009/2010 à 109,3 en 2011 soit une augmentation de 6 points. Tous les départements de la région ont des TBS supérieurs à la moyenne nationale. Cependant, il faut noter que cet indicateur cache bien des réalités. En effet, ce niveau très élevé du TBS régional est peut-être dû par l'arrivée massifs de migrants dans la région où de la sous-évaluation des enfants devant aller à l'élémentaire. Cependant, il faut noter que des gros efforts ont été faits dans la construction d'écoles dans les villages les plus enclavés de la région.

Tableau 10 : Evolution du TBS de l'élémentaire de 2009/2010 à 2010 à 2011

Circonscriptions	Indicateurs en 2009-2010		Indicateurs en 2010-2011	
	TBS	Indice Parité G/F	TBS	Indice Parité G/F
IDEN Kédougou	91,19	0,99	108,4	1,03
IDEN Saraya	114	1,21	109,3	1,18
IDEN Salémata	106,3	1,16	110,2	2,12
REGION	103,8	1,12	109,3	1,44

Source : Inspection d'Académie. Kédougou

III.6 EFFECTIFS DES ELEVES DANS L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

Les effectifs des élèves enregistrés dans le public passent de 24733 en 2010 à 26676 en 2011 soit un taux d'accroissement moyen de 7,9%. On note également une baisse de la proportion des filles par rapport à l'effectif global : 45,9% en 2010 contre 41,5% en 2011. Les effectifs du privé ont quasiment stagné de 2010 à 2011 passant ainsi de 617 à 623 élèves.

Tableau 11 : Effectif des élèves de l'élémentaire par département 2009/2010 et 2010/2011.

Circonscriptions	Indicateurs en 2009-2010						Indicateurs en 2010-2011					
	Public			Privé			Public			Privé		
	Effectif	% Garç	% Filles	Effectif	% Garç	% Filles	Effectif	% Garç	% Filles	Effectif	% Garç	% Filles
IDEN Kédougou	12334	50,7	49,3	486	67,7	32,3	14406	51,4	48,6	492	53,9	46,1
IDEN Saraya	8255	55,6	44,4	0	0,0	0,0	8038	54,9	45,0	0	0,0	0,0
IDEN Salémata	4144	54,6	45,4	131	0,6	45,0	4232	69,0	31,0	131	55,0	45,0
REGION	**24733**	**53,6**	**46,4**	**617**	**61,4**	**38,7**	**26676**	**58,4**	**41,5**	**623**	**54,4**	**45,5**

Source : Inspection d'Académie. Kédougou

III.7 INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

Le nombre d'écoles publiques, en nette évolution, est passé de 213 en 2008 à 249 en 2010 puis à 260 en 2011, alors que dans le privé on enregistre une stagnation du nombre de structures qui reste toujours à 3 écoles au cours des 02 années successives. Dans ces structures de l'élémentaire, il faut prendre en compte les écoles communautaires élémentaires rurales de Ninéfecha (172 inscrits dont 43,02% de filles), Michou et Kékéressi (156 dont 40% de filles). Par ailleurs la configuration de la carte scolaire de la région se caractérise par un volume important de structures à cycle incomplet. A signaler aussi que le nombre d'écoles dans les départements de Saraya et Salémata, reste encore faible.

Tableau 12 : Evolution de la répartition des établissements scolaires

Circonscriptions	Nombre de structures en 2009-2010		Nombre de structures en 2010-2011	
	Public	Privé	Public	Privé
IDEN Kédougou	114	2	121	2
IDEN Saraya	88	-	89	-
IDEN Salémata	47	01	50	01
REGION	**249**	**03**	**260**	**03**

Source : Inspection d'Académie. Kédougou

Durant l'année scolaire 2010-2011, quatorze 14 nouvelles écoles ont été créées contre 21 en 2009-2010. La diminution s'explique par le fait que la couverture en écoles est presque totale pour l'ensemble des gros villages et des hameaux qui composent la région. La couverture en écoles élémentaires en milieu rural est en hausse constante.

Tableau 13 : Evolution du nombre d'écoles entre 2010 et 2011

Circonscriptions	Nombre d'écoles créées en 2009-2010	Nombre d'écoles créées en 2010-2011
IDEN de Kédougou	07	09
IDEN de Saraya	09	01
IDEN de Salémata	05	04
REGION	21	14

Source : Inspection d'Académie. Kédougou

III.8 PERSONNEL ENSEIGNANT DANS L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

Le personnel enseignant du public, essentiellement composé de corps émergents est en nette évolution. Actuellement il est passé de 978 en 2010 à 1026 en 2011 soit une hausse de 48 points. Il faut noter que les corps émergents ont représenté 77,97% des effectifs des enseignants en 2008 ; 84,42% en 2009 ; 79% en 2010 et 83,3% en 2011.

Tableau 14 : Evolution des effectifs des enseignants de 2009/2010 à 2010/2011

Circonscriptions	**Nbre d'enseignants en 2009-2010**								**Nbre d'enseignants en 2010-2011**							
	Public							**Privé**	**Public**							**Privé**
	EP	VE	VC	MC	IA	I	T		EP	VE	VC	MC	IA	I	T	
IDEN Kédougou	1	130		296	106	54	587	11	1	133		347	82	45	608	12
IDEN Saraya		94		134	20	4	252	néant		72		160	23	7	262	Néant
IDEN Salémata		53		75	09	04	141	6		53		91	10	3	157	5
REGION	1	277		505	135	62	980	17	1	258		598	115	55	1027	17

Source : Inspection d'Académie. Kédougou

L'analyse du tableau de l'état du recrutement des enseignants montre que pour un besoin de 220 maîtres exprimé par les IDEN, 109 seulement a été affectés soit un gap de 111. Cela est souvent à l'origine de gel de classes qui ont été ouvertes et de la création des classes spéciales. Le recrutement de nouveaux enseignants se fait chaque année sur la base d'un quota de volontaires accordé à la région. Ainsi 146 volontaires ont été affectés dans les 03 IDEN en 2009, 127 en 2010 et 109 en 2011.

Tableau 15 : Etat du recrutement des enseignants dans l'élémentaire

Circonscriptions	Nbre d'enseignants affectés à l'IDEN 2009-2010	Nbre d'enseignants prévus en 2010-2011	Nbre d'enseignants affectés à l'IDEN 2010-2011	Ecarts
IDEN de Kédougou	72	90	55	- 45
IDEN de Saraya	39	80	29	- 51
IDEN de Salémata	16	50	25	- 25
REGION	**127**	**220**	**109**	- **111**

Source : *I.A Kédougou*

III.9 RESULTATS AU CFEE

Les indicateurs au CFEE par département montrent des disparités entre les départements suite au nombre d'inscrits enregistré. L'IDEN de Kédougou englobe plus de la moitié des effectifs présentés mais aussi elle a le plus grand nombre d'absents. Le département de Saraya a atteint un seuil critique , seuil qui devrait attirer l'attention avec 58 absents (28 garçons et 30 filles).

Tableau 16 : Indicateurs au CFEE par département en 2011

IDEN	INSCRITS			ABSENTS			ONT COMPOSES			POURCENTAGE PRESENCE		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Kédougou	989	861	1850	41	33	74	948	828	1776	95,9	96,2	96,0
Saraya	613	359	972	28	30	58	585	329	914	95,4	91,6	94,0
Salémata	353	224	577	8	3	11	345	221	566	97,7	98,7	98,1
REGION	1955	1444	3399	77	66	143	1878	1378	3256	96,1	95,4	95,8

Source : Inspection d'Académie. Kédougou

III.10 ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL

III.10.1 EFFECTIFS DES ELEVES DANS L'ENSEIGNEMENT MOYEN

Une nette progression est notée dans les effectifs du public qui passent de 5236 élèves en 2009 à 5759 élèves en 2010 puis à 6803 élèves en 2011 soit des taux d'accroissement moyens respectifs de 10% et et de 18,1%. . Par contre une tendance baissière est notée dans le privé où les effectifs sont passés de 216 en 2009 à 230 en 2010 puis à 133 en 2011. Soit une diminution de 97 élèves.

Tableau 17 : Effectifs des élèves dans l'enseignement moyen

IDEN	Indicateurs en 2009-2010						Indicateurs en 2010-2011					
	Public			Privé			Public			Privé		
	Effect	% G	% F	Effect	% G	% F	Effec	% G	% F	Effec.	% G	% F
Kédougou	3726	66,8	33,2	230	59,1	40,9	4215	63,6	36,4	133	57,9	42,1
Saraya	1272	82,2	17,8	0	0,0	0,0	1482	77,9	22,1	0	0,0	
Salémata	761	65,7	34,3	0	0,0	0,0	1106	63,5	36,5	0	0,0	
REGION	**5759**	**71,5**	**28,4**	**230**	**59,1**	**40,8**	**6803**	**68,2**	**31,7**	**133**	**57,8**	**42,1**

Source : I.A Kédougou

III.10.2 EVOLUTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL

Du personnel enseignant, on note une évolution en dents de scie puis une augmentation des effectifs en 2011 : 161 en 2008, 151 en 2009, 205 en 2010 et 276 en 2011. Les corps émergents sont fortement représentés. De 192 sur un total de 208 en 2010, ils sont passés à 234 sur un total de 276 en 2011. Le nombre de titulaires va crescendo du fait de la formation diplômant qui permet aux corps émergents d'acquérir des diplômes professionnels et d'intégrer par la suite à la fonction publique.

Tableau 18 : Evolution du personnel enseignant de l'Enseignement Moyen général

Circonscriptions	Nbre d'enseignants en 2009-2010					Nbre d'enseignants en 2010-2011				
	Public				Privé	Public				Privé
	Titul	PC	VAC	T		Titul	PC	VAC	T	
IDEN Kédougou	9	71	40	120	4	24	88	41	153	2
IDEN Saraya	6	35	25	66		14	41	33	88	
IDEN Salémata	01	19	02	22	00	04	21	10	35	00
REGION	16	125	67	208	4	42	150	84	276	2

Source : I.A Kédougou

III.10.3 RESULTATS DU BFEM DANS LA REGION PAR CENTRE/JURY

Au total 1533 candidats étaient inscrits au BFEM, seuls 1500 élèves ont composé et l'on a enregistré 751 admis soit 50% de réussite. Certains centres (Mako et Khossanto) ont enregistré de bons résultats.

Tableau 19 : Résultats du BFEM dans la région par Centre/Jury

CENTRES / JURYS	INSCRITS			ABSENTS			ONT COMPOSES			ADMIS			PARTICIPATION en %		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KDG COM 1 JURY A	71	64	135	3	0	3	68	64	132	33	18	51	48,5	28,1	38,6
KDG COM 1 JURY B	130	71	201	3	2	5	127	69	196	52	23	75	40,9	33,3	38,3
KDG COM 1 JURY C	72	76	148	0	1	1	72	75	147	50	25	75	69,4	33,3	51,0
FONGOLIMBI J MIXTE	83	26	109	5	1	6	78	25	103	35	15	50	44,9	60,0	48,5
DINDEFELO JURY MIXTE	53	28	81	0	0	0	53	28	81	46	14	60	86,8	50,0	74,1
MAKO JURY MIXTE	65	13	78	2	0	2	63	13	76	53	10	63	84,1	76,9	82,9
SALEMATA JURY A	61	43	104	1	1	2	60	42	102	40	22	62	66,7	52,4	60,8
SALEMATA JURY B	79	26	105	1	3	4	78	23	101	34	9	43	43,6	39,1	42,6
SARAYA JURY A	113	29	142	5	0	5	108	29	137	57	5	62	52,8	17,2	45,3
SARAYA JURY B	59	7	66	2	0	2	57	7	64	21	3	24	36,8	42,9	37,5
KHOSSANTO JURY MIXTI	35	3	38	3	0	3	32	3	35	29	2	31	90,6	66,7	88,6
MACIRE BA JURY A	71	52	123	2	1	3	69	51	120	37	19	56	53,6	37,3	46,7
MACIRE BA JURY B	129	74	203	5	2	7	124	72	196	73	26	99	58,9	36,1	50,5
TOTAL REGION	1021	512	1533	25	8	33	996	504	1500	560	191	751	56,2	37,9	50,1

Source : *I.A Kédougou*

III.11 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

III.11.1 TAUX BRUT DE SCOLARITE

Le TBS est passé de 2,01% à 6,90% entre 2010 et 2011 soit une hausse de 4,89 points. Il demeure encore très faible, car il n'atteint même pas la moitié de la moyenne nationale en 2010 qui était estimé de 19,4%. Cette situation atteste qu'un grand nombre de jeunes ayant l'âge du second cycle est exclu du système. Le taux de transition a connu une hausse de 5,17 points passant de 28,5% en 2010 à 33,67% en 2011. Des efforts restent cependant à faire pour atteindre la moyenne nationale qui se situe à 50,1% en 2011.

Tableau 20 : Evolution du Taux Brut de Scolarité

Département	Indicateurs en 2009-2010			Indicateurs en 2010-2011		
	TBS	Indice Parité G/F	Taux de transition	TBS	Indice Parité G/F	Taux de transition
Kédougou	15,42	3,01		14,90%	1,87	37,77%
Saraya	3,82	8,31		3,89%	7,24	33,17%
Salémata	Néant	Néant		1,92%	2,31	30,08%
REGION	2,01	5,66		6,90%	3,81	33,67

Source : I.A Kédougou

III.11.2 EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PUBLIC ET DU PRIVE

On note par ailleurs une nette évolution des effectifs d'élèves qui passent de 863 en 2010 à 1077 en 2011. Ce qui correspond, en une année, à une augmentation de 214 élèves soit 20 %. L'indice de parité garçons/filles a connu une baisse. Il reste toujours en faveur des garçons passant de 5,66 à 3,81 entre 2010 et 2011. Cette baisse est imputable en partie aux séances de mobilisation sociale pour l'accès et le maintien des filles à l'école tenues au Lycée Maciré Bâ, à Saraya et à Salémata. La persistance de la prédominance de l'effectif des garçons sur celui des filles s'explique par la déperdition scolaire de ces dernières qui est liée en grande partie à la pauvreté, aux mariages et aux grossesses précoces ainsi qu'aux travaux domestiques dont elles sont victimes.

Tableau 21 : Evolution des effectifs du Public et du Privé

IDEN	Indicateurs en 2009-2010						Indicateurs en 2010-2011					
	Public			Privé			Public			Privé		
	Effec	% G	% F	Effec	% G	% F	Effec	% G	% F	Effec	% G	% F
Kédougou	805	77,7	22	94	61,7	38,3	915	66	34	104	61,5	39
Saraya	58	89,6	10	0	0	0	128	88,3	12	0	0	0
Salémata	0	0	0	0	0	0	34	70,6	29	0	0	0
REGION	863	83,6	16	94	61,7	38 ,3	1077	74,9	25	104	61,5	39

Source : *I.A Kédougou*

III.11.3 EVOLUTION DU NOMBRE DE STRUCTURES

La région de Kédougou ne compte qu'un seul Lycée d'enseignement général implanté dans la commune de Kédougou ainsi que 2 collèges abritant un second cycle situés à Saraya et à Salémata.

Tableau 22 : Evolution du nombre de structures

Département	Nombre de structures en 2009-2010		Nombre de structures en 2010-2011	
	Public	Privé	Public	Privé
Kédougou	1	1	1	1
Saraya	0+2nd cycle	0	0+2nd cycle	0
Salémata	0	0	0 + 2nd cycle	0
REGION	1+2nd cycle	1	1+2 seconds cycles	1

Source : *I.A Kédougou*

III.11.4 RESULTATS DU BACCALAUREAT TECHNIQUE 2011

Les résultats du BAC Technique 2011 n'ont pas été des meilleurs. Sur un total de 129 candidats, seuls 43 ont réussi soit un taux d'admis de 33,33%. Le nombre de filles dans les séries techniques T1 et T2 est négligeable par rapport au garçon. Par contre dans la série G les filles sont bien représentées soit 35% de l'effectif régional.

Tableau 23 : Résultats du BAC Technique 2011

SERIE	INSCRITS			ABSENTS			ONT COMPOSES			ADMIS			% admis		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
T 1	37	2	39	2	0	2	35	2	37	9	0	9	25,7	0,0	24,3
T2	36	3	39	1	0	1	35	3	38	16	1	17	45,7	33,3	44,7
G	36	19	55	1	0	1	35	19	54	10	7	17	28,6	36,8	31,5
REGION	109	24	133	4	0	4	105	24	129	35	8	43	33,3	33,3	33,3

Source : I.A Kédougou

Graphique 7 : résultats du BAC Technique 2011 de Kédougou

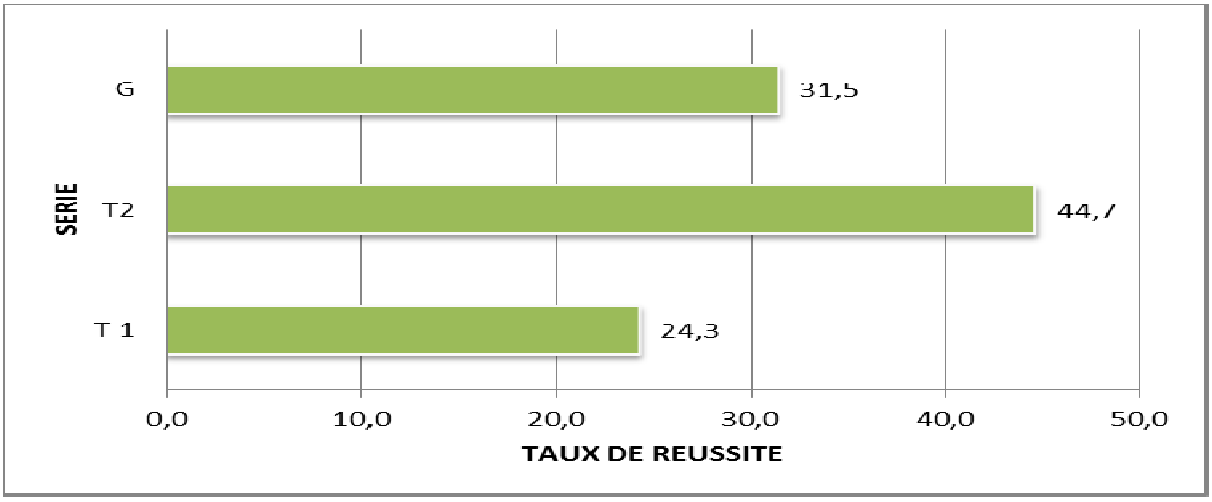

III.11.5 RESULTATS DU BAC GENERAL EN 2011

Les résultats du BAC Général de 2011 avec 36,67 % de réussite n'ont pas été des meilleurs. Les candidats des séries scientifiques S2 et S3 ont enregistré le moins de réussite avec 35,62 % en S2 et 33,33% en S3. Les séries L'1 et L2 ont enregistré respectivement 40,93% et 31,62% de réussite.

Tableau 24 : Résultats du BAC Général en 2011

SERIE	INSCRITS			ABSENTS			ONT COMPOSES			ADMIS			POURCENTAGE REUSSITE		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
L'1	166	34	200	4	3	7	162	31	193	71	8	79	43,83	25,81	40,93
L 2	108	32	140	2	2	4	106	30	136	34	9	43	32,08	30,00	31,62
S2	63	14	77	1	3	4	62	11	73	23	3	26	37,10	27,27	35,62
S3	17	2	19	1	0	1	16	2	18	5	1	6	31,25	50,00	33,33
REGION	354	82	436	8	8	16	346	74	420	133	21	154	38,44	28,38	36,67

Source : *I.A Kédougou*

Graphique 8 : résultats du BAC général de 2011

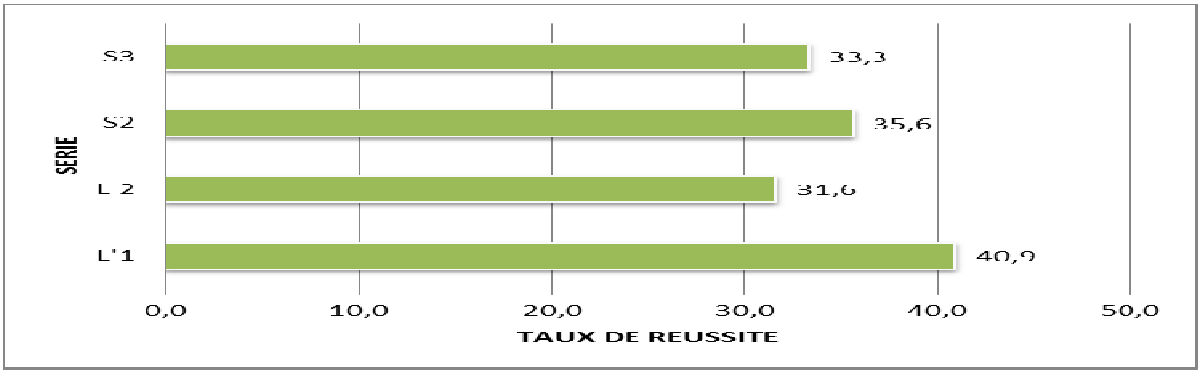

III.12 L'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE

L'objectif fixé par le programme du BCI est de 30 auditeurs par CAF, soit un total régional de 1650 apprenants. Les prévisions en termes d'effectif ont été dépassées car pour un effectif prévu de 1650 on s'est retrouvé finalement avec 1792 apprenants.

Tableau 25 : Effectifs globaux en alphabétisation

Circonscriptions	Indicateurs en 2010-2011		
	Nbre d'apprenant	% Hommes	% Femmes
IDEN Kédougou	870	12,42	87,58
IDEN Saraya	449	16,04	83,96
IDEN Salémata	473	16,71	83,29
REGION	**1792**	**14,45**	**85,55**

Source : Inspection d'académie de Kédougou

Actions réalisées pour arriver à ces résultats

Cette forte demande s'explique entre autre par un regain d'intérêt de la population et par le financement des CAF, relatif aux AGR. On note également une forte féminisation de l'alphabétisation par rapport à l'objectif de départ. Ainsi pour une recommandation

de 25% hommes et 75% femmes on se retrouve avec 14,45% d'hommes et 85,55% de femmes.

Tableau 26 : Evolution du nombre de structures

Circonscriptions	Nombre structures en 2009-2010			Nombre structures en 2010-2011		
	CAF du Non Formel	CAF du Formel	Daaras	CAF du Non Formel	CAF du Formel	Daaras
IDEN de Kédougou	ND	ND	338	20	7	ND
IDEN de Saraya	ND	ND	68	10	5	ND
IDEN de Salémata	ND	ND	57	10	3	ND
REGION	ND	ND	463	40	15	ND

Source : Inspection d'académie de Kédougou

III.13 INDICATEURS GLOBAUX DANS LES DAARAS

Un collectif régional des associations de maîtres de daaras ainsi que des collectifs départementaux et d'arrondissement ont été mis sur pied.

Le recensement des daaras dans la région effectué par l'IA a donné les chiffres suivants :

- 338 daaras et 363 maîtres coraniques dans le Département de Kédougou
- 68 daaras et 68 maîtres coraniques dans le Département de Saraya
- 57 daaras et 57 maîtres coraniques dans le Département de Salémata.

Ce qui fait un total régional de 463 daaras et 488 maîtres coraniques

Conclusion

Le diagnostic de la situation de l'éducation et de la Formation laisse apparaitre des potentialités telles que l'élargissement constant de la carte scolaire à tous les niveaux. On peut citer l'intervention des partenaires dans la construction des classes et de blocs d'hygiène, dans l'adduction d'eau et l'électrification, la forte demande en alphabétisation, la bonne couverture en cantines scolaires, la mise en place d'un Cadre de Réflexion et d'Anticipation sur les Crises Scolaires (CRACS) dans le Département de Kédougou, l'organisation de la journée de l'excellence de Kédougou, etc. Cependant il faut noter de nombreuses contraintes dans le secteur éducatif. Le nombre élevé d'abris provisoires à tous les niveaux (340 classes sous abris sur 1222, soit 28%), la forte prédominance des écoles à cycle incomplet, le problème de la disponibilité de l'état civil des élèves, les violences liées au genre (travaux domestiques, mariages et grossesses précoces).

L'Inspection d'Académie de Kédougou, bien que dynamique, a beaucoup de défis à relever dans le système éducatif régional avec un effectif du corps de contrôle qui est extrêmement faible : 1 inspecteur pour 119 enseignants.

IV CHAPITRE IV : SANTE

La Région Médicale de Kédougou est créée en 2008. Elle est constituée des districts sanitaires de Kédougou, Salémata et Saraya.

Il faut rappeler que parmi les 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement 3 sont directement concernés par le secteur de la santé. Il s'agit de l'objectif 4 : réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ; l'objectif 5 : améliorer la santé maternelle ; et l'objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies. Dans le DRSP II, les indicateurs clés retenus sont : la Consultation Primaire Globale (CPG) ; le Taux de couverture DTC3 (ou PENTA3) ; la proportion d'accouchements assistés ; la prévalence du VIH dans la population générale/site sentinelle ; la prévalence de l'insuffisance pondérale et en fin la part de la santé dans le budget de l'Etat.
Le présent chapitre va traiter l'état des lieux sur les infrastructures, le personnel, les partenaires avant de présenter le bilan des activités menées par les acteurs de la santé dans la région.

IV.1 INFRASTRUCTURES

Partant des normes préconisées par l'OMS en matière de couverture en infrastructures sanitaires, la région de Kédougou présente un taux assez satisfaisant. A titre illustratif, voir le tableau ci-dessous :

Tableau 27:Principaux ratio en infrastructures sanitaires

Infrastructures	Normes OMS (MSR/2005)	National (PNDS)	Kédougou
Hôpital	1/150000 hbts	1/ 150000 hbts	1/ 133459
Centre de santé	1/ 50000 hbts	1/100000 à 150000 hbts	1/ 44486
Poste de santé	1 /10000 hbts	1/5 000 hbts	1/ 5338

Source : Région Médicale. Kédougou

Cependant, ce taux de couverture relativement satisfaisant cache bien des disparités et des difficultés d'accès aux services sanitaires. En effet, on note une inégale répartition des infrastructures sanitaires et un relief accidenté qui ne facilite pas l'accès des populations à ces structures de santé. S'y ajoute un problème de rationalisation de la carte sanitaire avec l'implantation du seul hôpital de la région, non pas au chef-lieu, mais plutôt dans le village de Ninefecha distant de plus de 40 Km de Kédougou et accessible par une seule route latéritique. Cette situation n'est pas sans effet sur la viabilité de ladite structure.

Par conséquent, l'amélioration de l'accès aux infrastructures de santé constitue un défi majeur pour la région.

Par ailleurs, il faut noter que la région compte 176 cases de santé dont 46, soit 26%, sont non fonctionnelles.

A ces structures il faut ajouter 01 clinique, 02 officines privées dans la commune de Kédougou et un dépôt de médicaments privé à Saraya. Pour ce qui est du matériel, toutes les unités de prestation sont dotées d'équipement standard en fonction du plateau technique correspondant. Toutefois, il faut remarquer que les centres de santé de Saraya et Salémata ne sont pas encore pourvus d'équipements techniques pour les services d'imagerie médicale : radiologie d'échographie et d'odontostomatologie faute de spécialiste. En plus de cela, le centre de Salémata ne dispose pas encore de laboratoire.

Au niveau des postes de santé c'est le déficit en chaine de froid qui est constaté dans 4 postes dont 2 dans le District de Saraya et 2 dans celui de Salémata. En dehors de Kédougou, les autres districts ne disposent pas encore de chaine de froid de district.

Tableau 28: Répartition des populations en fonction des distances les séparant des structures de santé

Distance en Km	Districts		
	Kédougou	Saraya	Salémata
moins de 5	45%	29%	42%
5 à 10	25%	33%	31%
plus de 10	30%	38%	27%
Total	100%	100%	100%

Source : Région Médicale. Kédougou

Les taux de couverture des infrastructures en poste de santé par rapport à la population en 2011 révèlent que le Département de Saraya tient la meilleure position par sa rapport à Kédougou et Salémata. Cependant, il faut noter que Saraya est le département le plus étendu de la région. De ce fait, ce taux de couverture assez correcte est mitigé compte tenu de l'enclavement très prononcé de certaines localités.

Tableau 29 : Taux de couverture des infrastructures par rapport à la population en 2011

District	Hôpital	Ratio population par hôpital	Centre de santé	Ratio population par Centre de Santé	Postes de santé	Ratio population par poste de santé
Kédougou	1	133459	1	73402	10	7340
Salémata	0		1	21354	5	4271
Saraya	0		1	38703	10	3870
Total	1		3	133459	25	5338

Source : Région Médicale. Kédougou

IV.2 PERSONNEL DE SANTE

Durant l'année 2011, le personnel de santé pratiquant dans la région de Kédougou n'a pratiquement évolué par rapport à celui de 2010. Parmi ce personnel on peut citer 9 médecins, 39 Infirmiers et 13 Sages-femmes. Il faut rappeler que les normes de l'OMS en matière de couverture en personnel sanitaire sont les suivantes : 1 médecin pour 10000 habitants ; 1 infirmier pour 3000 habitants ; 1 Sage-femme pour 300 femmes en âge de procréer (FAR), les femmes âgées de 15 à 49 ans. Mais selon les normes du PNDS les taux de couverture sont de : 1 médecin pour 10000 habitants ; 1 infirmier pour 5000 habitants ; 1 Sage-femme pour 3000 femmes en âge de procréer (FAR), 1 Obstétricien/Gynécologue pour 1500 FAR. Dans la région les ratios suivants sont obtenus : 1/ 14829 habitants pour 1 médecin ; 1/ 3422 habitants pour 1 infirmier ; 1/2345 femmes de 15-49 ans pour 1 sage-femme et aucun Obstétricien/Gynécologue pour toute la région.

Au regard de ces ratios, on constate que pour le nombre de médecins et d'infirmiers les besoins sont plus ou moins couverts. Cependant, il faut toujours noter le gap très important de sages-femmes à résorber pour respecter les normes de l'OMS. L'absence totale d'Obstétricien/Gynécologue dans toute la région est préoccupante. Pourtant Kédougou, reste l'une des régions où la mortalité maternelle reste la plus élevée avec un taux de 628 pour 100 000 naissances comparée à la moyenne nationale qui est à 392 pour 100 000 naissances.

Tableau 30 : Répartition du personnel sanitaire selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

Personnel	Normes OMS (MSR/2005)	National (PNDS)	Kédougou
Médecin	2,28 à 2,5 pour 1 000 hbts	1/ 10 000 hbts	1/ 14829hbts
Infirmier	1/5000 hbts	1/ 5000 hbts	1/ 3422 hbts
Sage-femme	1 / 300 FAR	1/ 3000 FAR	1/ 2345 hbts
Obstétricien/Gynécologue	1 /1000-1500 grossesses	1/ 1500 FAR	0

Source : Région Médicale. Kédougou

IV.3 PLANIFICATION FAMILIALE

Comme lors des précédentes enquêtes, l'EDS-MICS, 2010-2011 a collecté des informations sur les méthodes contraceptives pour connaître les niveaux actuels et les éventuelles modifications intervenues au cours des dernières années dans l'utilisation de la contraception.

UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION

Le tableau ci-dessous présente la prévalence contraceptive actuelle par région, c'est-à-dire la proportion de femmes qui utilisaient une méthode de contraception au moment de l'enquête.

Au Sénégal, environ 13,1% des femmes utilisent actuellement une méthode contraceptive ; 12,1 % d'entre elles ont recours à une méthode moderne et 1 % à une méthode traditionnelle. Les femmes utilisent essentiellement trois méthodes modernes : les injectables (5,2%) ; la pilule (4,1%) et l'implant 1,1%.

A Kédougou, la prévalence contraceptive est de 7,1% pour toute méthode confondue chez les femmes en union. Seules 6,1% utilisent une méthode moderne et 1% une méthode traditionnelle. La région tient la 10ème place devant Diourbel 5,3% ; Kaffrine 4,6% ; Tambacounda 4,2% et Matam 3,2%.

Graphique 9 : Prévalence contraceptive parmi les femmes en union selon la méthode dans la région de Kédougou EDS-MICS 2010-11

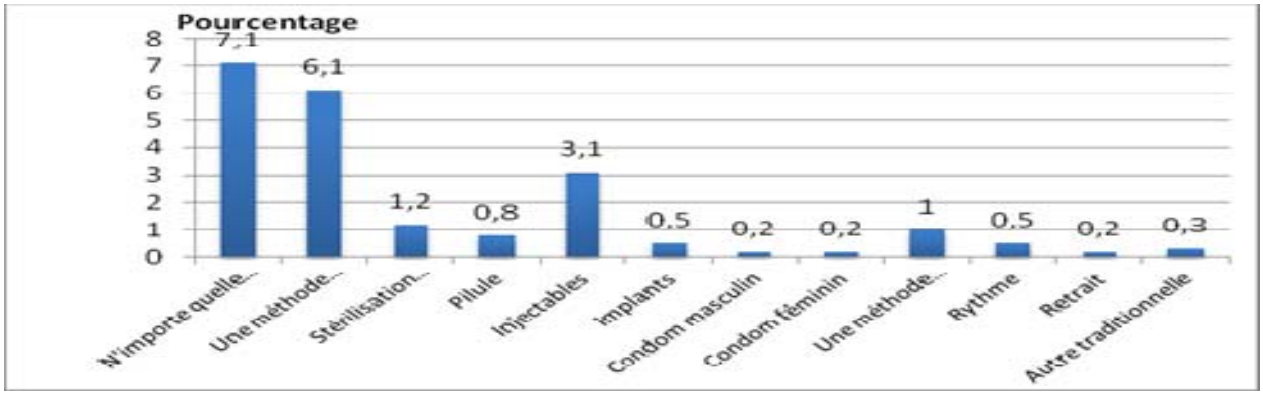

L'utilisation actuelle de la contraception selon certaines caractéristiques sociodémographiques a révélé que plus les femmes sont instruites plus elles font de la planification familiale. En effet, pour les méthodes modernes, la prévalence passe de 3,3% % chez les femmes sans instruction à 11,5 % chez celles ayant un niveau d'instruction élémentaire et à 20 % chez les femmes de niveau secondaire ou plus. En outre, on note que les femmes de niveau secondaire ou plus utilisent le plus souvent la pilule (11,9 %).

Selon les quintiles de bien-être économique, on constate que c'est dans celui du plus riche qu'on observe la prévalence contraceptive la plus élevée chez les femmes en union où elle a atteint 32,7% pour toute méthode confondue. Le taux le plus faible est observé chez les femmes du quintile le plus pauvre 1,6%.

Tableau 31 : Utilisation actuelle de la contraception par caractéristiques sociodémographiques REGION DE KEDOUGOU

Répartition (en %) des femmes actuellement en union de 15-49 ans par méthode contraceptive actuellement utilisée, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, KEDOUGOU 2010-11

	Une méthode moderne									Une méthode traditionnelle					
Caractéristique sociodémographique	N'importe quelle méthode	Une méthode moderne	Stérilisation féminine	Pilule	Injectables	Implants	Condom masculin	Condom féminin	Une méthode traditionnelle	Rythme	Retrait	Autre	N'utilise pas actuellement	Total	Effectif de femmes
Niveau d'instruction															
Aucun	4,2	3,3	1,5	0,0	1,3	0,3	0,0	0,3	0,9	0,5	0,0	0,4	95,8	100,0	71
Primaire	11,5	11,5	0,5	0,6	9,0	0,9	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	88,5	100,0	21
Moyen/secondaire ou plus	26,0	20,0	0,0	11,9	3,6	2,7	1,8	0,0	5,9	2,9	3,1	0,0	74,0	100,0	6
Quintiles de bien-être économique															
Le plus pauvre	1,6	1,4	0,0	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	98,4	100,0	61
Second	6,1	4,3	1,9	0,0	2,4	0,0	0,0	0,0	1,8	0,9	0,0	0,9	93,9	100,0	19
Moyen	23,0	19,8	6,3	1,1	8,2	3,3	1,0	0,0	3,2	3,2	0,0	0,0	77,0	100,0	11
Quatrième	32,4	32,4	2,3	10,1	16,2	0,0	0,0	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	67,6	100,0	5
Le plus riche	32,7	24,0	0,0	11,2	0,0	7,7	5,1	0,0	8,7	0,0	3,7	0,0	67,3	100,0	2
Total	7,1	6,1	1,2	0,8	3,1	0,5	0,2	0,2	1,0	0,5	0,2	0,3	92,9	100,0	97

Note: Si plus d'une méthode a été utilisée, seule la plus efficace est prise en compte dans ce tableau.
MAMA = Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée.

Graphique 10 : Prévalence contraceptives moderne parmi les femmes en union selon le quintile de bien-être et le niveau d'instruction dans la région de Kédougou EDS-MICS 2010-11

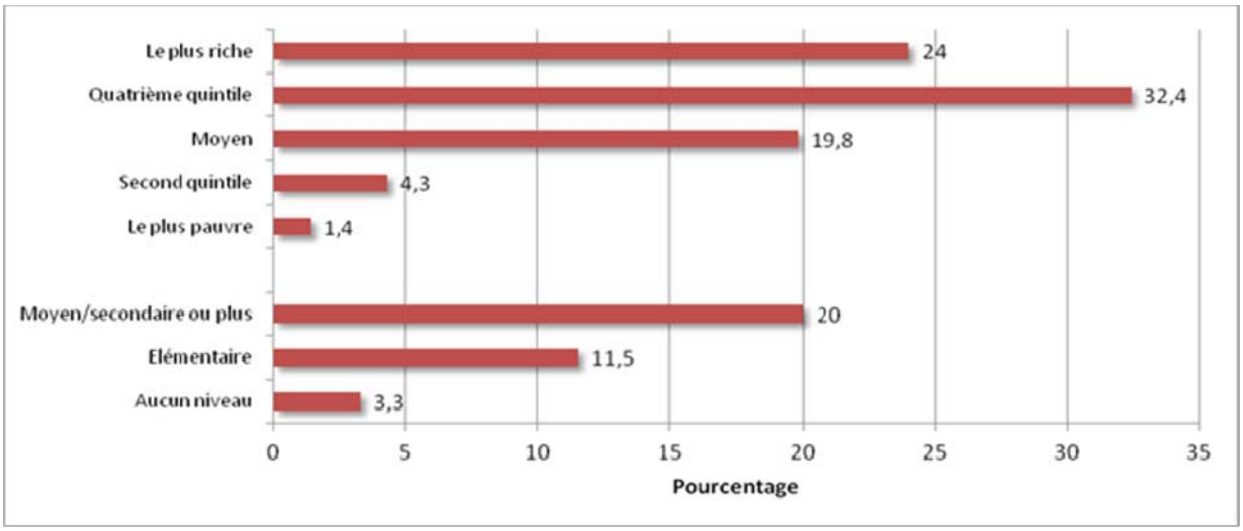

IV.4 MORTALITÉ DES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS

Les indicateurs examinés dans ce paragraphe sont définis ci-après :

- ❖ Le quotient de mortalité néonatale (NN) : probabilité de décéder avant d'atteindre l'âge d'un mois exact ;
- ❖ Le quotient de mortalité post-néonatale (PNN) : probabilité de décéder entre le premier mois et le douzième mois exact ;
- ❖ Le quotient de mortalité infantile (1q0) : probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire ;
- ❖ Le quotient de mortalité juvénile (4q1) : probabilité de décéder entre le premier et le cinquième anniversaire ;
- ❖ Le quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0) : probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire.

NIVEAUX ET TENDANCES

Le quotient de mortalité néonatale est à 30‰ à Kédougou.

Concernant le quotient de mortalité post-néonatale, est le plus élevé que le niveau national (38 ‰ contre 30 ‰).

S'agissant du quotient de mortalité infantile, il est très élevé dans la région de Kédougou avec un niveau de 68‰. Il varie très fortement de 36 ‰ à Thiès à 72 ‰ à Sédhiou. C'est dans les régions de Thiès (36 ‰), Dakar (43 ‰) et Kaffrine (43) que la mortalité infantile est la plus fiable.

Concernant la mortalité juvénile, Kédougou enregistre le quotient le plus élevé du pays avec un niveau de 92 pour mille.

La région de Kédougou reste la région la plus touchée par la mortalité infanto-juvénile avec un taux de 154 ‰.Les régions de Thiès et Dakar ont les niveaux de mortalité infanto-juvénile les plus faibles du pays avec respectivement 53 et 59 ‰.

Il faut noter qu'il existe une baisse notoire des différents taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dans la région de Kédougou entre l'EDS 2005 et EDS-MICS 2010-2011. Les gains sont de 26 points pour la Mortalité néonatale, 6 points pour la Mortalité post néonatale, 32 points pour la Mortalité infantile, 19 points pour la Mortalité juvénile et 46 points pour la Mortalité infanto- juvénile.

Tableau 32 : Quotients de mortalité néonatale, post-néonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile par période de cinq ans ayant précédé l'enquête, EDS-MICS Kédougou 2010-11

Nombre d'années ayant précédé l'enquête	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité postnéonatale[1] (PNN)	Mortalité infantile ($_1q_0$)	Mortalité juvénile ($_4q_1$)	Mortalité infanto-juvénile ($_5q_0$)
EDS 2005	56	44	100	111	200
EDS-MICS 2010-2011	30	38	68	92	154

Note: Les quotients de mortalité des EDS de 2005 appartiennent t à la Région de Tambacounda dont faisait partie la Région de Kédougou

[1] Calculé par différence entre le taux de mortalité infantile et néonatale.

Tableau 33 : indicateurs de performance du secteur de la santé

Indicateurs	**EDS-MICS Sénégal -2010-2011**	
	Kédougou	**Sénégal**
Indice synthétique de fécondité	6,1	5
Pratique de l'excision (% de femmes excisées)	92%	25,7%
Participation femmes à décision sur propres soins de santé	23,7%	30,6%
% personnes sans couverture médicale (assurance)	97,1%	F: 93,6%
	95,3%	H: 91,7%
Prévalence contraceptive (méthode moderne, femmes en union)	6,1%	12,1%
Utilisation CPN	82,9%	93,3%
Accouchement assisté	25,4%	65,1%
Enfants complètement vaccinés	40,4%	62,8%
Insuffisance pondérale enfants moins 5 ans	15,7%	15,9%
Utilisation Moustiquaires imprégnées d'insecticides chez enfants moins 5 ans	51,1%	30,8%
Prévalence VIH	1,7%	0,7%
Mortalité néonatale	30 ‰	29 ‰
Mortalité infanto-juvénile	154 ‰	72 ‰
Taux de mortalité maternelle	628 ‰	392 ‰

Bien que le taux de couverture en infrastructure soit assez correct, il faut cependant déplorer les niveaux de santé précaire de la population.

Le quotient de mortalité des enfants de 0-5 ans reste le plus élevé du pays. Exemple, le quotient de mortalité infanto-juvénile est à 154‰ là où le niveau national est à 72%0.

Le taux de prévalence du SIDA au niveau de la région en 2010/2011 est de 1,7 tandis que le niveau national est de 0,5. Cependant les femmes sont plus exposées avec une prévalence régionale de 2,5.

Conclusion

Au regard de ces ratios, on constate que pour le nombre de médecins et sages-femmes, la région est encore très loin des normes de l'OMS. A cela s'ajoute l'absence d'obstétricien gynécologue et de pédiatre. Ce déficit en personnels qualifiés contribue au fort taux de mortalité maternelle et infantile constaté dans la région.

Par-delà les impacts négatifs sur la situation sanitaire du déficit en personnels et en infrastructures, il convient de souligner que la région est une destination pour de nombreux migrants de la sous-région attirés par l'orpaillage et ses activités connexes. En outre, le corridor économique Dakar- Bamako, suite à l'ouverture du pont de Moussala, permet le passage direct vers le Mali des camions gros-porteurs et l'augmentation des flux migratoires dans les deux sens. Ces facteurs favorisent le développement de la prostitution et la propagation du VIH/SIDA, ce qui pourrait expliquer le taux de prévalence élevé dans la région (1,7% contre 0,7% pour le niveau national).

Par ailleurs, la situation géographique de la région caractérisée par un relief accidenté et une pluviométrie moyenne annuelle de 1300 mm sur 6 mois combinée à la présence d'une forêt dense favorise le développement de vecteurs du Paludisme, des arboviroses, etc.

Cette description assez sombre de la situation sanitaire de la région pourrait expliquer les contre-performances enregistrées au niveau des indicateurs constatés.

CHAPITRE V : HYGIENE

L'hygiène et l'assainissement font partie des principaux déterminants de la santé publique. C'est la raison pour laquelle l'Organisation des Nations Unies a proclamé 2008 l'*Année internationale de l'assainissement* (AIA) et a invité ses États Membres et les organisations qui lui sont affiliées, ainsi que toutes les personnes qui approuvent ses idées, à se mobiliser contre la crise constatée dans le secteur. Dans la région de Kédougou, c'est la brigade régionale d'hygiène et ses démembrements qui veillent à l'amélioration de nos cadres de vie ainsi qu'à la protection des populations contre les aliments impropres à la consommation. Dans ce chapitre les principales activités du service d'hygiène seront abordées avec des analyses comparatives sur les dernières années.

V.1 RESSOURCES DE LA BRIGADE

V.1.1 MOYENS HUMAINS

Le personnel de la Brigade de l'Hygiène est très insuffisant par rapport à l'étendue de la région. La Brigade n'a pas encore bénéficié d'un renfort conséquent de son effectif en personnel de terrain. Il n'y a que 6 personnes qui officient pour toute la région. Cette situation réduit considérablement l'efficacité du service par rapport à l'objectif qui lui est assigné. Il faut constater que le département de Saraya n'a aucun agent d'hygiène pour faire les contrôles de terrain. Comparativement à l'année 2010, il y a une diminution des effectifs en 2011.

Tableau 34 : Moyens humains du Service Régional de l'Hygiène en 2011

Personnel/ Structures	Officier	Sous-officiers	Agents	Auxiliaires	Ensemble 2011	Ensemble 2010
Brigade Régionale	1	0	**0**	0	1	1
Brigade d'hygiène Kédougou	0	1	2	0	3	6
Brigade d'hygiène Salémata	0	0	0	0	0	1
Brigade d'hygiène Saraya	0	1	1	0	2	0
TOTAL	**1**	**2**	**3**	**0**	6	8

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kédougou

V.1.2 MOYENS LOGISTIQUES

Il est à constater que les moyens de travail (logistique) dont dispose la Brigade Régionale de l'Hygiène, sont inexistants par rapport à la charge de travail que les

agents doivent faire sur le terrain. La brigade ne dispose que d'un véhicule et de 3 motos pour couvrir les 16896 km^2 de superficie de la région.

Tableau 35 : Situation des moyens logistiques en 2011

TYPE	EXISTANT	ETAT		
		BON	PASSABLE	HORS D'USAGE
VEHICULE WINGLE	01	01	00	00
MOTO HONDA 125	01	00	01	00
MOTO SUZUKI 125	01	00	00	01
TOTAL	**03**	**01**	**01**	**01**

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kédougou

V.1.3 MOYENS MATERIELS D'INTERVENTION :

Le matériel d'intervention fonctionnel dont dispose la Brigade régionale se limite à une bonbonne d'anhydride sulfureux pour la destruction des serpents, les essaims d'abeilles et autres nuisibles. Mais faute d'accessoires nécessaires, elle n'est pas encore utilisée.

Tableau 36 : Moyens matériels d'intervention

TYPE	EXISTANT	ETAT		
		BON	PASSABLE	HORS D'USAGE
Appareils manuels	03	00	00	03
Appareils moteurs	07	00	00	07
TOTAL	10	00	00	10

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kédougou

V.2 SITUATION HYGIENIQUE

L'hygiène publique, complément de l'hygiène individuelle, est un levier fondamental en santé communautaire. Dans la région de Kédougou, l'insuffisance ou l'inexistence d'infrastructures d'assainissement de base affecte l'hygiène publique et favorise l'émergence des maladies parasitaires et diarrhéiques strictement liées au péril fécal. Ces types de maladies affectent surtout la petite enfance dont l'immunité est encore faible.

V.2.1 ACTIVITES REALISEES

Les brigades d'hygiène de Kédougou et de Salémata ont mené des activités de recherche et de constatation d'infractions en matière d'hygiène et de salubrité publique auprès des domiciles. Durant l'année 2011, 1472 domiciles ont été visités contrairement

en 2010, où le nombre de visites étaient de 4820. On constate qu'il y'a une forte diminution du nombre de visites entre les deux années. Cette situation peut être due par la diminution des effectifs du Service de l'Hygiène.

Un total de 4820 concessions a été visité dans la Commune de Kédougou établissant ainsi un rapport de 1205 concessions par agent d'hygiène.

Tableau 37 : Répartition des concessions visitées selon l'approvisionnement en eau et le type d'assainissement en 2011

Localités	Nombre de Concessions	Approvisionnement en eau potable				Assainissement					
		BP	BF	PP	PNP	FS	FE	LA	LT	SS	PUIS.
COMMUNE KEDOUGOU	1472	635	79	74	470	130	124	322	583	130	07

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kédougou

BP : Branchements Particuliers **BF** : Borne Fontaine **PP** : Puits Protégés **SS** : Sans Système d'assainissement **PNP** : Puits Non Protégés **FS :** Fosse septique **FE** : Fosse Etanche **LA** : Latrine Améliorée **LT** : Latrine Traditionnelle **PUIS.** : Puisard **PMa** : Pompe Manuelle **PMod** : Puits Moderne **FV** : Forage Villageois

V.2.2 INSPECTION DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Malgré les faibles moyens dont dispose la Brigade régionale, les équipes de terrain ont eu à effectuer 1454 visites de terrain en zone urbaine comme en zone rurale dans les établissements recevant du public. Ce sont les boutiques et les gargotes qui restent les lieux les plus visités en représentant respectivement 35% et 13,8%

Tableau 38 : Répartition du nombre d'établissement recevant du public selon la nature en 2011

Nature des Etablissements visités	Effectif en 2011	pourcentage
Sites d'orpaillage traditionnel visités	3	0,2%
Marchés hebdomadaires	5	0,3%
Kiosques à pain	9	0,6%
Boucheries	28	1,9%
Boulangeries	29	2,0%
Cantines	56	3,9%
Bars et locaux assimilés	95	6,5%
Buvette de vente de glace ou crème glacée	100	6,9%
Rôtisseries (Dibiteries)	129	8,9%
Restaurants et locaux assimilés	143	9,8%
Cafétéria	147	10,1%
Gargotes	201	13,8%
Boutiques et locaux assimilés	509	35,0%
Total	1454	100,0%

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kédougou

V.2.3 INFRACTIONS RELEVEES

Il ressort des visites de terrain 1348 infractions relevées dans les domiciles et 2378 infractions relevées dans les ERP. Le défaut de poubelle réglementaire dans les domiciles constitue la principale infraction dans les domiciles de même que le défaut de visite médicale balayage dans les ERP.

Tableau 39 : Répartition des domiciles visités selon le type d'infraction relevé en 2011

Infractions relevées dans les domiciles	Nombre	Infractions relevées dans les ERP	Nombre
Dépôts d'ordures ménagères NC	340	Dépôts d'ordures ménagères NC	195
Jets d'eaux usées sur la voie publique	126	Défaut de visite médicale	1184
Défaut de balayage	203	Défaut de balayage	193
Ecoulement d'eaux usées sur V. Publique	159	Vente d'aliments non protégés	250
Défaut de système d'assainissement	00	Vente d'aliments périmés	02
Défaut de désherbage	00	Défaut de poubelle réglementaire	468
Défaut de poubelle règlementaire	504	Défaut de revêtement comptoir	86
Enclos insalubre	16	Défaut de traitement préventif	00
Total	1348	Total	2378

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kédougou

V.3 MESURES REPRESSIVES

Le manque de carburant a constitué le goulot d'étranglement dans la réalisation des activités dans les autres départements de Saraya et de Salémata. Durant l'année 2011, 848 personnes ont été convoquées parmi lesquelles 126 ont reçu un avertissement et 04 ont été sommées. Le nombre de convoqués a fortement augmenté comparativement à l'année 2010 où on a enregistré 359 individus .De même que les amandes forfaitaires ont connu une hausse 2 001 000 FCFA entre 2010 et 2011, soit un accroissement moyen de 148%.

Tableau 40 : Répartition des mesures en 2011

Localité	Convoqués	Conv. reçus	Avertissement	Sommation	Saisies	Montant amendes en FCFA
Commune Kédougou	848	829	126	04	00	3351 000

Source : Brigade Régionale d'Hygiène de Kédougou

V.4 SUIVI DES ACTIVITES DES ONG ET DES PROJETS

La Brigade Régional d'Hygiène travaille en étroite collaboration avec les ONG et Projets qui s'activent dans le secteur hygiène et assainissement. Durant l'année 2011, la Brigade a déroulé les activités suivantes :

- implantations de blocs sanitaires dans des écoles de la région ont été effectuées en collaboration avec l'ONG World Vision.
- campagne de contrôle de la qualité de l'eau portant sur 36 points d'eau ciblés.
- Dans le cadre du Malaria Program de Téranga Gold Operations, deux campagnes de pulvérisation intra domiciliaire dans des villages et hameaux situés dans les périmètres d'exploration et/ ou d'exploitation.

V.5 DIFFICULTES RENCONTREES

La lutte contre les abeilles demeure l'intervention la plus couramment enregistrée et la plus contraignante compte tenu des ruptures fréquentes de produits techniques. La Brigade régionale dispose d'une bonbonne d'anhydride sulfureux, très efficace pour la destruction des essaims d'abeilles, mais les pièces accessoires devant la rendre fonctionnelle font défaut. Il est important que la Brigade dispose d'un appareil moteur à grand débit pour des opérations de grande envergure (saupoudrage).

V.6 ASSAINISSEMENT

L'assainissement dans la région de Kédougou est encore à un stade embryonnaire, tant du point de vue des équipements individuels que collectifs. Les données ci-dessous renseignent pleinement sur la situation actuelle du secteur d'après l'EDS-MICS 2010-2011:

- Taux d'accès à l'assainissement est de 9,2%
- Ménages ayant fosses d'aisance améliorées auto aérées: 2,8%
- Ménages ayant fosses d'aisances avec dalles : 5,3%
- Ménages ayant latrines traditionnelles : 35,5%
- Ménages ne disposant pas de latrines/défécation à l'air libre 55,3%

Pour ce qui est de l'évacuation des eaux usées et pluviales, le réseau d'assainissement est presque inexistant. Il se résume, en effet, à une canalisation d'environ 2 Km située dans la commune de Kédougou, le long de la route nationale N°7.

L'élimination des eaux usées domestiques est parfois faite de façon anarchique : certaines concessions les évacuent sur la voie publique, d'autres par le biais des puisards de fortune ; ce qui permet aux moustiques de se reproduire en permanence. Cette situation favorise, surtout en hivernage, la multiplication des eaux stagnantes, gîtes potentiels de reproduction des moustiques vecteurs du paludisme. Cette maladie demeure, du reste, l'une des principales pathologies auxquelles font face les populations de la région durant toute l'année.

En matière de système autonome d'assainissement, les latrines traditionnelles sont plus nombreuses que celles améliorées ainsi que les fosses septiques. Et même dans la commune de Kédougou, chef-lieu de région, plusieurs concessions ne disposent d'aucun système autonome d'assainissement. La situation est beaucoup plus alarmante dans les Communes de Saraya et de Salémata avec une proportion importante de concessions sans système autonome d'assainissement. Ce constat est aussi valable dans plusieurs villages de la région. C'est ce qui justifie d'ailleurs l'introduction de la nouvelle approche dénommée « Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) » dont l'objectif primordial est la Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) par la réalisation de latrines traditionnelles et/ou améliorées par les communautés elles-mêmes pour booster les indicateurs encore bas (taux régional = 5,6%) dans le secteur de l'hygiène et de l'assainissement afin d'espérer atteindre les OMD d'ici à 2015.
Ainsi soixante (60) villages ont été concernés où il est enregistré depuis 2011, une nette amélioration, non seulement en matière de nouvelles réalisations (plus de 500

ouvrages d'assainissement de base), mais également des changements de comportements favorables à la santé et à l'hygiène individuelle et collective.

Le problème d'hygiène se pose également au niveau des eaux de consommation. En effet, dans certains villages où les forages et les puits tarissent rapidement, les populations ont recours à l'eau de pluies recueillie dans les impluviums (dans certaines écoles élémentaires notamment) ou l'eau des mares impropre à la consommation humaine et de surcroît non traitée au chlore avant utilisation. La consommation de cette eau contaminée ou souillée constitue un risque majeur pour les populations en ce sens qu'elle pourrait être à l'origine des maladies comme le choléra, les fièvres typhoïde et paratyphoïde, les maladies diarrhéiques, les bilharzioses, etc., qui sont aujourd'hui des causes principales d'invalidité et de mortalité infantile.

Par rapport à ce phénomène, des mesures d'assainissement appuyées par l'UNICEF ont été initiées dans la région afin de donner aux populations une eau saine, en quantité suffisante et d'accès facile.

Pour ce qui est de l'hygiène publique, la gestion des déchets solides se pose également avec acuité. En effet, les municipalités ne disposent pas de moyens logistiques et matériels suffisants pour assurer régulièrement la collecte et l'évacuation des déchets solides. A part la commune de Kédougou, où l'on note une intervention encore timide d'un GIE, le ramassage des ordures ménagères reste une préoccupation permanente des populations. Il s'y ajoute l'absence de décharges aménagées dans toutes les communes, ce qui favorise la multiplication des dépotoirs sauvages avec tous les risques que comporte une telle situation sur l'environnement et la santé publique.

Aussi pour éviter de cohabiter avec les ordures ménagères, les populations s'en débarrassent par tous les moyens, notamment l'incinération et la création de dépotoirs sauvages. L'incinération est souvent faite à n'importe quel moment de la journée ; ce qui contribue non seulement à polluer l'atmosphère, mais aussi à indisposer les populations obligées de respirer ces fumées noires pouvant contenir certains composés carbonés comme les furannes et les dioxines très cancérigènes, donc très dangereux pour la santé.

Conclusion

Pour atteindre les OMD de l'hygiène et de l'assainissement d'ici 2015, beaucoup d'efforts doivent être faits pour l'atteinte de ces objectifs. Il s'agira d'abord de maitriser les eaux de surface et de leur mise en valeur, renforcer les infrastructures hydrauliques , organiser la filière maintenance, installer des services d'assainissement dans tous les Départements , renforcer les capacités de production de la SDE, analyser

et surveiller la qualité de l'eau à Saraya etc… Sensibiliser la communauté pour des pratiques citoyennes de tous les jours en faveur de l'hygiène et de l'assainissement.

VI CHAPITRE VI : ASSISTANCE

La 63ème compagnie d'incendie et de secours des Sapeurs-Pompiers, l'Action Educative en Milieu Ouvert L'AEMO, le Service de l'Action Sociale et la Croix Rouge sont des structures qui exercent des activités d'assistance dans la région de Kédougou. Leur mission est d'assurer les secours et la protection des personnes dans la région. Depuis l'ouverture du corridor Dakar-Bamako et la prolifération des sites d'orpaillage, la cartographie et la typologie des risques ont connu une évolution remarquée. En effet, à côté des risques traditionnellement enregistrés, sont apparues de nouvelles menaces liées à l'exploitation minière et à la densification du trafic routier.

VI.1 ACTIVITES DE LA 63EME COMPAGNIE DU GNSP

Durant l'année 2011, le Groupement National des Sapeurs-Pompiers a fait 434 sorties soit une baisse de 78 comparativement à l'année 2010 ou il y en avait 512. La 1ère cause des sorties est due aux malades avec 43%. Les accidents constituent la 2ème cause des sorties avec un niveau de 22%, suivie des incendies 16% en 3ème position. Le nombre moyen de sorties par mois des sapeurs-pompiers est de 36 en 2011 alors qu'il était de 43 en 2010. Il faut savoir qu'il y'a en moyenne par mois : 8 accidents, 6 incendies, 1 corps sans vie. Cette situation révèle qu'il y a une légère augmentation des accidents et des incendies par rapport à l'année 2010. Il faut constater que les pics des interventions sont observés durant les mois de Mars et Novembre.

Graphique 11 : évolution des interventions par mois du G. N. des Sapeurs-Pompiers de 2010 à 2011

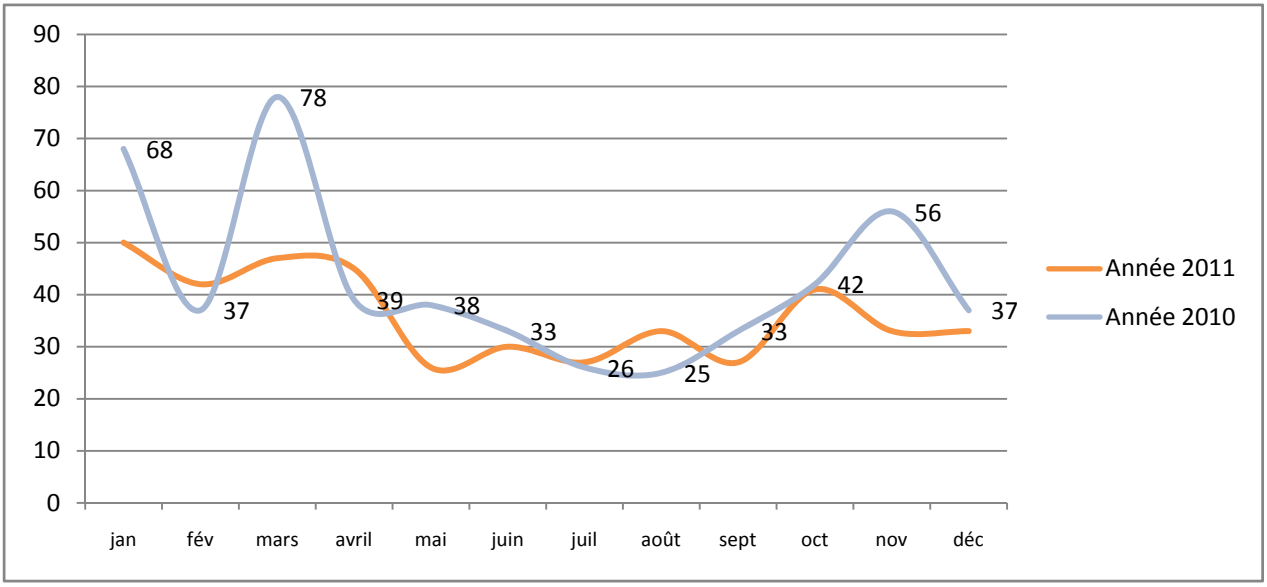

Tableau 40 : Sortie de secours selon la nature de l'intervention en 2011

Nature des interventions	jan	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept	oct.	nov.	déc.	Total	Moyenne mensuelle
Incendies	8	10	4	6	2	3	4	6	8	7	4	7	69	6
Accidents	6	3	10	14	11	10	6	8	6	9	8	6	97	8
Asphyxies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Malades	27	17	21	16	9	9	12	12	9	19	13	14	178	15
Personnes en danger	1	3	3	2	1	1	1	3	1	3	2	2	23	2
Corps sans vie	1	0	1	2	0	0	1	0	0	0	0	1	6	1
Ravitaillement en eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assainissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Alertes motivées	1	5	1	1	1	3	1	2	1	1	2	1	20	2
Fausses alertes	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Activités diverses	6	4	6	4	2	4	2	2	2	2	3	2	39	3
Total	50	42	47	45	26	30	27	33	27	41	33	33	434	36

Source : 63ième Compagnie des Sapeurs-Pompiers

VI.2 ACCIDENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le nombre d'accidents enregistrés par le Groupement des Sapeurs-Pompiers de Kédougou est de 92 durant l'année 2011 alors qu'il était de 71 soit un accroissement moyen annuel de 30%. Parmi ces accidents, 19,7% sont des cyclomoteurs tombés sur la chaussée, 18,3% par des collisions entre deux cyclomoteurs, 9,9% par des piétons renversés par un cyclomoteur. Cette situation signifie que 53,5% des accidents sont dus aux cyclomoteurs et qu'ils ont fait 59 victimes représentants 60,8% des effectifs. Si les sapeurs ont pu secourir les victimes, il y a 3 décès.

Tableau 41 : Répartition des accidents sur la voie publique en 2011

Nature des accidents	Sorties		Victimes		Sauvées		Décédées
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
Collision entre véhicules automobiles	1	1,1%	1	1,1%	0	0,0%	1
Collision entre véhicules autos et hippomobiles	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0
Collision entre véhicules autos et cyclomoteur	7	7,6%	8	8,5%	6	6,8%	2
Dérapages et renversements de véhicules	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0
Cyclomoteurs tombés sur la chaussée	34	37,0%	34	36,2%	34	38,6%	0
Cyclo renversé par un véhicule auto	14	15,2%	14	14,9%	14	15,9%	0
Véhicule Hypo, renversé sur la chaussée	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0
Piétons renversés par un véhicule auto	7	7,6%	7	7,4%	6	6,8%	1
Piétons renversés par un cyclomoteur	17	18,5%	18	19,1%	18	20,5%	0
Collision entre deux cyclomoteurs	7	7,6%	7	7,4%	7	8,0%	0
Piétons renversés par un véhicule hippomobile	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0
Chute à partir d'un véhicule en mouvement	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0
Divers	5	5,4%	5	5,3%	3	3,4%	2
Total	92	100,0%	94	100,0%	88	100%	6

Source : 63ième Compagnie des Sapeurs-Pompiers

Graphique : évolution du nombre de victimes selon la nature de l'accident de 2010 à 2011

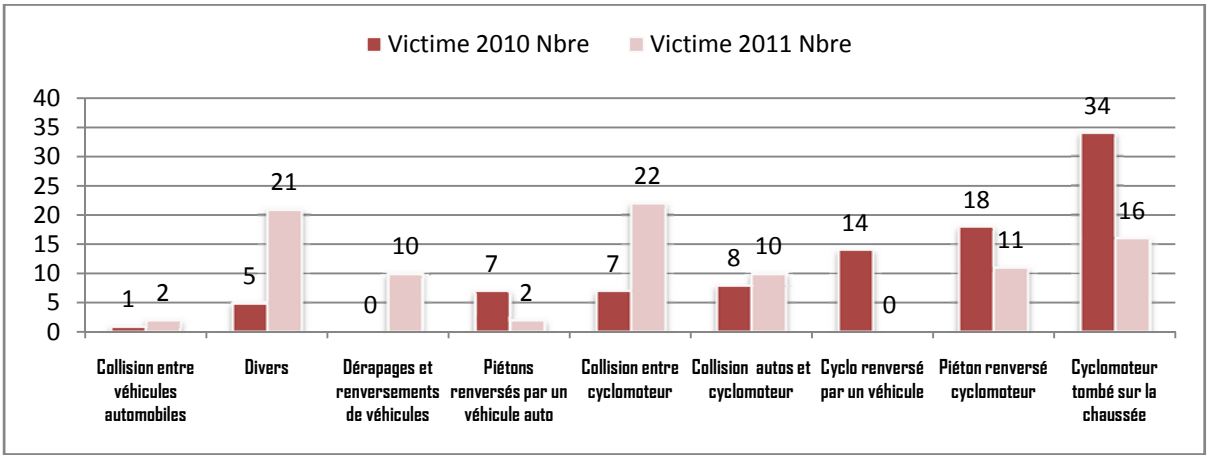

VI.3 ACTIVITES DE L'ACTION SOCIALE

Le secteur de l'Action sociale a plusieurs cibles dans la région. Il s'agit notamment des personnes en situation de handicap, des personnes âgées (AINES), des veuves, les enfants déshérités.

En 2011, le service de l'action sociale a enregistré 4000 personnes en situation de handicap, une fédération régionale des organisations de personnes handicapées (OPH) regroupant les fédérations départementales de Kédougou, Saraya, Salémata. Les types d'handicaps concernés sont la cécité, la surdité, l'infirmité des membres supérieurs et inférieurs, l'albinisme et les mutilés de la lèpre.

Le secteur travaille aussi avec les personnes âgées parmi lesquelles 250 bénéficient d'une prise en charge du Fonds National de Retraite (FNR) ou de l'Institut de Prévoyance Retraite (IPRES).

Conclusion

Durant l'année 2011, la situation de l'assistance est restée préoccupante dans la région. En effet, malgré l'évolution des accidents, des incendies, des personnes malades assistées etc., la 63^{ième} Compagnie GNSP, le Service de l'Action Sociale et l'AEMO n'ont pas connu une amélioration significative de leurs conditions de travail. Il faut constater que la région ne dispose pas de Caserne type Sapeur-Pompier. Les départements de Saraya et à Salémata n'ont pas de centres de Secours. L'insuffisance en personnel et en logistique de secours, les difficultés d'accès dans certaines zones par les engins d'intervention, l'absence de réseau de communication radio, la multiplicité des risques et les ruptures fréquentes des ponts et des routes en hivernage, sont autant de contraintes auxquelles est confronté le secteur assistance dans la région.

VI CHAPITRE VII : AGRICULTURE

L'agriculture occupe plus de 70% de la population régionale. Les potentialités agricoles sont importantes. En effet, il y'a l'existence d'une saison pluvieuse de près de 6 mois, des terres fertiles, une disponibilité en main d'œuvre, le passage du Fleuve Gambie, la diversité des cultures dans la zone (maïs, fonio, arachide, riz, sorgho, sésame, etc.), la présence de bas-fonds (riziculture) et la culture de décrue.

La région bénéficie de beaucoup de programmes agricoles mais aussi l'appui de partenaires financiers et techniques pour la revalorisation de l'agriculture qui constitue un levier important pour sortir la région de la pauvreté.

Ce présent chapitre est structurée comme suit : (1) la première partie présente la mise en place des facteurs de production (semences, engrais et matériel agricole) ; (2) la deuxième partie examine la situation pluviométrique observée au niveau des différents départements de la région de Kédougou ; (3) la troisième partie aborde les programmes spéciaux ; (4) la quatrième partie présente les statistiques agricoles.

VII.1 MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION

La mise en place des facteurs de production étant un élément très déterminant dans le processus du bon déroulement de la campagne agricole en général et particulièrement dans l'amélioration du rendement des cultures, le suivi de son exécution a occupé une place particulière dans la programmation des activités des SDDR de Kédougou. Ainsi, la situation des stocks de semences, d'engrais et du matériel agricole mis en place pour la campagne agricole 2009/2010 se présente comme suit :

Semences

Pour la campagne agricole 2009/2010, la région de Kédougou a reçu 190 tonnes d'arachide non décortiquée de la variété 69-101, 124 tonnes de riz certifié avec la variété Sahel-108, 50 tonnes de maïs locale et 12 tonnes de fonio local. Ce quota alloué à la région est réparti en fonction des trois (03) départements dont Kédougou commune, Saraya et Salémata.

Tableau 42 : Récapitulatif des quantités de semences distribuées durant la campagne agricole 2009/2010

Départements	Espèces	Quantités reçues (T)	Quantités vendues (T)	Quantités stockées (T)
KEDOUGOU	**Arachide 69-101**	95	95	0
	Maïs	30	30	0
	Fonio	10	10	0
	Riz	55	55	0
SARAYA	**Arachide 69-101**	65	65	0
	Maïs	10	10	0
	Fonio	1,5	1,5	0
	Riz	25	25	0
SALEMATA	**Arachide 69-101**	30	29,5	0,5
	Maïs	10	10	0
	Fonio	0	0	0
	Riz	44	44	0

Source : DRDR Kédougou

De l'analyse des données du tableau ci-dessus découlent les constats ci-après :
Concernant le riz, le fonio, le maïs le quota qui était alloué à la région n'a pas connu de stocks.
Quant à l'arachide, sur les 190 Tonnes allouées à la région, les 188,35 Tonnes ont été vendues excepté les 1,5 Tonnes pourries.
Pour cette campagne, les semences reçues sont insignifiantes pour les producteurs qui demandent un plus grand tonnage pour la campagne 2011.

Engrais

La mise en place de l'engrais n'a pas connu de retard cette année.
Cependant, les producteurs réclament une hausse du quota d'Urée mais aussi l'octroi du DAP pour la culture du riz.
De l'analyse du tableau ci-dessous, nous constatons que les quantités d'engrais (Urée, 15-15-15) n'ont pas connu de stock dans la commune de Kédougou, tandis que le 6-20-10 sur les 20 tonnes reçues, seules 10 tonnes sont invendues. Ceci peut s'expliquer par le manque du DAP qui est l'engrais le plus adapté pour la culture du riz. Quant au département de Saraya, toute la quantité allouée était vendue, aucun stock n'a été constaté d'où une augmentation serait la bienvenue pour la campagne agricole 2011. Pour le département de Salémata, à part le triple (15-15-15) ; l'Urée et le 6-20-10 ont connu des stocks. Ceci s'explique par l'acheminement tardif de l'engrais au courant du mois d'Août où certaines localités sont inaccessibles.
Pour la campagne agricole 2011, une hausse du quota alloué à la région de Kédougou serait la bienvenue pour les producteurs.

Tableau 43 : Récapitulatif des quantités d'intrants distribuées durant la campagne agricole 2009/2010

Départements	Engrais	Qtés reçues (T)	Qtés vendues (T)	Qtés stockées (T)
KEDOUGOU	6-20-10	20	10	10
	15-15-15	50	50	0
	UREE	45	45	0
SARAYA	6-20-10	6	6	0
	15-15-15	10	10	0
	UREE	10	10	0
SALEMATA	6-20-10	4	2	2
	15-15-15	10	7,55	0,45
	UREE	10	8,35	1,65

Source : DRDR Kédougou

Produits phytosanitaires

Au cours de la campagne agricole 2009/2010, la région de Kédougou a reçu de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV), 03 tonnes de Propoxure 2%, 09 imperméables, 18 paires de gangs, 12 lunettes et 04 pulvérisateurs.

Les produits ont permis de traiter contre les insectes, sautereaux et termites pour la protection des cultures.

Matériel agricole

Pour la campagne 2010/2011, le Gouvernement du Sénégal a doté les producteurs de la région de Kédougou de motoculteurs équipés de semoir rotavator et charrue, de faucheuses à riz, de décortiqueuses et de polisseurs à riz. Ces matériels agricoles sont subventionnés par l'Etat du Sénégal à 80% aux producteurs qui travaillent en commun et qui utilisent le même matériel (GIE, Associations, Groupements, etc.).

Tableau 44 : Matériels remis durant l'année 2010/2011 selon le département

MATERIELS	DEPARTEMENT			REGION
	KEDOUGOU	SARAYA	SALEMATA	
Motoculteurs équipé de semoir, rotavator et charrue	35	25	20	80
Faucheuse à riz	4	3	3	10
Décortiqueuse à riz	4	3	3	10
Polisseur à riz	2	2	1	5
TOTAL	45	33	27	105

Source : DRDR Kédougou

VII.2 SITUATION PLUVIOMETRIQUE

Situation pluviométrique

L'hivernage s'est installé très tôt dans la région de Kédougou. Les premières pluies utiles ont été enregistrées dans la troisième décade du mois d'Avril tandis que les dernières pluies ont été enregistrées le 09 Novembre 2010.

La pluviométrie enregistrée cette année a été excédentaire dans les localités de Kédougou commune, Bandafassi, Fongolimbi et Salemata, excepté Saraya où on a enregistré un déficit pluviométrique comparé à celle de l'année dernière.

VII.3 PROGRAMMES SPECIAUX

Programme de multiplication de semence de riz

La région a bénéficié du programme de multiplication de semence de riz avec l'appui de PAPIL. Pour cette campagne, sur une superficie de 19,75 hectares emblavés après contrôle au champ, seuls 15,75 hectares sont retenus après contrôle.

Tableau 45 : Résultats après contrôle au champ

Périmètres	Superficies (ha)	Nombre de carrés	Date de pose	Période de récolte
Boundoucondi	7	3	22/10/2010	15 au 20/11/2010
Banda Tanda	5	2	22/10/2010	10 au 15/11/2010
Hafia Pont	2	2	22/10/2010	5 au 10/11/2010
Kerewane	1	1	22/10/2010	20 au 25/11/2010
Nafadji	0,75	1	22/10/2010	5 au 10/12/2010
Total	15,75	échéant		

Source : DRDR Kédougou

Programme de production de riz paddy (marchand)

Le suivi du programme de production de riz marchand est assuré par la DRDR, tandis que l'appui et le conseil technique l'est par Bamtaare. Cette année, une superficie de 200,9 hectares est emblavée dans plusieurs villages avec des rendements moyens de 3,4 tonnes/ha.

Programme initiative riz et Maïs (BAMTAARE/ SODEFITEX)

La SODEFITEX, par le biais de Bamtaaré, a mis sur place un programme Initiative riz dans la région de Kédougou sur une superficie de 100 hectares repartis comme suit :

- Sahel 108 : 83 hectares dans le Kédougou
- Nérica I : 4 hectares dans le Kédougou et 13 hectares dans le Saraya.

Il faut noter qu'il y a 80 ha de maïs qui ont été emblavés dans la région dont 10 ha de semences Early Thaï dans Kédougou Commune et Saraya.

Programme maraîcher

Dans le cadre de la production maraîchère cette année la région de Kédougou a bénéficié du programme de la formation des producteurs maraîchers grâce à l'appui de la DRDR de Tambacounda. Ainsi, trois (03) groupements repartis par trois groupes de vingt (20) personnes ont bénéficié de la formation dont :

- Les Jeunes Maraîchers de Dalaba ;
- Les GPF de Kédougou ;
- Les Jeunes du CDPS de Kédougou.

Programme de production de coton (SODEFITEX)

La production de coton est assurée par la SODEFITEX, avec une superficie de 2682,5 hectares emblavés pour toute la région.

Tableau 46 : Estimations visuelles des rendements 2010/2011

SECTEUR	CENTRE	SUPERFICIE MAINTENUE	RTPC	RPC	C/S	R/R
SARAYA	Bambadji	210,25	1250	1300	1200	1205
	Khossanto	192,5	1115	1174	1100	1100
	Madina-baffé	43	860	825	800	800
	MissiraDentila	135	1436	1200	1200	1210
	MissiraSirimana	425,5	1370	1395	1300	1300
	Saraya	329,5	1205	1130	1200	1190
KEDOUGOU	Ibel	313,5	1250	1200	1200	1200
	Kédougou	94	1190	1000	1150	1150
	Madina	163	1318	1225	1150	1150
	Salémata	261,25	1379	1239	1200	1200
	Thiabédji	269	1463	1477	1250	1250
	ThianguelMalal	246	1291	1302	1230	1230
TOTAL REGION		2682,5	1297	1258	1205	1205

Source : DRDR Kédougou

RTPC : Relai Technique de la Production Cotonnière.
RPC : Responsable de la Production Cotonnière.
C/S : Chef de Secteur.
R/R : Responsable Régional.

VII.4 RESULTATS DE LA CAMPAGNE

La répartition des terres emblavées au niveau régional est inégalement répartie selon le département. En effet, Saraya en détient les 43%, suivi du département de Kédougou avec 41% et en fin Salémata 16%.

Durant la dernière campagne 2010/2011, la région de Kédougou a emblavé 10237 ha pour les céréales (mil, sorgho, maïs, riz et fonio) contre 6989 ha lors de la précédente

campagne 2009/2010, soit une augmentation de 3248 ha représentant un accroissement moyen de 46%.
Par rapport à la production céréalière de 2010/2011, les départements de Kédougou, Saraya et Salémata contribuent respectivement pour 48%, 36% et 16%.

Les productions céréalières obtenues durant cette campagne 2010/2011 ont atteint 13968 tonnes. Cela signifie qu'il y a une diminution de 992 tonnes par rapport à la précédente campagne où la production était de 14960 tonnes soit un accroissement moyen négatif de -7 %. En d'autres termes, la production céréalière durant cette période équivaut à une consommation de 294 grammes par jour et par personne vivant sur le territoire régional.

D'autres cultures sont pratiquées au niveau régional. On peut citer l'arachide, le voandzou, le gombo, le sésame.

Tableau 47 : Résultats définitifs de la campagne agricole (mil, sorgho, maïs) 2010/2011

LOCALITES	Mil			Sorgho			Maïs		
	SUP(Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)
KEDOUGOU			0	615	993	611	2 702	1 874	5 064
SALEMATA			0	438	925	405	799	1 832	1 464
SARAYA	37	900	33	2 207	949	2 094	1 404	1 460	2 050
REGION (1)	37	900	33	3 260	954	3 110	4 905	1 749	8 577
RESULTATS 2009/2010 (2)				2 449	961	2 354	3 311	1 784	5 905
ECART(1) &(2) en%				33	-1	32	48	-2	45

Source : DRDR Kédougou

Tableau 48 : Résultats définitifs de la campagne agricole (riz, fonio) 2010/2011

LOCALITES	RIZ			FONIO			TOTAL CEREALES	
	SUP(Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP(Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD(T)	SUP(Ha)	PROD(T)
KEDOUGOU	433	1 130	489	418	1 179	493	4 168	6 656
SALEMATA	276	998	275	136	1 165	158	1 649	2 303
SARAYA	662	1 045	692	110	1 271	140	4 420	5 009
REGION (1)	1 371	1 062	1 457	664	1 191	791	10 237	13 968
RESULTATS 2009/2010 (2)	270	1 060	286	959	1 207	1 157	6 989	14 960
ECART(1) &(2) en%	408	0	409	-31	-1	-32	46	-7

Source : DRDR Kédougou

Conclusion

La campagne agricole 2010/2011 est caractérisée par un certain nombre de contraintes qui ont eu une influence néfaste sur les rendements des cultures et les productions. Les éléments majeurs qui sont à l'origine de ces contraintes sont : le débordement du fleuve qui a détruit une bonne partie des cultures, la mise en place tardive des facteurs de production à des dates inopportunes, l'inaccessibilité de certaines zones ne facilite pas le suivi de la production de semences et autres spéculations, le manque de matériels agricoles modernes, le démarrage tardif du labour.

VII CHAPITRE VIII : ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Le Service Régionale des Eaux et Forêts, ainsi que la Division régionale de l'Environnement et des Etablissements Classées sont chargées de l'exécution de la politique environnementale et de la gestion des ressources naturelles de la région. Ce présent chapitre va relater les différentes actions menées en 2011.

VIII.1 VEGETATION

Les formations végétales de la région couvrent une superficie de 1 606 514 ha, soit 95% du territoire régional. La végétation comprend plusieurs types de formations dont les principaux sont : la steppe, la savane, la forêt claire, la forêt galerie, les prairies marécageuses.

Un tapis herbacé très dense, visible partout, complète la richesse de la végétation de la région. La flore très riche est avec celle de la Casamance, la plus diversifiée du Sénégal.

Dans l'ensemble de la région, la strate ligneuse est dominée par les combrétacées. Parmi les essences forestières on trouve les espèces suivantes avec leurs noms communs et/ou vernaculaires : Pterocarpus erinaceus (vén), Butyrospermum parkii (Karité), Diospyros mespiliformis (alôm. Doki), Terminalia macroptera (volo, guy dém), anogeissus leocarpus (gèd, ngédiane, ngéd). Cordyla pinnata (dimb, nbimba, dimbé, dim, dimbu), Cola cordifolia (ntaba), etc. Certaines espèces sont très abondantes et impriment leur physionomie aux peuplements (cas de Combretum glutinosum (Ratt), Bombax costatum (garabou laobé, kuyokuyo), Cordyla pinnata (dimb, nbimba, dimbé, dim, dimbu), Pterocarpus erinaceus (vén), Terminalia macroptera (volo, guy déma), Oxythenantera abyssinica (bambou, boho boho). Par contre d'autres espèces telles que Tamarindus indica (dakhar). sont assez dispersées alors que certaines sont bien localisées (Mitragina inermis (hos,khoss, rhoss) Raphia graciales, Saba senegalensis (madd), Adansonia digitata (Guy)...).

VIII.2 EXPLOITATIONS FORESTIERES

Durant l'année 2011, le quota de bois de vène octroyé aux artisans pour la menuiserie était de 23 pieds. Les revenus tirés par l'IREF représentaient 805000 FCFA. Il faut noter que le bois de vène est très prisé dans la région, raison pour laquelle, des mesures de limitation du nombre de pieds à octroyer restent de rigueur.

Par rapport à l'exploitation du bois de service en 2011, on peut constater qu'il y'a une légère augmentation du nombre d'unité exploitées de panneaux de crinting par rapport à l'année 2010. La quantité est passée de 15000 à 15350 unités de 2010 à 2011. Les tiges de bambou ont vu leur quota alloué, chuté de 10000 unités en 2010 à 500 unités. Cette situation peut s'expliquer par le fait que durant l'année 2010, le taux d'exploitation était nulle.

Tableau 49 : Exécution du quota de bois de service en 2011

Espèces	Nombre d'unités exploitées	Revenu en FCFA
Panneaux de crinting	15 350	4 605 000
Tiges de bambou	500	37 500
Valeur totale		4 642 500

Source : IREF

L'exploitation des produits forestiers non ligneux en 2011, ont rapportée à l'IREF une taxe d'une somme de 18.490.725 FCFA. Les abattages d'espèces forestières constituent la principale source des recettes tirées et représentent les 81% suivi de l'exploitation du *Maad* avec un niveau de recette de 7% et du pain de singe 3%. Il faut noter, qu'il y'a une importante production de ces exploitations qui échappe au contrôle de l'IREF.

Tableau 50 : recettes tirées sur l'exploitation des produits forestiers non ligneux en 2011

Produits forestiers non ligneux	Revenu	
	FCFA	%
Vin de palme	215 000	1%
Étais de coffrage	292 000	2%
Autres	395 075	2%
Tamarin	355 275	2%
Pétioles feuilles de rônier	375 000	2%
Pain de singe	555 375	3%
Maad	1 264 500	7%
Taxe d'abattage d'espèces forestières	15 038 500	81%
Total	18 490 725	100%

Source : IREF

VIII.3 PROTECTION DES FORETS

En matière de lutte contre les feux de brousse, plusieurs stratégies ont été développées par l'IREF. Parmi celles-ci, on peut noter la lutte préventive avec les campagnes d'information, de sensibilisation et de communication, l'ouverture de pare feu, etc., mais aussi la lutte active avec les moyens de l'IREF, des partenaires et des populations.

a) Création de pare-feu

Durant l'année 2011, 85 km de pare-feu nus ont était faits au niveau régional. Le département de Saraya concentre 59% du nombre de Km réalisés. Ceci est dû par sa position géographique et stratégique. En effet, l'essentiel des activités minières de la région y sont concentrées. Il faut constater que ce sont les sociétés minières même et les amodiataires qui constituent les principaux bailleurs d'ouvertures de pare-feu dans cette zone.

Tableau 51 : répartition du nombre de Km de pare-feu nus réalisé par département en 2011

Localisation	Nombre km réalisés	Bailleur/Projet
Département Kédougou	27	PROGEBE
Département Salémata	8	
Département Saraya	50	SGO et Amodiataires
Région	85	

Source : IREF

La répartition du nombre de Km de pare-feu verts réalisé par département en 2011, révèle que Kédougou en bénéficie 31 km, suivi de Saraya 6 Km et en fin Salémata 3 Km. C'est le Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL) qui a entièrement réalisé cette activité dans la région en 2011.

Tableau 52 : répartition du nombre de Km de pare-feu verts réalisé par département en 2011

Localisation	Nombre de km réalisés	Bailleur/Projet
Département Kédougou	31	PAPIL
Département Salémata	3	PAPIL
Département Saraya	6	PAPIL
Région	40	

Source : IREF

b) Feux précoces

Les feux précoces sont des pratiques menées par les populations où l'IREF pour lutter contre les feux de brousses. Ces feux précoces qui sont contrôlés, ont couvert une superficie 67500 ha durant l'année 2011. La superficie brûlée dans le département de Saraya était de 50.000 ha soit 74% des superficies brulées de la région. Le département de Kédougou n'a brulé que 15000 ha et celui de Salémata 2500 ha.

Graphique 12 : répartition en ha des superficies brûlées par les feux précoces et par département en 2011

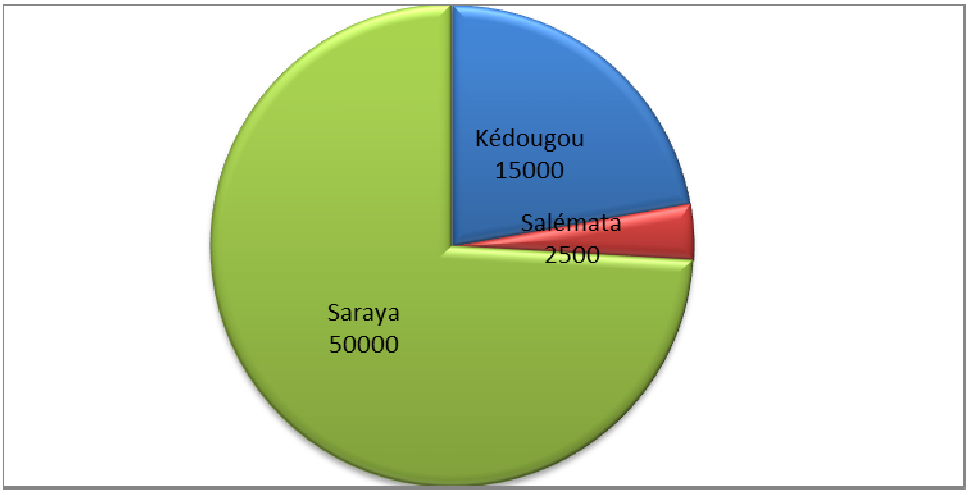

c) Reboisement et conservation des sols

Durant l'année 2011, la production régionale en plants était estimés à 249861 unités soit une baisse de 181245 plants par rapport à l'année 2010.

La production de plants par type de pépinière révèle que 80% sont en régie, 9% sont privée, 5% sont scolaires, 4% sont individuelles et 1% sont villageoises. Il faut noter que les espèces forestières représentent 68% des plants suivi des espèces fruitières/forestières 19%, fruitières 12% et ornementales 1%.

Tableau 53 : Production de plants par type de pépinière et par espèce en 2011

Espèce	Nombre de plants						TOTAL
	Régie	Individuel	Privée	Villageoise	Scolaire	Total	%
Forestière	146709	6804	9492	2402	4795	170202	68%
Fruitière/Forestière	33516	891	8329	264	4016	47016	19%
Fruitière	17852	2830	5784	338	3644	30448	12%
Ornementale	1305	700	78	12	100	2195	1%
Total Région	199382	11225	23683	3016	12555	249861	100%

Source : IREF

Graphique 13 : évolution de la production de plants par type de pépinière de 2010 à 2011

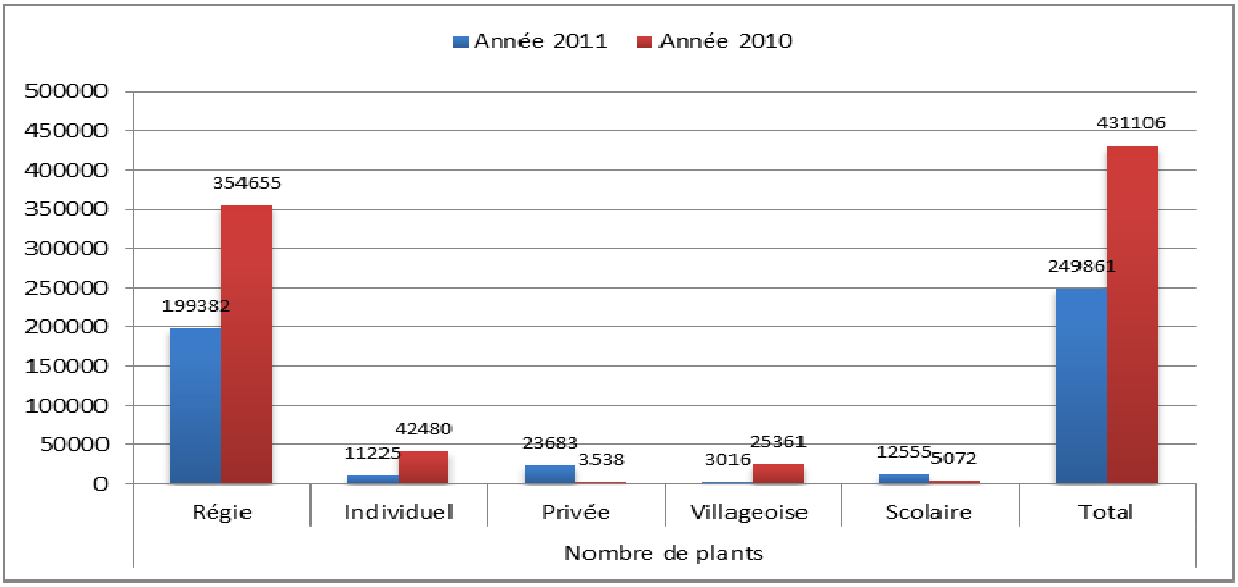

VIII.4 LA FAUNE

Avec son climat de type Soudanien et Soudano –guinéen caractérisé par une pluviométrie comprise entre les isohyètes 700 et 1500 m/m, la région bénéficie encore d'habitats variés, favorables au maintien de la faune. Les points d'eaux sont nombreux et disponibles en fonction de l'importance des eaux d'hivernage. On rencontre le Buffle, l'Hippotragus, le Lion, le Bubale, le chimpanzé, le Guib harnaché et le Céphalophe à flancs roux.

La région compte actuellement six (06) zones amodiées, une zone d'intérêt cynégétique et une (01) concession en ZIC. La région de Kédougou offre en matière de chasse, la particularité d'abriter la seule zone au Sénégal où se pratique la grande chasse. Il s'agit de la zone d'intérêt cynégétique de la Falémé

a) La ZIC

La ZIC fait partie du territoire où le gibier et la chasse présentent un intérêt scientifique ou économique majeur et où la faune sauvage est susceptible de permettre son exploitation rationnelle à des fins touristiques et cynégétiques. Elle couvre une superficie de 1.336.000 ha. Elle a été créée pour mieux répondre aux impératifs de l'organisation de la grande chasse et de l'exploitation rationnelle de la grande faune qui constitue l'une des richesses de la région de Kédougou. C'est d'ailleurs la seule zone au Sénégal où se pratique la grande chasse aux bovidés.

b) Zones amodiées et Concessions dans la ZIC Falémé

L'amodiation est la location par l'Etat des droits de chasse portant sur une zone de chasse comprise dans une zone d'intérêt cynégétique ou une zone de terroir. Elle se fait sur la base d'un cahier des charges signé entre l'administration forestière et l'amodiataire. Ce dernier est tenu d'élaborer un PTA annuellement qui sera évalué en fin de campagne cynégétique.

Les zones amodiées sont des zones où l'état et la densité du gibier permettent d'effectuer, au moyen de la chasse guidée, des prélèvements contrôlés, de manière à garantir la pérennité de la ressource faunique.

Durant 2011, certaines espèces étaient autorisées à être chassées mais avec un quota bien limité. Il s'agit de : 6 Koba, 6 Guib harnaché, 5 buffles, 5 bubale, 5 céphalophes et 4 ourébi.

Tableau 54 : répartition des quotas autorisés par espèce en 2011

Espèces	Quota	Réalisé
Koba	6	6
Buffle	5	0
Bubale	5	0
Guib harnaché	6	4
Ourébi	4	0
Céphalophe	5	4
TOTAL	31	14

Source : IREF

Parmi les espèces les plus abattues on note que la tourterelle à collier est la plus fréquente avec un niveau 43,8%, le francolin 26,1%, la tourterelle maillée 25%. On constate qu'il n'y a que 3 phacochères abattues et 11 lièvres. Il faut souligner que cette situation ne reflète pas la réalité quand on sait que le braconnage reste une activité courante dans la région.

Durant l'année 2011, chasse a rapporté 3 409 0000 FCFA de recettes à l'IREF de Kédougou.

Tableau 55 : répartition de pièces abattues par espèce en 2011

Espèces	Nombre de pièces abattues	Pourcentage
Phacochère	3	0,0%
Caille	7	0,1%
Lièvres à oreilles de lapin	11	0,1%
Poule de roche	11	0,1%
Pintade	14	0,2%
Gangas	168	2,0%
Pigeon vert	212	2,5%
Tourterelle maillée	2083	25,0%
Francolin	2176	26,1%
Tourterelle à collier	3650	43,8%
Totaux	8335	100%

Source : IREF

VIII.5 FEUX DE BROUSSE

Durant l'année 2011, 15171 ha de superficie brulée sont enregistrés par l'IREF avec un pic noté dans le département de Saraya. En effet dans ce département 12205 ha sont brûlées soit 80% de la superficie totale concernée par les feux de brousse de la région. Il faut noter qu'il y a une augmentation de 12619 ha brûlés par rapport à l'année 2010 où la superficie totale brulée était de 2252 ha. Cette situation reste préoccupante quand on sait que Kédougou reste l'une des bastions où existent encore les espèces les plus rares.

Tableau 56 : répartition des superficies brûlées par ha et par département en 2011

Localisation	Superficie brûlée (ha)	Pourcentage Superficie brûlée
Département Kédougou	2301	15%
Département Salémata	665	4%
Département Saraya	12205	80%
Région	15171	100%

Source : IREF

Conclusion

La Biodiversité de la région de Kédougou est l'une des plus abondantes du pays. Il existe de fortes potentialités en bois d'œuvre, bois d'artisanat, bois de services et bois énergie. Les espèces forestières telles que le *maad*, le pain de singe etc. constituent des valeurs sûres pour lutter contre la pauvreté dans la région. Cependant avec la prolifération des feux de brousse, l'absence d'un de plan de gestion des aires protégées, les faibles moyens humains et logistiques et la faible implication des

Collectivités Locales dans la gestion de l'environnement, l'avenir du potentiel environnemental de la région reste préoccupante.

IX CHAPITRE IX : ELEVAGE

Introduction

L'analyse des données du sous-secteur de l'Elevage dans la région de Kédougou va porter sur les effectifs du cheptel, les productions de viande et des produits dérivés, le mouvement du bétail et la santé animale. Bien que bénéficiant de conditions pluviométriques satisfaisantes, un paysage de savane arborée avec une bonne biomasse, la volonté de l'Etat manifestée avec la promulgation de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) en 2004 et la mise en place d'un Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE), le sous-secteur de l'élevage n'a pas pu tirer pleinement parti de tout ce potentiel pour être un des premiers leviers essentiels dans la stratégie de réduction de la pauvreté et du développement dans la région de Kédougou.

IX.1 EFFECTIFS DU CHEPTEL

En 2011, le cheptel de la région est estimé à 52 254 têtes de bovins, 16 334 ovins, 15 334 caprins, 150 porcins, 28 équins et 897 asins. Des contraintes physiques et sociologiques empêchent le développement de certaines espèces animales dans la région. En effet, dans cette région ce sont les bovins qui sont plus nombreux que les caprins et les ovins. Le département de Kédougou enregistre 40,18 % des effectifs de bovins, 22,52 % des ovins et 26,41 % des effectifs de caprins. C'est seulement dans le département de Kédougou où se pratique l'élevage de porcins. L'élevage de la volaille est assez important dans le département de Kédougou avec 48,64% de l'effectif de la volaille régionale. Le Département de Saraya se caractérise par son effectif assez important d'ovins soit 55,46%, de caprins au nombre de 7 680 soit 50,08% mais aussi de nombreux Equins et Asins. Le Département de Salémata ne s'affiche pas comme zone pastorale.

Tableau 57 : Effectifs du cheptel par espèce selon le département en 2011

Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Volaille
Kédougou	21 000	3680	4050	150	10	200	36 000
Salémata	13 486	3594	3604	-	-	167	15 000
Saraya	17 768	9060	7680	-	18	530	23 000
Total Région	52 254	16 334	15 334	150	28	897	74 000

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Kédougou

Graphique 14 : Estimation du cheptel de la région de Kédougou en 2011

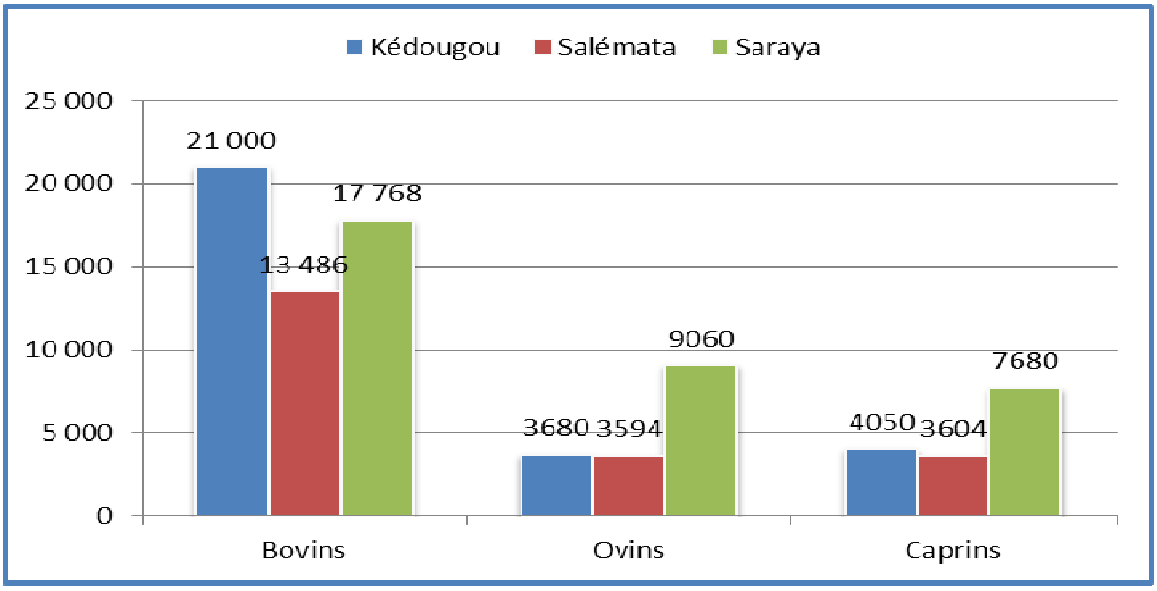

Source : IRSV de Kédougou

IX.2 ABATTAGES CONTRÔLES

Durant l'année 2011, la région a enregistré une consommation de près de 450475 kg de viande contrôlée toutes espèces confondues par les services vétérinaires soit une hausse moyenne de 37% par rapport à 2010. En effet, tout comme l'année précédente, la répartition de la consommation en viande par département aligne le département de Kédougou comme principal consommateur du fait que le département abrite le chef-lieu de région et de par l'effectif de sa population, il tient la première place, suivi de Saraya et enfin de Salémata. Les bovins constituent la principale source d'approvisionnement en viande de la région.

Tableau 58 : Abattages contrôlés par département en 2011

DEPARTEMENT	Taureaux		Bœufs		Vaches		Veaux/velles		Ovins		Caprins	
	Nbre	Kg	Nbre	Kg	Nbre	Kg	Nbre	Kg	Nbre	Kg	Nbre	Kg
Kédougou	690	62100	663	59670	2094	146580	20	720	2571	38565	3915	46980
Salémata	10	1080	3	270	35	2450	2	72	-	-	7	94
Saraya	205	22651	72	9539	418	44791	100	4926	445	5927	390	4060
REGION	905	85831	738	69479	2547	193821	122	5718	3016	44492	4312	51134

Source : IRSV de Kédougou

IX.3 PRODUCTION DES CUIRS ET PEAUX

Tout comme l'année précédente, la production de cuirs et peaux en 2011 n'a concerné que le département de Kédougou pour des quantités assez faibles. Le département a produit officiellement un nombre de 3467 cuirs et peaux de bovins, 2571 pour ceux des ovins et 3915 pour les caprins.

Tableau 59 : évolution de quantité des cuirs et peaux de 2010 à 2011

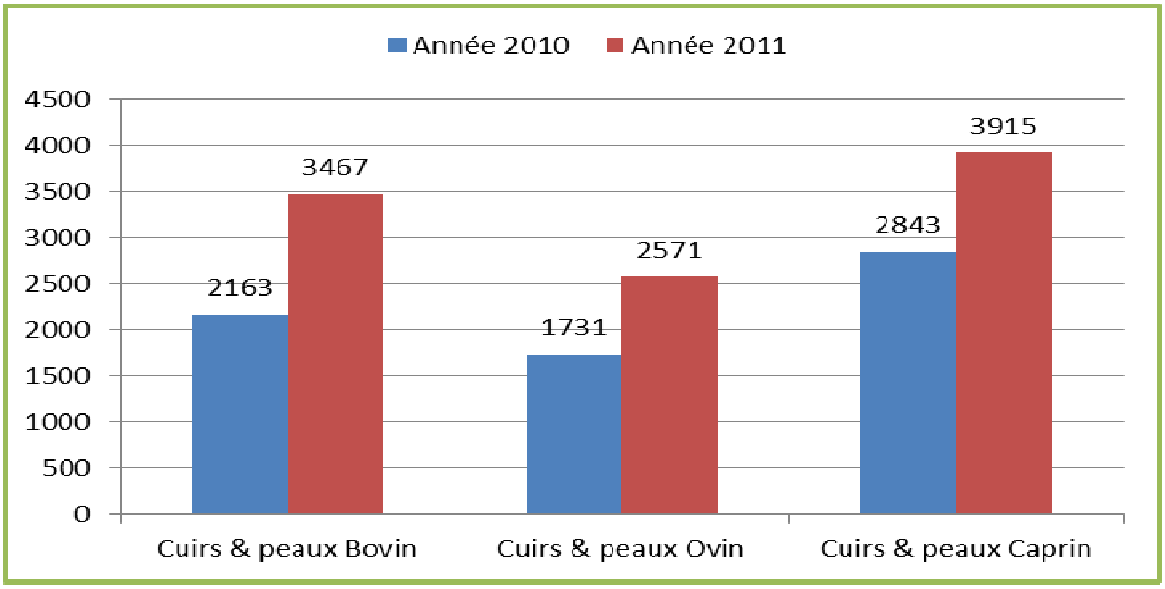

IX.4 PRODUCTION DE MIEL

Le miel fait partie des aliments de cueillette qui en plus de permettre aux populations d'avoir des activités génératrices de revenus durant les périodes de soudure, il entre dans la culture de certaines ethnies de la région durant les fêtes traditionnelles. Cependant sa production est essentiellement artisanale et constitue le plus souvent une activité additive. Les modes de collecte et de conditionnement traditionnels

donnent des miels de qualité médiocre dont le système de commercialisation est peu performant. Certains projets ont initié des programmes pour l'apiculture mais la vulgarisation des méthodes reste méconnue pour la grande majorité des populations qui s'y activent. La production de miel contrôlée par les services vétérinaires de Kédougou en 2011 a atteint 1118 kg provenant essentiellement de la commune de Kédougou, contrairement à l'année précédente durant laquelle une partie du miel provenait de la République de Guinée. La production a sensiblement augmenté par rapport à l'année 2010 où la quantité n'était que de 440 kg.

IX.5 SANCTIONS DU CONTRÔLE DES ABATTAGES

Dans le but de sécuriser la qualité de la consommation, le Service Vétérinaire a opéré des contrôles sur le terrain. Les résultats révèlent que 25 saisies de façon totale ont été faites dont 6 bovins, 8 ovins et 11 caprins. Les différents motifs de ces saisies sont : le charbon bactérien, l'hydro cachexie et l'abattage clandestin.

IX.6 SAISIES PARTIELLES

Par rapport aux saisies partielles, 181 organes impropres ont été retirés du circuit de consommation contrairement à l'année 2010 où on comptait 254 retraits. Les foies restent les principaux organes retirés du marché avec un niveau de 61,1%. Les cœurs tiennent le second rang avec 17,7% suivis des intestins 13,3%.

Tableau 60 : Répartition des types d'organe saisis

Organes saisis	Ensemble organe	Pourcentage
Foies	125	69,1%
Intestins	24	13,3%
Cœur	32	17,7%
Ensemble organe	181	100,0%

IX.7 AMELIORATION GENETIQUE

Dans le souci de l'amélioration des races, de la production de la viande, du lait, le gouvernement a initié un vaste programme d'insémination artificielle. En effet, l'amélioration génétique des races locales pour la production de viande et de lait a été pendant longtemps partie intégrante de la stratégie globale d'amélioration du cheptel.

Ainsi, des programmes de sélection sur les races locales ont vu le jour dès les années 1960.

L'année 2011 tout comme l'année précédente dans la région de Kédougou, 583 vaches ont été inscrites pour être inséminées, 283 cas présentés pour le département de Kédougou et 220 vaches pour le département de Saraya et seulement 80 vaches pour le département de Saraya.

Tableau 61 : Répartition des vaches sélectionnées pour être inséminées par département en 2011

Départements	Vaches inséminées	Pourcentage
Kédougou	283	49%
Salémata	80	14%
Saraya	220	38%
Total	583	100%

IX.8 RESULTATS DES OPERATIONS D'INSEMINATION ARTIFICIELLE

La région a sélectionné 180 éleveurs pour inséminer leurs vaches. Sur les 583 vaches sélectionnées 582 vaches ont été inséminées, soit un taux de déperdition très faible au niveau régional. Le nombre d'éleveurs sélectionné par département a varié selon l'importance de l'élevage dans le département.

Tableau 62 : Résultats des opérations d'insémination artificielle par département

Département	Nombre d'éleveurs	Nombre de vaches			
		Sélectionnées	Déparasitées	Synchronisées	Inséminées
Kédougou	95	283	283	283	283
Saraya	65	220	220	220	220
Salémata	20	80	80	80	79
TOTAL	180	583	583	583	582

Source : IRSV de Kédougou

IX.9 SANTE ANIMALE

La sécurité sanitaire des espèces animales fait partie des axes majeures de la stratégie de développement de l'élevage. Dans la nouvelle initiative sectorielle pour le développement de l'élevage (NISDEL) quatre objectifs spécifiques ont été fixés pour le programme de renforcement et de la protection zoo-sanitaire :

- le renforcement du système national de surveillance épidémiologique,
- une meilleure couverture du cheptel contre les maladies prioritaires,
- le renforcement du dispositif et des actions de prophylaxie,
- la mise en place des plans d'intervention d'urgence et prophylaxie défensive.

La surveillance épidémiologique et l'assistance vétérinaire dans la région sont assurées par 1 Vétérinaire Capitaine, 3 Ingénieurs des Travaux de l'Elevage, 6 Agents Techniques d'Elevage et 2 agents administratifs.

IX.10 SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE

Il y a 6 foyers d'épidémies recensés en 2011 sur toute l'étendue du territoire régional de Kédougou. La Pasteurellose constitue tout comme l'année précédente la principale épidémie. En effet, sur les 6 foyers déclarés, les 4 sont causés par elle. Par rapport à la morbidité, c'est-à-dire le nombre de sujets touchés, elle est plus importante avec la Pasteurellose ; car sur les 644 cas répertoriés, les 631 lui sont imputés, soit un taux de 98%.

En ce qui concerne la mortalité, elle est 70%$_0$. Cela signifie qu'il y a 70 décès sur 1000 cas de sujets déclarés et affectés par une maladie.

Tableau 63 : Epidémiologie des différentes affections

AFFECTIONS	Foyer	Morbidité	Mortalité	Localisation géographique
Charbon bactérien	1	1	1	Kédougou commune
Pasteurellose des PR	2	8	3	Bantaco
Pasteurellose bovine	2	6	6	Sambagalou et Kafori
Fièvre aphteuse	1	350	6	Wansangran
Total	6	365	16	

IX.11 EPIDEMIOLOGIE DE LA RAGE

Durant l'année 2011, 4 personnes ont été mordues par des chiens. Cette situation a amené les autorités à mettre en place un programme de lutte contre les chiens errants. Le Service Régional de l'Elevage en concert avec les collectivités locales, ont effectué une opération et 18 chiens ont été tués et enfouis.

IX.12 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL

Entrées

En 2011, des mouvements de bétail sont enregistrés dans la région de Kédougou surtout chez les bovins, les ovins et les caprins. Au poste de contrôle du SDEL de Saraya, il a été recensé 628 bovins, 318 ovins et seulement 10 caprins à l'entrée au premier trimestre alors qu'au même moment aucune entrée n'est enregistrée pour le SDEL de Kédougou et de Salémata.

Sortie

Les sorties de bétail ont concerné principalement les bovins avec comme destination Dakar 50,6%, suivi de Touba. La Commune de Kédougou a enregistré le plus grand effectif de bovins à la sortie. Le département de Saraya s'est illustré par la sortie d'un plus grand nombre d'ovins mais aussi de bovins par rapport au département de Salémata.

Tableau 64 : sorties des mouvements de bétails

Poste de contrôle	Destination	Bovins	Ovins	Caprins
Kédougou commune	Dakar	1118		
	Rufisque	43		
	Touba	130		
	Douta	76	11	4
	Sambrabougou	30	66	52
	Tenkoto	6		
	Bakel			8
Saraya	Nd	788	395	13
Salémata	Thiokoye	17		
	Kédougou		9	8
Total		2208	481	85

Source : IRSV de Kédougou

Mouvement extérieur

Le mouvement de bétail pour l'importation n'a concerné que la commune de Kédougou en provenance de la république du Mali pays frontalier avec la région. On a enregistré au poste de contrôle de Kédougou 44 bovins en provenance du Mali et pour destination la région de Dakar.

IX.13 TRANSHUMANCE

Avec une pluviométrie abondante et la création de nombreux lacs, la région de Kédougou offre un potentiel abondant de ressources fourragères. Ces atouts font que chaque année, la région est envahie par des troupeaux venant des autres régions. En 2011, il a été recensé pour le département de Kédougou seulement 7 bovins et 15 caprins mais 879 ovins comme du bétail appartenant à des transhumants originaires de la région de Matam. La transhumance est souvent source de conflit entre agriculteurs et éleveurs. Certains feux de brousses qui sont notés dans la région sont souvent causés par ces transhumants.

Tableau 65 : Transhumance Interne

Origine	destination	bovins	ovins	caprins	autres
Région de Matam	Département de Kédougou.	7	879	15	2
Total		**7**	**879**	**15**	**2**

Conclusion

La Divagation permanente des troupeaux, le Vol de bétail, les Feux de brousse, l'abattage non contrôlés et le manque d'organisation des groupements d'éleveurs sont parmi les nombreuses contraintes auxquelles est confronté le secteur élevage.

Pour améliorer la situation, il faut favoriser un mode d'élevage intensif, construire un abattoir moderne, lutter contre le vol de bétail par le marquage du bétail. Il faut aussi promouvoir l'aviculture, d'organiser la filière lait en renforcer les capacités des éleveurs sur la gestion des groupements. Les acteurs de l'élevage dans la région doivent aussi être encadrés, appuyés et surtout capacités pour bénéficier d'une meilleure plus-value dans leur métier.

CHAPITRE XI : HYDRAULIQUE URBAINE –HYDRAULIQUE RURALE

La région de Kédougou regorge d'énormes potentialités en eau de surface constituées essentiellement de la Falémé, du Koulounto, de la Gambie, du Niokolo, du Thiokoye et des mares dont la durée de stockage de l'eau n'excède pas fin mars. La région est assise sur le socle, d'où la difficulté de capter l'eau souterraine. Les potentialités de l'aquifère sont estimés à 3,6 millions de m3 par an avec des débits très faibles.
Dans le milieu rural, le secteur de l'hydraulique est géré par la Division Régionale de l'Hydraulique (Brigade des puits et forages compris) tandis que dans le milieu urbain c'est la Société Des Eaux (SDE) et la SONEES à travers la concession qui les lie à l'Etat du Sénégal. Il faut constater que la SDE n'est présente que dans la Commune de Kédougou. Celles de Salémata et de Saraya sont encore approvisionnées en eau par le biais de l'hydraulique rurale.

X.1 HYDRAULIQUE URBAINE

X.1.1 EVOLUTION DES ABONNES A LA SDE DANS LA COMMUNE DE KEDOUGOU

Durant les 10 dernières années, le nombre d'abonnés à la SDE dans la commune de Kédougou est passé de 830 à 1501 soit une moyenne de 67 abonnés par an. Cette faible progression pourrait s'expliquer par l'usage encore important de l'eau de puits par les ménages. L'absence d'une politique de branchements sociaux combinée au niveau de pauvreté de la population qui est de 73,1%, sont autant d'éléments qui ne facilitent les ménages pour s'abonner à la SDE.

Tableau 66 : Evolution des abonnés à la SDE à Kédougou de 2002 à 2011

	ANNEE									
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Abonnés	830	905	986	1 090	1 170	1 265	1 315	1 386	1 419	1 501

Source : SDE Kédougou 2011

Graphique 15 : Evolution des abonnés à la SDE à Kédougou de 2002 à 2011

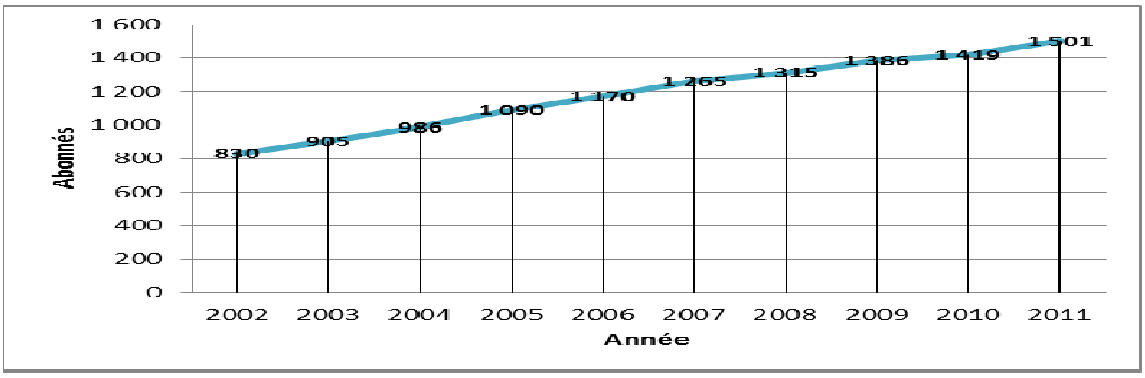

X.1.2 EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'EAU PAR LA SDE DANS A KEDOUGOU

En 2011, la SDE a produit 328325 m^3 d'eau, soit un accroissement moyen d'une hausse de 0,3% par rapport à l'année précédente. La production en eau a connu une augmentation de 149439 m^3 entre les années 2002 et 2011 soit une hausse de 84%. La SDE dispose de 4 forages tous situés dans la Commune de Kédougou. Les besoins en eau de la Commune de Kédougou ne cessent d'augmenter d'année en année à cause d'une forte immigration constatée ces 3 dernières années.

Tableau 67 : Evolution de la production d'eau à Kédougou de 2002 à 2011

DESIGNATION	ANNEE									
	2002	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**
PRODUCTION en m³	178 886	193 298	192 773	227 480	222 931	245 876	260 689	274 861	327 331	328 325

Source : SDE. Kédougou 2010

X.1.3 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU A KEDOUGOU

La quantité d'eau consommée par la population de Kédougou en 2011 est de 284508 m^3, soit un accroissement moyen de 12% par rapport à l'année 2010. L'analyse des données relatives à la quantité d'eau consommée laisse apparaître une évolution constante. En effet, entre 2002 et 2011, la consommation d'eau par la population de Kédougou commune est passée de 147623 m^3 à 284508 m^3, soit une hausse de 66%.

Comparé à la production, le niveau de consommation apparait toujours en deçà pendant la période considérée (2002-2011). Cette situation qui pourrait laisser croire à une prise en charge correcte de la demande en eau, cache toutefois plusieurs disfonctionnements dans la distribution de celle-ci. En effet, en dehors du fait que certaines parties de la ville ne sont pas couvertes par le réseau de la SDE (Gomba II, Gada Dinguessou), la distribution de l'eau connait de sérieuses perturbations surtout entre les mois de mars et juin, ce qui crée de véritables désagréments aux populations. Cette situation qui serait liée essentiellement à des contraintes hydrogéologiques pourrait s'exacerber au regard de la croissance démographique galopante et des besoins en eau qu'elle induit.

Tableau 68 : Evolution de la consommation d'eau à Kédougou de 2002 à 2011

DESIGNATION	ANNEE									
	2002	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**
CONSOMMATION en m³	147 623	159 026	171 371	189 687	185 759	206 510	208 553	236 071	253173	284 508

Source : SDE. Kédougou 2011

Graphique 16 : Comparaison entre la production et la consommation d'eau entre 2002 et 2011

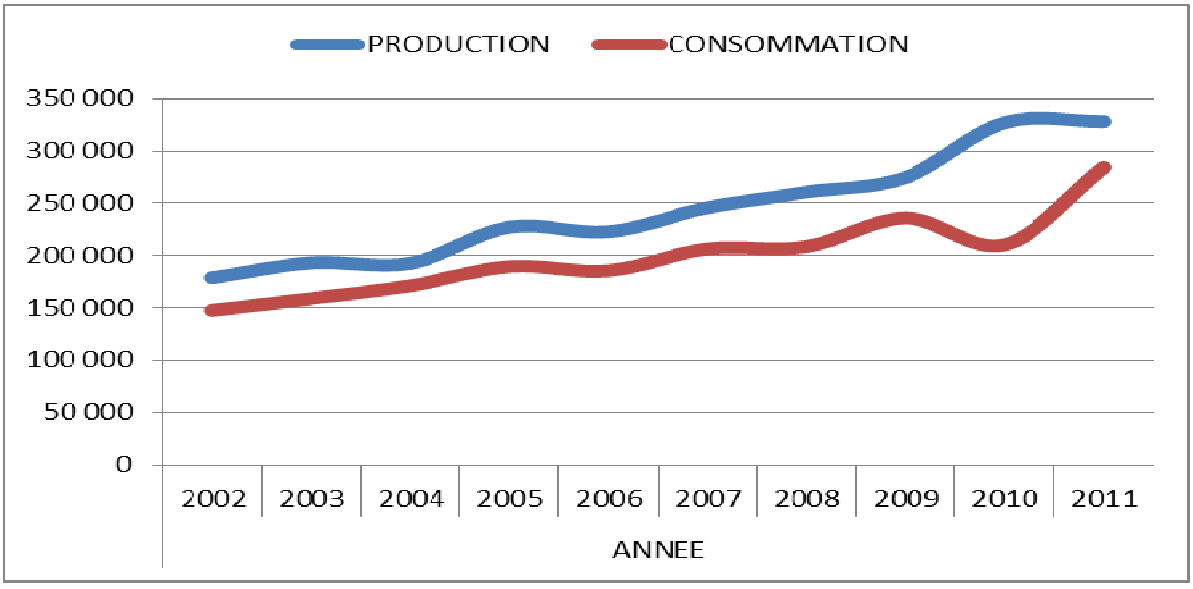

Source : SDE Kédougou 2011

X.2 HYDRAULIQUE RURALE

En zone de socle, la réalisation de forages appelés « *forages marteau fond de trou* » est l'ouvrage le plus indiqué. Les forages déjà réalisés dans la région ont des débits qui varient entre 1 et 15 m^3 / heure, et ces débits sont relativement faibles par rapport aux besoins des populations et du cheptel.

Les ouvrages qui ont des débits compris entre 1 et 5 m^3 / heure sont en général équipés de pompes manuelles et les ouvrages dont les débits varient entre 8 et 15 m^3 / heure sont équipés de pompes électriques, à axe vertical ou solaire : ce sont les forages motorisés.

Ainsi, la région compte au total :

- 515 forages à motricité humaine (pompes manuelles India ou hydro-vergnet)
- 24 forages motorisés dont 4 solaires et 20 forages qui fonctionnent avec des moteurs diesel.

Ce nombre important de forages manuels est loin de satisfaire la demande en eau.

Conclusion

Malgré l'existence de plusieurs programmes d'appui au secteur hydraulique et d'un réseau hydrographique assez dense, la région de Kédougou est confrontée. En effet, il n'existe pas de nappe phréatique uniforme dans la zone. Le sol rocailleux influe beaucoup sur le coût élevé de réalisation des forages. Dans le milieu rural, on note une insuffisance des infrastructures hydrauliques. Dans le milieu urbain et plus particulièrement dans la Commune de Kédougou, on note souvent des disfonctionnements dans la distribution de l'eau. Au niveau de Saraya c'est la méfiance des populations sur la qualité de l'eau qui semble être impropre à la consommation.

X CHAPITRE XII : COMMERCE

Le Service Régional du Commerce de Kédougou est un Service déconcentré de la Direction du Commerce Intérieur chargé de mettre en œuvre, au niveau local, les orientations de la politique commerciale du Ministère du Commerce.

Ainsi, au cours de l'année civile 2011, les activités ont été essentiellement axées sur les points suivants :

- Suivi périodique des stocks et des prix des denrées de base ;
- Contrôle de la qualité des produits alimentaires et non alimentaires ;
- Application de la législation et de la règlementation économique ;
- Suivi d'activités sectorielles
- Encadrement et assistance d'acteurs de secteurs économiques.

XI.1 SUIVI PERIODIQUE DES PRIX ET STOCKS.

Un suivi périodique des stocks physiques disponibles dans les magasins de demi-grossistes montre en effet que le marché a été globalement bien approvisionné en denrées, malgré quelques rares cas de pénurie qui n'ont en rien perturbé la consommation. En effet, seul le sucre a fait l'objet de perturbation dans son approvisionnement. Toutefois, les deux formats disponibles (le sucre cristallisé et le sucre en morceaux) n'ont jamais été simultanément en rupture.
Au mois de juillet, pendant que le sucre cristallisé était en rupture, le sucre en morceaux était disponible. La situation inverse s'est produite durant le mois de décembre. Cependant, si les niveaux de stocks ont été satisfaisants, les prix ont connu de légère hausse. L'offre de produits est assez réduite du fait du nombre limité de grossistes, ajoutée à l'éloignement des centres d'approvisionnement a comme conséquence la hausse des prix des denrées et produits de consommation courante.

Tableau 69 : Suivi périodique des prix selon des stocks alimentaires en 2011

Désignation	janvier	avril	juillet	décembre
Riz parfumé	400	340	350	400
Riz non parfumé	325	310	315	325
Riz local	325	300	300	325
Sucre en morceaux	725	700	700	700
Sucre cristallisé	700	650	650	700
Huile de fûts	1200/l	1050/l	1100/l	1100/l

Source : Service régional du Commerce

Graphique 17 : Suivi des prix des stocks en 2011

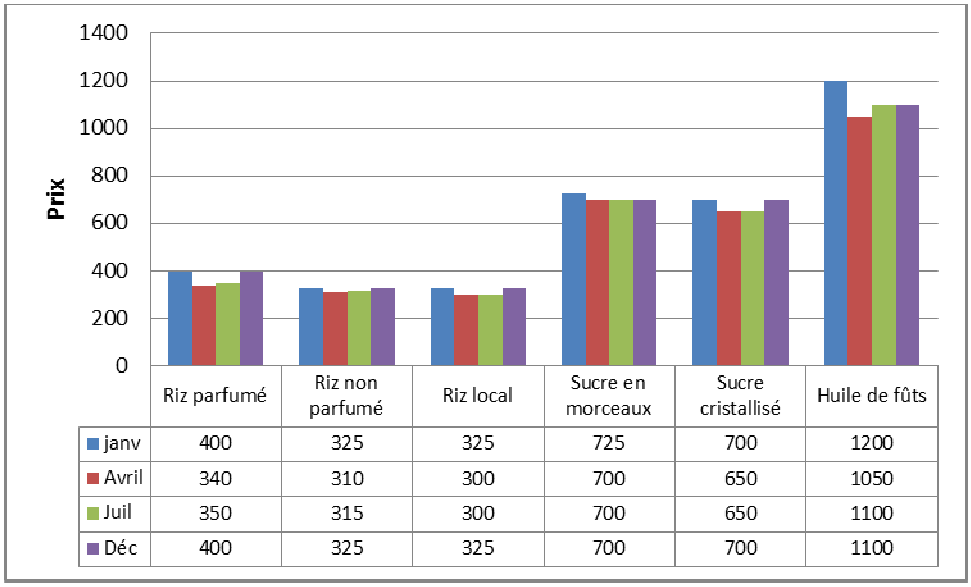

	Riz parfumé	Riz non parfumé	Riz local	Sucre en morceaux	Sucre cristallisé	Huile de fûts
janv	400	325	325	725	700	1200
Avril	340	310	300	700	650	1050
Juil	350	315	300	700	650	1100
Déc	400	325	325	700	700	1100

XII. 2 Contrôle de la qualité des produits.

Le contrôle de la qualité des produits a pour objet de s'assurer de l'innocuité des produits alimentaires présents dans les circuits de distribution et de vente, mais également, de saisir et de retirer des points de vente tous les produits non conformes.
Cette démarche procédant des missions de protection des consommateurs.
Ainsi, dans le contrôle de l'iodation du sel, il a été relevé que durant le premier trimestre 2011, le sel répertorié auprès des grands distributeurs n'était pas adéquatement iodé, d'après les testeurs rapides utilisés.
Toutefois, la situation est revenue à la normale après des mises en demeure et verbalisations.
Certains produits ont été retirés du marché :

- Le lait Rose de 500ml en provenance de la Mauritanie;
- Tomates Gino 2kg;
- Boissons alcoolisées en sachet de 5ml de marque Gin Ton's et Whisky;
- Dentifrices Colgate contrefaites ;
- Brûleurs « Primus » contrefaits.

Par ailleurs, des médicaments ont été saisis en dehors des circuits officiels de vente.
Des produits alimentaires périmés ont été incinérés, sous la supervision des autorités administratives, de la Gendarmerie, du Service d'hygiène, du Groupement des Sapeurs-pompiers et de l'Environnement.
Ce stock de produits incinérés est constitutif des résultats des saisies opérées par les agents du Service entre mai 2009 et janvier 2011, dans les différents circuits de distribution et de consommation.

XII.3 Application de la Législation et de la Règlementation Economique

Des sorties ont été effectuées dans des lieux de commerce, des magasins de demi-gros, de détail, de campements touristiques, bars, auberges, épiceries, quincailleries… Les infractions relevées sont les suivantes

- Défaut de publicité de prix ;
- Défaut de facture ;
- Pratique de prix illicite ;
- Vente de produits d'origine frauduleuse ;
- Tromperie sur la qualité ;
- Défaut d'inscription au registre de commerce, surtout chez les orpailleurs ;
- Défaut de licence chez les débiteurs de boissons alcoolisées.

Deux cent quatre-vingt-trois (283) procès-verbaux ont été dressés contre des contrevenants à la réglementation économique.

XII.4 Suivi d'activités sectorielles

4.1 Groupement de Promotions de Femmes

Le service est en contact avec une quinzaine de groupements de femmes s'activant dans la transformation et la commercialisation de produits alimentaires et non alimentaires. Il s'agit, en particulier, du fonio, du pain de singe, du miel et du beurre de karité.

Partant du constat que 90% des groupements n'ont pas l'autorisation, la démarche consiste à les accompagner à remplir toutes les formalités d'usage idoines. Mais également, des contacts sont noués avec des partenaires en vue d'améliorer la qualité des emballages pour rendre leurs produits plus attractifs et plus compétitifs.

4.2 Boulangerie

Au cours de l'année 2011, une boulangerie industrielle s'est ajoutée à la seule boulangerie jusque-là implantée dans la commune de Kédougou. Il s'en est suivi une augmentation de l'offre de pain dont une bonne partie est vendue à 125 francs la baguette, soit en deçà des 150 francs fixés par le conseil régional de la consommation.

4.3 Orpaillage

L'activité s'intensifie du fait de l'extension des sites d'exploitation aurifère. A cela s'ajoute une mécanisation de plus en plus affirmée du secteur avec une centaine de machines à concasser recensées dans les unités de recherche et de traitement de l'or.

L'avènement des nouveaux sites génère des externalités positives en ce sens que diverses activités connexes s'exercent autour des « diouras » : commerce de détail, quincaillerie, restauration, boucherie et divers petits services. Cependant, force est de constater que les acteurs de cette branche demeurent dans un cadre quasiment informel, malgré la volonté affichée des hautes autorités d'organiser et de réglementer le secteur.

4.4 Distribution de carburant

Seules trois (03) stations-services sont implantées dans la région. En plus, elles sont toutes localisées dans la commune de Kédougou sur un rayon de 500 mètres.

Le département de Saraya est à 60 km de Kédougou ; le département de Salémata est à 80 km, l'arrondissement de Sabodala est à 127 km de la capitale régionale. L'éloignement de ces localités des points de vente officiels de carburant ouvre la voie à un important commerce illicite de carburant. En effet, une dizaine d'acteurs de ce commerce ont été identifiés. Le volume de leur vente varie entre 400 et 10000 litres par mois. Ce stock est bien entendu transporté et vendu dans des conditions de sécurité précaire.

Conclusion

L'activité commerciale dans la région a connu une expansion économique entre 2010 et 2011. Cet état de fait a suscité davantage les actions du Service du Contrôle Economique à intensifier le contrôle. Avec l'ouverture officielle du corridor de Moussala (village du département de Saraya) à la frontière de Mali, un regain de l'activité économique commerciale est observé dans cette zone. Il s'avère dès lors un renforcement des moyens humains (vérificateurs) et matériels (véhicules) ce qui contribuerait à renforcer la présence de l'Etat dans cette partie Nord Est de la région de Kédougou.

Le pouvoir d'achat des exploitants miniers, largement au-dessus de la moyenne, entraine, par moments, un renchérissement des coûts des produits. Pour atténuer cette flambée des prix, la construction des centrales d'achat semble être la solution.

Favoriser l'ouverture de stations-services dans les autres départements tout en renforçant le contrôle aux frontières avec les pays voisins. L'activité traditionnelle de l'or prenant de plus en plus d'ampleur dans les départements de Saraya et de Kédougou, des comptoirs d'achat d'or doivent être créés pour une meilleure organisation de l'activité.

XI CHAPITRE XIII : JEUNESSE ET SPORT

En effet, les jeunes représentent 55% de la population régionale et ils s'activent en général dans plusieurs domaines d'activités avec un faible niveau de qualification professionnelle. Parmi ces activités on peut citer : Menuiserie bois et métallique, chauffeur, électricien, confection, restauration (beaucoup d'entre elles sortent du Centre d'Enseignement Technique Féminin), coiffure et mécanique/Moto. Cependant, on note une faible insertion de ces jeunes dans le marché de l'emploi. Cependant, la politique de l'Etat en matière de jeunesse, de loisirs et de sports est appliquée par ses Services déconcentrés. Ils ont en charge l'application de la politique de l'Etat par la promotion économique et sociale de ces jeunes, du développement d'activités socio-éducatives et sportives.

XII.1 JEUNESSE

Le tableau ci- dessous révèle un manque d'effectif en personnel du service régional de la jeunesse. Malgré ce handicap, beaucoup d'activités ont pu être déroulées durant l'année.

Tableau 70 : Effectif du personnel

Désignation	Kédougou	Salémata	Saraya	Région
Inspecteur de la Jeunesse	01	-	-	01
Inspecteur des Sports	01	-	-	01
Maître d'Education Populaire	01	01	01	03
Technicien en laboratoire	01	-	-	01
Sage-Femme	01	-	-	01
Secrétaire	01	-	-	01

Source : IJS

La situation du secteur des infrastructures de jeunesse se présente comme suit (voir tableau ci-dessus). On constate que le département de Kédougou englobe la plus part des infrastructures alors que celui de Salémata ne dispose d'aucune infrastructure. Bien que la région ne soit pas dotée en infrastructures, la région enregistre un certain nombre d'atouts à savoir :

- Existence de beaucoup d'associations reconnues sur le plan juridique (obtention de récépissé de près de 200 associations)
- Existence d'un Centre Conseil pour Adolescents (CCA).
- Existence de relais et pairs éducateurs jeunes

- ❖ Présence de sociétés et d'entreprises minières pour l'emploi des jeunes
- ❖ Existence de volontaires de l'Emergence citoyenne (VOPEC) et de l'Agriculture (VAGRI)
- ❖ Présence de Partenaires au Développement (ADEMAS, Intrahealth, USAID/EPQ etc.)

Tableau 71 : Situation des infrastructures de jeunesse par département

Département	Infrastructures
Kédougou	1 Maison à Outils 1 CDEPS 1 Ferme agricole à Fongolimbi 1 CCA
Saraya	1 Complexe socioculturel construit par la Mairie
Salémata	00

Source : IJS

XII.2 ACTIVITES DE JEUNESSE REALISEES A KEDOUGOU EN 2011

Tout comme l'année précédente, les activités de jeunesse en 2011 déroulées par l'inspection de la jeunesse ont concerné : les volets sanitaires, les volets socio-économiques et socioculturels.

Activités transversales et de coordination :

- Présentation de rapports à l'occasion des sessions d'orientation budgétaire des collectivités locales (Conseil Régional et communes).
- Séances de travail (programmation, suivi, bilan) avec les partenaires du secteur Jeunesse (Intrahealth, ADEMAS, World Vision, USAID/EPQ, UNFPA etc.).
- Participation aux manifestations dans le cadre de la journée mondiale du Tourisme avec l'organisation d'un forum sur les enjeux du tourisme dans la Région de Kédougou.
- Participation aux activités organisées à Salémata dans le cadre de la journée de l'Arbre.
- Participation à l'atelier sur la stratégie harmonisée d'élaboration des plans locaux de développement organisé par l'Agence Régionale de Développement de Kédougou.

2.2 Activités socio-éducatives :

Pour les mouvements associatifs des jeunes et des instances de représentation (CCJ, CDJ, CRJ), la région compte plusieurs types d'associations dont la plupart sont en léthargie du fait du manque de formation, de l'absence de renouvellement régulier des

dirigeants et de l'inexistence de programmes. Sur les 234 associations reconnues au niveau de la région, 67% des associations de jeunesse se localisent dans le département de Kédougou alors que le département de Salémata ne compte que 10% de l'effectif régional.

Tableau 72 : Typologie des différentes formes d'organisations de jeunesse le nombre et la catégorie

Départemen	Association socio-éducative	Association Sportive et Culturelle	Association de développement	Association à but d'éducation, Information et communication en santé et environnement	TOTAI
Kédougou	36	48	62	10	**156**
Saraya	05	31	16	02	**54**
Salémata	03	15	04	02	**24**
REGION	44	94	82	14	**234**

Source : *Inspection Régionale de la Jeunesse*

En dehors de ces mouvements associatifs de jeunes, plusieurs activités socio-économiques de jeunes ont été déroulées par le service régional concernant :

- Formation de soixante-dix (70) jeunes du département de Saraya sur la gestion administrative et financière d'une association.
- - Organisation, en collaboration avec le GADEC, de la journée d'information sur le genre et les violences basées sur le genre à l'intention de vingt(20) jeunes garçons et filles.
- Organisation d'un jumelage entre les comités régionaux de relance du Théâtre populaire de Kolda et Kédougou.
- Suivi de la construction du complexe culturel de Saraya.
- Mise en place du Conseil départemental de la Jeunesse de Saraya.
- Participation au jumelage entre les jeunes de Salémata et Koundara(Guinée).
- Participation aux activités de la tripartite qui a réuni à Kédougou, les jeunes de Kénièba (Mali), Maali (Guinée) et Kédougou (Sénégal).
- Séance de travail avec le Conseil Régional de Kédougou, le Conseil Général de l'Isère (France) et l'ONG TETRAKYS pour faire le bilan de la coopération décentralisée et préparer le festival des Ethnies minoritaires.
- Participation à la cérémonie de lancement des camps d'Eté, organisés aux CEM de Kédougou commune I et de Bandafassi par le Projet USAID/EPQ.
- Mobilisation de 06 jeunes du comité régional de la croix rouge de Kédougou pour participer au camp de la Grande Muraille Verte dans la Région de Louga.

- Inspection pédagogique des 49 stagiaires ayant participé au stage de formation théorique de moniteurs de collectivités éducatives, organisé par le CDEPS de Salémata avec l'appui de World Vision.
- Organisation d'un patronage à l'intention de 150 enfants au CDEPS de Kédougou en partenariat avec l'association KEOH.
- Organisation de l'Examen écrit pour l'obtention du diplôme d'Etat de moniteurs de collectivités éducatives 2011 avec huit(08) candidats pour le centre de Kédougou.

Activités socio-économiques :

- On note un certain nombre de programmes de développement exécutés/ en cours d'exécution à savoir :
- La Ferme agricole de Fongolimbi
- Le Projet maraicher et frigorifique des jeunes de la commune de Kédougou
- Les Activités de civisme et de citoyenneté avec la formation de Volontaires pour l'Emergence citoyenne (VOPEC)
- Formation de 11 facilitateurs dans le cadre du Projet d'USAD/EPQ (Education, Priorité, Qualité) sur les techniques de mobilisation communautaire (Employabilité des jeunes).
- Participation des Directeurs de CDEPS aux foras de mobilisation communautaire dans les collèges en vue d'amener les acteurs (Elèves, Enseignants, Parents etc.) à définir un collège de qualité.
- Suivi des activités de la ferme agricole des jeunes de Fongolimbi (réception et mise à disposition du matériel agricole offert par le FNPJ, mission de supervision et appui en semences).
- Participation de 02 jeunes de Fongolimbi à l'atelier de renforcement de capacités des jeunes des fermes JFA, organisé à Thiès par le FNPJ.
- Prise de contact avec les sociétés minières pour l'organisation d'un forum sur l'Emploi des jeunes à Saraya.
- Participation à l'atelier sur l'entreprenariat féminin, la gestion des projets et les droits humains.
- Atelier de formation de 20 jeunes sur le marketing et le plan d'affaire sur financement et encadrement de l'ADPME

Volet Santé de la Reproduction et VIH/Sida :

- Participation à la journée de plaidoyer sur l'Elimination de la transmission du virus du sida de la Mère à l'Enfant

- ❖ Participation à l'atelier de plaidoyer et de partage sur le VIH/Sida avec les élus locaux de la Région de Kédougou, organisé par l'ARD.
- ❖ Organisation d'activités de sensibilisation (causeries, mobilisation sociales, projections de films etc.) ayant permis de sensibiliser 9910 jeunes.
- ❖ Organisation de séances de dépistage (stratégies avancées et fixes) permettant de dépister 2211 personnes avec 18 séropositives.
- ❖ Consultation de la sage-femme = 1885 clients.
- ❖ Distribution de préservatifs = 3867 dont 3790 masculins et 77 féminins.

XII.3 V – ANALYSE DES RESULTATS :

D'une manière générale, le secteur Jeunesse a enregistré des résultats satisfaisants en 2011.

Concernant les activités socio- éducatives, on a noté une consolidation des stratégies de promotion des collectivités éducatives (Mise en place d'une cellule régionale de l'AECES, organisation d'un patronage de 150 enfants, d'un examen écrit pour l'obtention d'un diplôme d'Etat de moniteurs de collectivités éducatives (CE) et d'un stage de formation théorique de 49 moniteurs de CE.

- Pour le volet VIH/Sida, des causeries et de stratégies avancées de dépistage ont été organisées.
- Le secteur Jeunesse a assuré la coordination de trois (03) des quatre (04) comités techniques restreints du fait de l'expérience et/ ou de l'engagement des agents du MJL dans la réponse à la pandémie du VIH/Sida.

Dans l'atteinte des résultats, le CDEPS de Saraya est parvenu à convaincre les responsables de collectivités locales et des sociétés minières à appuyer les activités de jeunesse. Dans la même dynamique, on a noté des avancées significatives dans la conduite des activités à Kédougou (CDEPS et CCA) en apportant une plus value dans la prise en charge des préoccupations des jeunes et le renforcement des équipements et matériels par une bonne utilisation des fonds de dotation et subvention de la commune.

XII.4 SPORT

La région de Kédougou compte à son actif un seul stade sablonneux de Football qui se trouve dans la commune de Kédougou, quatre plateaux multifonctionnels cimentés et dix-huit aires de jeux sablonneux réparties équitablement entre ses trois départements (06 aires de jeux par département). Dans chacun de ces plateaux multifonctionnels on y pratique du Basket-ball et du Hand-ball et les aires de jeux n'accueillent que des footballeurs.

En dehors du stade de Kédougou qui est en cours de réhabilitation, toutes les autres infrastructures sportives n'offrent pas les conditions pour une pratique optimale du sport et elles se trouvent dans un état de dégradation avancé. Cette situation appelle un programme de construction et de réhabilitation desdites infrastructures.

Tableau : Répartition des infrastructures sportives par département

Département	**INFRASTRUCURES SPORTIVES**		**TOTAL**
	Plateau multifonctionnel	Aire de jeux	
Kédougou	2	6	**8**
Salémata	1	6	**7**
Saraya	1	6	**7**
Région de Kédougou	**4**	**18**	**22**

Source : Service régional des sports / Kédougou

XII.5 REPARTITION DES LICENCIES PAR DEPARTEMENT

La répartition des licenciés par département révèle que le département de Kédougou enregistre plus de la moitié des licenciés avec 52%, ensuite le département de Saraya avec 25% et enfin le département de Salémata avec 23% de l'effectif régional.

Tableau : Répartition des licenciés par Département

Département	Nombre de licenciés (toutes disciplines confondues)	%
Kédougou	1639	52%
Salémata	725	23%
Saraya	780	25%
Total	3144	

Source : Inspection jeunesse / Sports

XII.6 REPARTITION DES SPORTIFS SELON LA DISCIPLINE ET LE TYPE DE LICENCE

Les statistiques donnent à la discipline du football comme la plus pratiquée avec des écoles de football dans la Commune de Kédougou. On note l'existence de plusieurs ASC et de structures d'encadrement (ODCAV, ORCAV), de l'importance de la frange jeune dans la population et de l'engouement des jeunes pour le sport.

Par ailleurs, d'autres disciplines telles que le basketball, le handball, volleyball, l'athlétisme, le karaté, le scrabble et le jeu de dames sont aussi pratiquées dans la région mais à une faible échelle.

Tableau 73 : Répartition des sportifs selon la discipline et le type de licence

Disciplines	Licence		Total
	Fédération	Navétane/UASSU	
Football	385	2400	2785
Handball	75	0	75
Basketball	88	0	88
Athlétisme	57	0	57
Karaté	74	0	74
Scrabble	30	0	30
Jeu de dame	30	0	30
Total	739	2400	3139

Source : Service régional des sports / Kédougou

Conclusion

La région a beaucoup de retard dans la mise en place d'infrastructures sportives et culturelles pour une population en majorité jeune. Il faut noter que 80% de ces jeunes sont adeptes de la pratique du football. Pour accompagner cette dynamique il faut former des cadres techniques pour la vulgarisation et le développement de certaines activités sportives comme : l'athlétisme, le basketball, le handball et le volleyball entre autres et renforcer les infrastructures sportives. D'autres disciplines sportives sont entrain d'être pratiquées dans la région mais elles restent timides du fait de manque de moyens et d'infrastructures pour leur pratique.

XII CHAPITRE XIV : JUSTICE

Le Sénégal s'est doté d'un Programme Sectoriel de la Justice (P.S.J) qui s'étale sur une période décennale allant de 2004 à 2013, déclinée en plans d'action triennaux : 2004-2006, 2007-2009 et 2010-2012. Les objectifs fixés dans ce plan visent à réduire les dysfonctionnements de la justice dus dans une certaine mesure à un déficit financier et infrastructurel et de façon plus pressante à un manque de moyens humains et matériels. Néanmoins, depuis la mise en œuvre du dit plan, on assiste de plus en plus à un meilleur fonctionnement de l'appareil judiciaire du pays et cela s'est bien ressenti dans la région de Kédougou en 2010. Pour bien illustrer cela, il s'agit dans ce chapitre de décrire la population carcérale de Kédougou et d'analyser la répartition des détenus provisoires et des condamnés au niveau la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de cette région aurifère.

XIII.1 LA POPULATION CARCERALE

On appelle population carcérale ou population pénale l'ensemble des individus pris en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). Ces individus sont soit des détenus provisoires, soit des condamnés. Ils sont appelés des écroués.

Un détenu provisoire est une personne placée sous mandat de dépôt, mais qui n'est pas encore jugée. Il est aussi appelé prévenu.

Un condamné est un individu ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

La population carcérale de la région de Kédougou en 2011 est de 97 personnes. Parmi ces prévenus, 89 individus ont fait l'objet d'une condamnation et seuls 8 d'entre eux ont été déclarés non coupables, (soit 91,8% contre 8,2%). Cette population carcérale est composée de 96 hommes et d'une seule femme.

Structure de la population carcérale selon le groupe d'âge

L'analyse de la structure d'âge des écroués enregistrés par la MAC de Kédougou en 2011 révèle la jeunesse de sa population carcérale. En effet, l'âge moyen de cette population est de 35 ans. Par ailleurs, 82% des accusés enregistrés par la MAC en 2011 ont moins de 40 ans et 74% d'entre eux ont un âge compris entre 20 et 39 ans. Mais, la proportion des moins de 20 ans est assez faible (8,2%). Les prévenus qui se situent entre 40 et 64 ans ne représentent que 17,5% de la population carcérale. Il faut aussi noter que les moins âgés de ces détenus ont 18 ans et que le plus âgé a 56 ans (l'âge minimum d'incarcération est de 15 ans).

Graphique: Répartition des détenus selon le groupe d'âge

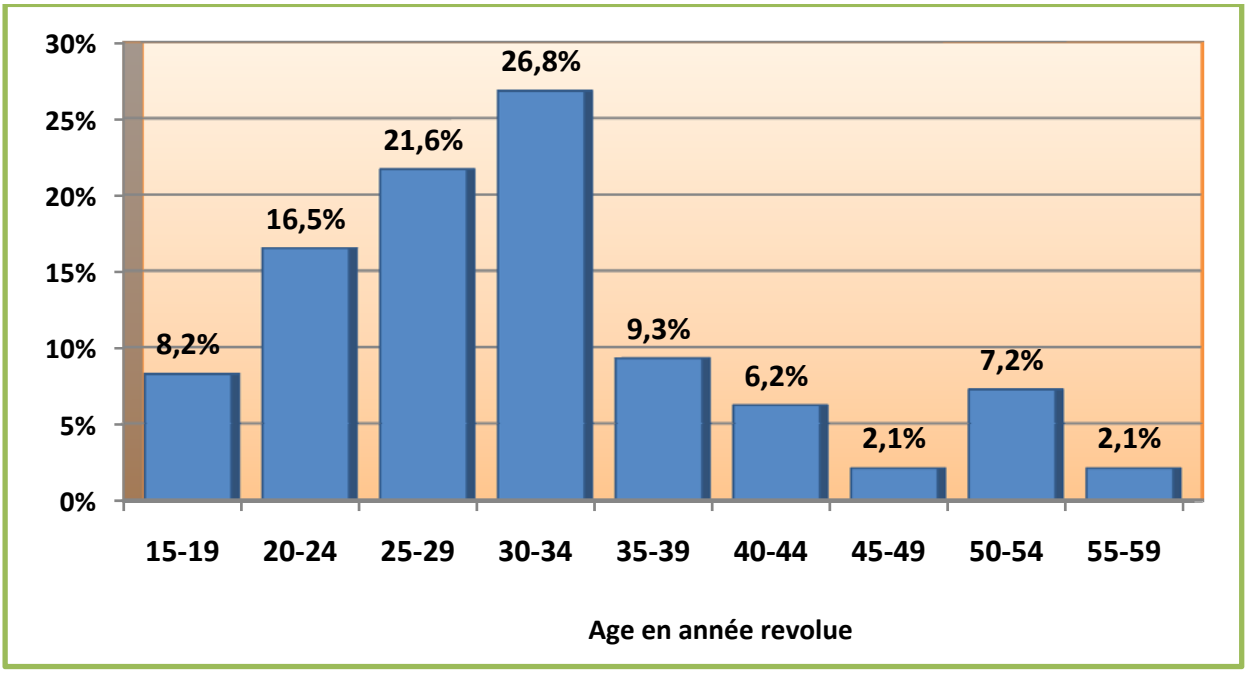

XIII.2 LES CONDAMNES

En 2011, la MAC de Kédougou a enregistré 89 condamnés dont une seule femme. Ces condamnés n'ont pas commis le même type d'infraction et se distinguent aussi soit par le groupe d'âge, soit par la nationalité. Par ailleurs, la durée de leur peine varie de 0 à 120 mois ou 10 ans.

Les condamnés selon la nationalité

La maison d'arrêt et de correction de Kédougou a enregistré cinq nationalités différentes en 2011. Il s'agit des Sénégalais, des Guinéens, des Maliens, des Nigérians et des Mauritaniens. Les Sénégalais sont naturellement les plus nombreux et représentent 77,5% des condamnés (contre 22,5% pour les étrangers). Les Sénégalais sont suivis des Guinéens avec une part de 15,7%. Les Maliens, les Nigérians et les mauritaniens sont les moins nombreux et représentent respectivement 3,4%, 2,2% et 1,1% des condamnés.

Tableau 74 : Répartition des condamnés selon la nationalité

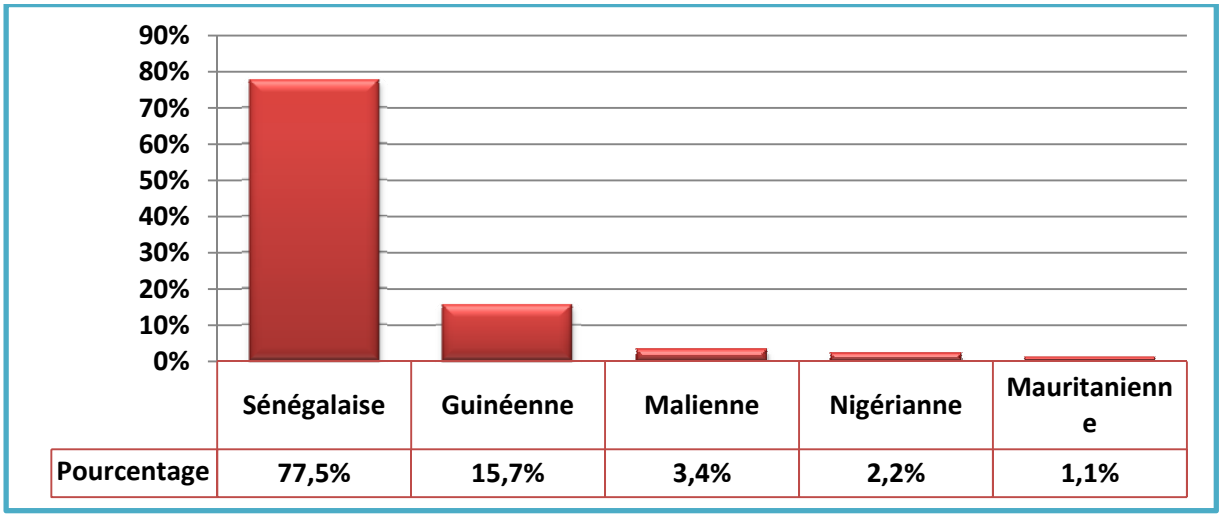

Les condamnés selon Le type d'infraction

Les types d'infraction répertoriés par la MAC de Kédougou en 2011 sont divers et parmi les plus courants on peut retenir le vol de manière générale, les coups de blessures volontaires (CBV), le viol ou la pédophilie et la chasse illégale.

L'analyse du graphique suivant montre que la majorité des condamnés ont commis un vol ou une tentative de vol (60,7%). Le vol s'avère donc être l'infraction la plus répandue dans la région. Ceux qui ont commis des coups de blessures volontaires représentent 14,6% des condamnés. 4,5% des prisonniers ont été condamnés pour avoir commis un acte de viol ou de pédophilie et 3,4% pour avoir pratiqué une chasse illégale. En ce qui concerne les autres types d'infraction (détournement, escroquerie, vagabondage, homicide, menace, violence...), elles concernent 16,9% des condamnés.

Graphique 18 : Répartition des condamnés selon le type d'infraction

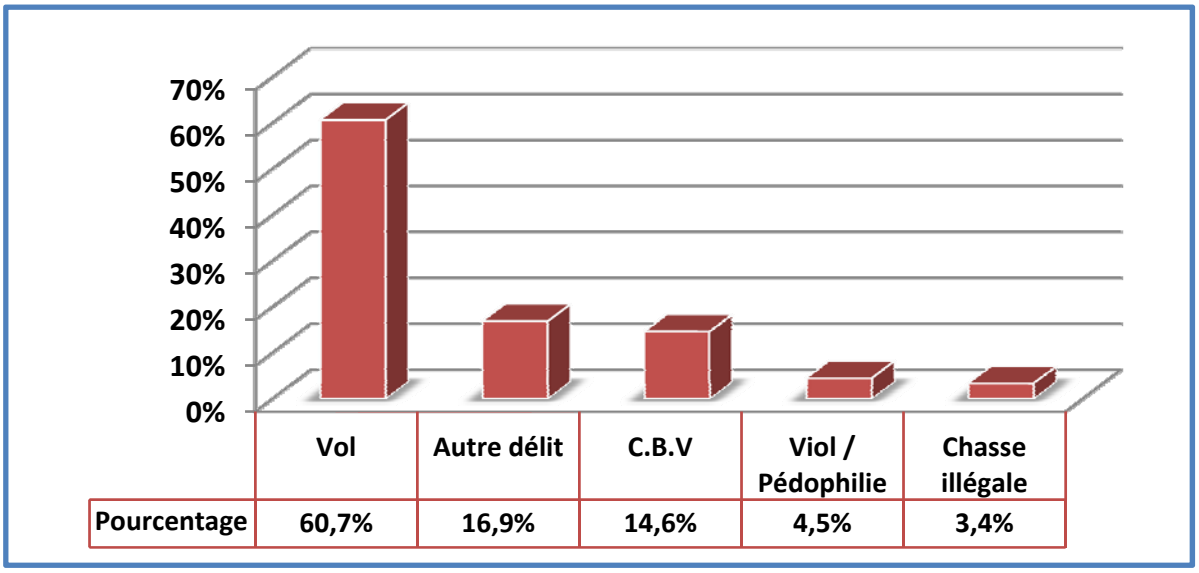

.

Parmi les cas de vol, le vol simple est le plus fréquent (64,8% des cas). Le vol commis avec effraction concerne 12,9% des condamnés pour vol. En ce qui concerne la tentative de vol et la complicité de vol, ces deux infractions constituent les motifs de condamnation de 7,4% des prisonniers voleurs. Quant aux autres cas de vol (vol commis en réunion, …), ils ont une part de 14,8%.

Durée de peine des condamnés

La durée de peine d'emprisonnement des condamnés au niveau de la Maison d'Arrêt et de Correction de Kédougou en 2011 va de 21 jours à trois ans d'emprisonnement. La plupart des condamnés (28%) ont eu à purger six mois d'emprisonnement et 25,8% d'entre eux ont retrouvé la liberté juste après un mois détention. Ceux dont la peine maximale est de deux ans de prison représentent 34,8% des condamnés. Par ailleurs, il faut noter près de la moitié des condamnés (49%) ont été privé de liberté pendant trois à six mois. Quant à ceux qui ont été condamnés à au moins un an et au plus trois ans de prison, ils ne représentent que 15,7% de l'ensemble.

Graphique 19 : Répartition des condamnés selon la durée d'emprisonnement

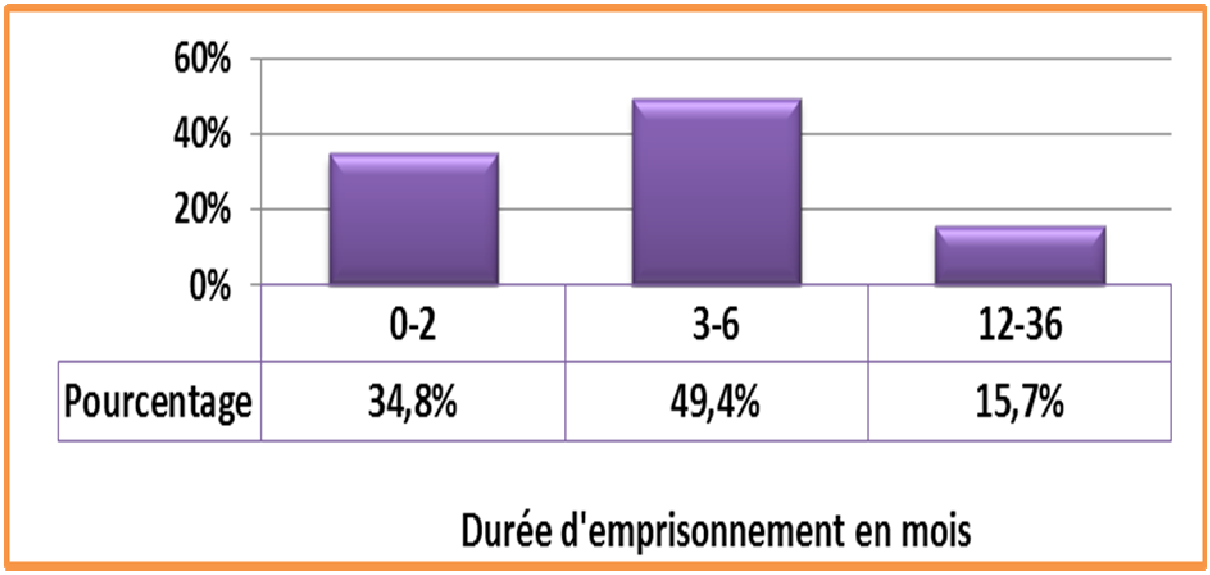

Il ressort de l'analyse du tableau suivant que la durée moyenne de la peine d'emprisonnement est plus élevée pour les personnes qui ont commis un acte de viol ou de pédophilie (2 ans). La justice semble donc être plus sévère avec les violeurs et les pédophiles. Elle de 10,7 mois pour ceux qui ont commis des vols avec effraction, 5,6 mois pour ceux qui ont commis soit un détournement, soit une escroquerie, soit un vagabondage…, et 5 mois pour les pratiquant de chasse illégale. Cette durée moyenne d'incarcération est de 4,5 et 3,5 mois respectivement pour les voleurs simples et les

complices de vol. La justice serait moins sévère avec les tentatives de vol (2 mois) et les coups de blessures volontaires (1,6 mois).

Tableau 75 : répartition des condamnés selon la durée moyenne de peine et type d'infraction

Infraction	Pourcentage	Durée moyenne de peine en mois	Age moyen en année
Vol simple	39,3	4,5	31
Autre délit	16,9	5,6	32,6
C.B.V	14,6	1,6	29,3
Autre type de vol	9	9,8	34,1
V.C.E	7,9	10,7	30,6
Viol / Pédophilie	4,5	24	23,3
Chasse illégale	3,4	5	37,3
Complice de vol	2,2	3,5	21
Tentative de vol	2,2	2	30
Ensemble	**100**	**6**	**30,9**

Source: SRSD de Kédougou

Conclusion

La politique décennale du Programme Sectoriel de la Justice (P.S.J), inscrite sur la période de 2004-2012 pour rapprocher les justiciers du justiciable tout en envisageant de meilleures conditions de travail et de détention, reste timide dans la région de Kédougou. Les lieux de détentions exigus combinés à la chaleur qui sévit dans la région sont autant de facteurs qui dégradent les conditions de vie des détenus.

XI CHAPITRE XV : MINES, INDUSTRIE ET ARTISANAT

La région de Kédougou recèle un important potentiel minier ; ce qui en fait un pôle d'attraction pour les investisseurs. Le substratum géologique de la région est constitué essentiellement de socle précambrien. Ces terrains anciens, communément appelés « formations birimiennes», constituent une province métallogénique de grande importance qui abrite de nombreux gisements et indices d'or, de fer, d'uranium, de lithium, d'étain, de molybdène, de cuivre et de nickel. Les activités minières ont boosté le secteur artisanat qui était très embryonnaire durant ces dernières années.

XIV.1 MINES

Les gisements de fer de la Falémé constituent les principales ressources minières de la région de Kédougou avec d'importantes réserves de bonne qualité. Cependant, leur mise en valeur est conditionnée par la réalisation d'infrastructures de désenclavement (transport ferroviaire et évacuation portuaire) qui représentent 80% des investissements.

Les indices et gisements d'uranium localisés dans et autour du granite syntectonique de Saraya et dans les formations de couverture du Précambrien supérieur (série de Ségou Madina Kouta) ont été mis en évidence durant les travaux de la CEA (Commissariat Energie Atomique) puis COGEMA (Compagnie Générale des Matières Nucléaires) dans la période 1975-1984.

A ces ressources métalliques, s'ajoutent d'importants gisements de marbres et autres roches ornementales mais aussi des indices de minerais industriels tels que phosphates et kaolin.

Les marbres sont localisés principalement à l'Ouest de Kédougou dans trois (03) secteurs où au moins six (06) variétés sont reconnues : Ndébou avec le blanc cassé, le blanc rosé et le rosé, Bandafassi avec le bleu rubané et Ibel avec les variétés noir fin unies et noir chiné et festonné.

Des ressources en marbres, moins bien connues, sont également localisées dans les secteurs de Sanigourou, Yéro Nguédo et Thiokoye situés au Sud de l'axe Ndébou-Ibel.

En ce qui concerne les gisements déjà identifiés, le potentiel exprimé en termes de réserves prouvées et des ressources (réserves probables et possibles) se présente à ce jour comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 76 : Répartition des gisements selon la localisation et la quantité

Substances	Réserves		Ressources		Total (T)
	Localité	Quantité (T)	Localité	Quantité (T)	
Or	Sabodala	50	Sabodala	90	376,7
	Massawa	64	Massawa	93	
		-	Golouma et Masato	44	
			Boto	9,3	
			Tomboronkoto	6,2	
Fer	Boféto	800 millions	-	_	800 millions
Marbres	Bandafassi	348 500	Bandafassi	1067 000	1.415.500
Uranium	Saraya	-	Saraya	2000	2000

TITRES MINIERS OCTROYES

La situation suivante décrit le nombre de titre miniers octroyés aux industries durant l'année 2011.

- Permis recherche (or) : 40
- Permis recherche (cuivre et molybdène) : 01
- Autorisations exploitation en petite mine (or) : 05
- Autorisations exploitation en petite mine (marbre) : 02
- Autorisations exploitation artisanale (or) :40
- Permis d'exploitation (or) : 03
- Concession minière (or) :01
- Permis d'exploitation (fer) : 01
- Permis d'exploitation (marbre) : 03

Durant l'année 2011, les exportations en or industriel ont atteint 116 milliards 802 millions de FCFA pour une quantité de 8 tonnes. En effet, les cours de l'or ont progressé de 29% en se hissant à 1422,35 dollars l'once. L'or occupe la 4ème position dans la valeur totale des exportations du Sénégal en 2011, soit 10,3%.

Les ressources minières aurifères sont estimées à date, à 400 tonnes au moins ; par ailleurs et eu égard aux prix actuels records de l'or, une intense activité d'exploration se poursuit sur pratiquement l'ensemble de la région de Kédougou.

Outre l'exploitation industrielle, il existe l'orpaillage, qui est une forme d'exploitation traditionnelle et informelle de l'or dans les sites dénommés « diouras ».

Cette activité qui a atteint des proportions inquiétantes tant dans sa forme pratiquée que par la présence massive de ressortissants de la sous-région, constitue de nos jours une véritable préoccupation. L'afflux de ces ressortissants dû à la porosité des frontières a entrainé un développement incontrôlé de l'activité d'orpaillage. Celle-ci devient de plus en plus mécanisée avec l'utilisation de détecteurs de métaux, de concasseurs motorisés et de produits chimiques dangereux (le cyanure, le mercure, etc.) pour le traitement du minerai. Les rejets de ces produits et de leurs résidus dans la nature constituent des risques permanents pour la santé publique et pour l'environnement.

Il s'y ajoute une déforestation grandissante et une menace de disparition de la faune.

Ces orpailleurs venant de toute la sous-région occupent des périmètres affectés à des sociétés minières, créant ainsi une situation conflictuelle. Aussi, cette occupation illégale des titres miniers engendre-t-elle des problèmes de sécurité et d'ordre public. Par ailleurs, elle prive l'Etat et les sociétés minières de revenus substantiels.

En résumé, ce boom du secteur minier dans la région de Kédougou nécessitera un assainissement ainsi que des mesures d'accompagnement de contrôle et de suivi pour le développement harmonieux dudit secteur.

XIV.2 INDUSTRIE

La région de Kédougou dispose d'une société cotonnière la SODEFITEX.
Les PME/PMI sont à l'état embryonnaire dans la région et restent peu connues. Celles qui émergent, s'activent généralement dans le domaine de la transformation des produits agricoles et forestiers non ligneux. Elles bénéficient toutefois d'un assez bon encadrement technique et financier avec la présence d'ONG, de projets et de programmes dont certains sont en fin de phase (Wula Nafaa, programme Culture et Développement soutenu par le SNU, etc.).

XIV.3 ARTISANAT

Les données sur la situation de l'artisanat en 2011 ne sont pas disponibles. Cependant, il faut constater qu'il reste encore un secteur clef de l'activité économique de la région. En effet, à côté de l'agriculture et de l'élevage, il occupe une grande partie de la population active.

Sur le plan institutionnel, l'organisation du secteur est assurée par la Chambre des Métiers. Celle-ci, en rapport avec certaines ONG, œuvre à rendre plus performant et plus compétitif ledit secteur par le biais des sessions de formations et de

perfectionnement mais surtout par la mise en place d'une mutuelle de crédit et d'épargne.

On retrouve dans le secteur la plupart des corps de métiers dont les plus importants sont : la menuiserie, les BTP, la teinture et la bijouterie.

Selon les statistiques de la Chambre des métiers de 2010, la région compte 258 artisans inscrits à son répertoire. Les artisans de production occupent le premier rang avec 64,7% des effectifs suivis de ceux d'art 20,2% et de service 15,1%.

La région dispose d'un potentiel artisanal important. Cependant, il faut noter que le niveau d'encadrement est très faible. Certaines matières premières sont chères ou sont indisponibles sur le marché. L'outillage des artisans est souvent obsolète. La relance du tourisme dans la région, le flux migratoire intense observé, l'intensification des activités de BTP sont autant d'éléments qui vont apporter une plus-value au secteur.

Tableau 77 : Répartition des artisans à la chambre des métiers selon le type en 2010

Désignation	Effectif	Pourcentage
Art	52	20,2%
Production	167	64,7%
Service	39	15,1%
Ensemble	**258**	**100,0%**

Source : Chambre des Métiers Kédougou

Conclusion

La région dispose d'un potentiel artisanal important. Cependant, il faut noter que le niveau d'encadrement est très faible. Certaines matières premières sont chères ou sont indisponibles sur le marché. L'outillage des artisans est souvent obsolète. La relance du tourisme dans la région, le flux migratoire intense observé dans la région, l'intensification des activités de BTP sont autant d'éléments qui vont apporter une plus-value au secteur.